

Statistiques publiques dans les départements et régions d'outre-mer et les collectivités d'outre-mer

Insee Méthodes

Édition 2023



Coordination

Insee (direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale, direction régionale de Nouvelle-Aquitaine)

Contributions

Insee (direction des statistiques démographiques et sociales, direction des statistiques d'entreprises, département de l'action régionale, direction interrégionale La Réunion-Mayotte, direction interrégionale Antilles-Guyane)

Services statistiques ministériels :

Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (Deps) – ministère de la Culture

Département des études et des statistiques locales (DESL) – ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Département des statistiques et des études du commerce extérieur (DSECE) – ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) – ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) – ministère de la Santé et de la Prévention, ministère des Solidarités et des Familles, ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion et ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) – ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Mission des enquêtes, données et études statistiques (Medes) du service à compétence nationale « Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire » (Injep) – ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Service de la statistique et de la prospective (SSP) – ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Service des données et études statistiques (SDES) – ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et ministère de la Transition énergétique

Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) – ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Sous-direction de la statistique et des études (SDSE) – ministère de la Justice

Sous-direction des études, des statistiques et des systèmes d'information (Sdessi) – ministère de la Transformation et de la Fonction publiques

Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (Sies) – ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Instituts et service de statistique territoriaux :

Institut de la statistique et des études économiques (Isee) – Nouvelle-Calédonie

Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF) – Polynésie française

Service territorial de la statistique et des études économiques (STSEE) – Wallis-et-Futuna

Avertissement

Dans l'ensemble du document :

- sont dénommés « départements et régions d'outre-mer » (**DROM**), les territoires des collectivités relevant de l'article 73 de la Constitution, à savoir :

la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, La Réunion et Mayotte.

Les quatre DROM dits « historiques » sont la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et La Réunion.

- sont dénommés « collectivités d'outre-mer » (**COM**), les territoires des collectivités relevant de l'article 74 ou du titre XIII de la Constitution, à savoir :

**la Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy,
Saint-Martin, la Nouvelle-Calédonie.**

Table des matières

Introduction.....	7
1 La responsabilité et l'organisation du service statistique public.....	11
1.1 Responsabilité du service statistique public pour l'Outre-mer.....	11
1.2 Organisation du service statistique public (SSP) pour produire des statistiques dans les DROM	12
1.3 L'organisation dans les COM.....	17
2 Les productions statistiques du service statistique public dans les DROM et les COM.....	21
2.1 Recensement de la population.....	21
2.2 État civil.....	25
2.3 Emploi, chômage, revenus d'activité.....	26
2.4 Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie.....	30
2.5 Santé.....	32
2.6 Solidarités.....	37
2.7 Enseignement, éducation (dont illettrisme).....	39
2.8 Enseignement supérieur.....	42
2.9 Jeunesse.....	43
2.10 Sport.....	43
2.11 Vie associative.....	45
2.12 Culture.....	46
2.13 Logement.....	46
2.14 Justice et sécurité intérieure.....	48
2.15 Équipements et services dans les territoires.....	51
2.16 Prix à la consommation.....	51
2.17 Activité productrice et démographie des entreprises.....	53
2.18 Recherche et développement (R&D).....	55
2.19 Tourisme.....	56
2.20 Énergie.....	57
2.21 Environnement – développement durable.....	58
2.22 Transports.....	60
2.23 Agriculture.....	61
2.24 Finances publiques locales.....	63
2.25 Commerce extérieur.....	64
2.26 Comptabilité économique régionale.....	65

3 Investissements en cours.....	71
3.1 Quelques exemples d'évolutions.....	71
3.2 Le programme prévisionnel des enquêtes ménages dans les DROM.....	75
4 Publications statistiques – sélection 2022-2023.....	79
4.1 Publications multi-thèmes.....	79
4.2 Démographie (recensement de la population & état civil).....	84
4.3 Emploi, chômage, revenus d'activité.....	90
4.4 Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie.....	98
4.5 Santé et Solidarités.....	102
4.6 Enseignement, éducation (dont illettrisme), enseignement supérieur.....	107
4.7 Culture, sport, vie associative.....	112
4.8 Logement.....	114
4.9 Justice et sécurité intérieure.....	116
4.10 Équipements et services dans les territoires.....	120
4.11 Prix à la consommation.....	120
4.12 Activité productrice et démographie des entreprises.....	125
4.13 Recherche et développement.....	129
4.14 Tourisme.....	129
4.15 Énergie.....	132
4.16 Environnement – développement durable.....	134
4.17 Transports.....	135
4.18 Agriculture.....	137
4.19 Finances publiques locales.....	142
4.20 Commerce extérieur.....	143
4.21 Comptabilité économique régionale, économie générale.....	144
Annexes	
Annexe 1 – Lexique.....	153
Annexe 2 – Moyens humains et financiers dévolus au recensement de la population selon les territoires.....	159
Annexe 3 – Mise à disposition de résultats infra-communaux.....	161
Annexe 4 - Enquêtes co-financées par la DGOM 2015-2023.....	163

Introduction

Ce document présente l'offre statistique publique en Outre-mer et ses récentes évolutions, tant en termes de dispositifs que de publications ou de bases de données. Il précise également le rôle des principaux producteurs de ces statistiques ultra-marines.

Cette offre statistique, dont l'objectif est d'éclairer le débat public sur des thématiques importantes en Outre-mer, n'est pas figée. L'Insee et les services statistiques des différents ministères, ainsi que les instituts territoriaux, investissent continûment pour répondre au besoin légitime de connaissance démographique, sociale, économique et environnementale de ces territoires.

Plusieurs nouveautés sont à souligner sur les années 2022-2023, cette liste n'étant pas exhaustive :

- la publication pour les cinq DROM des résultats de la comparaison spatiale des prix de 2022 ;
- la publication pour la première fois d'une étude de comparaison spatiale des prix pour Saint-Martin ;
- l'intégration de Mayotte dans la chaîne nationale de l'indice des prix : désormais, l'indice des prix à la consommation mahorais est calculé selon une méthode identique aux autres DROM ;
- la publication d'études inédites sur la grande pauvreté dans les quatre DROM historiques ;
- la diffusion pour la première fois en Nouvelle-Calédonie des taux de pauvreté monétaire au niveau des provinces et des communes, à partir d'un nouveau dispositif annuel de suivi de la pauvreté et des inégalités à partir de sources administratives ;
- la publication de rapports thématiques sur la consommation, les revenus, les dépenses des ménages résidant à Wallis-et-Futuna, à partir de l'enquête Budget des familles de 2020 ;
- la diffusion d'études inédites sur les jeunes qui sont ni en emploi, ni en études, ni en formation à La Réunion, en Guadeloupe et en Martinique ;
- la réalisation et la diffusion des résultats d'une enquête en Polynésie française sur les conditions de vie des étudiants ;
- la publication d'une étude sur les étudiants calédoniens sur la période 2011-2020 ;
- la diffusion à la commune, pour la première fois pour les cinq DROM, d'indicateurs de délinquance ;
- la publication, pour la première fois, d'études sur la victimation et le sentiment d'insécurité à Mayotte ;
- la réalisation et la diffusion des résultats d'une enquête Cadre de vie et sécurité (CVS) en Nouvelle-Calédonie ;
- la publication dans les cinq DROM de plusieurs études du recensement agricole 2020 ;
- la réalisation d'une enquête sur la structure des exploitations agricoles pour la première fois à Mayotte, comme dans les autres DROM ;
- la réalisation d'un recensement agricole en Polynésie française, dans l'ensemble des îles ;
- la publication d'une étude inédite sur l'emploi touristique dans les quatre DROM historiques ;
- la réalisation, après 10 ans de départementalisation, d'un bilan macro-économique pour Mayotte sur quatre thématiques majeures : l'évolution macroéconomique de l'île, l'activité et le

système bancaires, l'emploi et le chômage, les collectivités locales sous l'angle des investissements, de la fiscalité et de l'emploi public ;

- la publication des PIB de Saint-Martin de 2014 à 2021 ;

- la réalisation du recensement exhaustif de la population à Wallis-et-Futuna.

Ce rapport est composé de quatre parties, outre ses annexes :

1. un rappel des responsabilités du service statistique public en Outre-mer ;
2. une présentation des dispositifs statistiques actuels, organisés par thématique ;
3. les projets d'évolution de ces dispositifs en Outre-mer ;
4. une sélection de publications et de bases de données statistiques, intégrant des résultats sur un ou plusieurs DROM ou COM.

La responsabilité et l'organisation du service statistique public

1.1	Responsabilité du service statistique public pour l'Outre-mer	11
1.2	Organisation du service statistique public (SSP) pour produire des statistiques dans les DROM	12
1.3	L'organisation dans les COM	17

1 La responsabilité et l'organisation du service statistique public

Le service statistique public est composé de l'Insee et de seize services statistiques ministériels (SSM) qui réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. Leurs attributions sont précisées par voie réglementaire (décrets et/ou arrêtés).

L'Insee coordonne les travaux des différents services statistiques ministériels. Cette mission est définie par des dispositions juridiques françaises et européennes.

1.1 Responsabilité du service statistique public pour l'Outre-mer

Les responsabilités du service statistique public en matière de production de statistiques ultra-marines sont déterminées en fonction des compétences des différentes collectivités telles que précisées dans les textes juridiques les concernant.

Les collectivités uniques de Martinique, Guyane et Mayotte, ainsi que les départements et régions d'outre-mer de Guadeloupe et de La Réunion, sont régis par l'article 73 de la Constitution. Cet article prévoit que le droit applicable en France métropolitaine dans les départements et régions l'est également de plein droit dans les DROM, mais que les lois et règlements peuvent faire l'objet d'adaptations tenant aux caractéristiques et contraintes particulières de ces collectivités. Aucune adaptation n'ayant été inscrite en matière de statistiques, c'est l'État, en l'occurrence le service statistique public, qui est chargé de l'élaboration des statistiques publiques sur ces territoires.

Les cinq départements et régions d'outre-mer actuels sont donc pleinement intégrés à l'ensemble des départements et régions de France au regard des obligations du service statistique public.

Pour les autres territoires ultra-marins, la situation est hétérogène. Les liens statutaires de l'Insee, et plus largement du service statistique public, avec les différentes collectivités régies par l'article 74 de la Constitution et le chapitre XIII de la Constitution, varient en fonction de la collectivité et selon l'objet de l'observation. Des lois, dont les lois organiques, fixent les compétences entre l'État et la collectivité, en matière de recensement de la population et pour les autres statistiques.

En Nouvelle-Calédonie¹ et en Polynésie française², la compétence en matière de statistiques est reconnue à la collectivité sauf pour l'organisation du recensement de la population et l'établissement des populations légales qui relèvent de la compétence de l'État et donc de l'Insee (selon l'article 157 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité).

Concernant Wallis-et-Futuna, le recensement de la population relève de l'Insee (organisation et populations légales), toujours selon l'article 157 de la loi de 2002 citée *supra*. En l'absence de loi organique, les autres statistiques sont *de facto* sous la responsabilité du chef du Territoire.

À Saint-Pierre-et-Miquelon, c'est l'État qui en est en charge des statistiques : l'Insee pour le recensement de la population et la Préfecture pour les autres statistiques.

1 Loi n° 99-209 organique du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie

2 Loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française

À Saint-Martin et à Saint-Barthélemy³, sauf pour certaines matières (dont la statistique ne fait pas partie), c'est la loi en vigueur en Guadeloupe qui s'applique dans ces territoires ; l'État est donc responsable en matière d'élaboration des statistiques officielles locales sur ces territoires. Aucun texte néanmoins ne précise explicitement que cette compétence est dévolue à l'Insee ou au service statistique public de manière générale, hormis pour le recensement de la population qui relève de l'Insee.

Ainsi, dans les COM, **le service statistique public a une responsabilité :**

- **explicite pour le recensement de la population, sur tous les territoires⁴;**
- **différenciée pour les autres statistiques selon les territoires.**

Enfin, il convient de préciser que le territoire économique de la France pour l'Union européenne, qui définit le champ géographique de nos engagements européens en matière statistique, comprend la France métropolitaine et les six régions ultrapériphériques françaises⁵ : les cinq DROM et Saint-Martin, qui est devenue une région ultrapériphérique depuis son détachement de la Guadeloupe en 2007. Les statistiques publiques européennes, produites par les pays membres de l'Union, sont fixées par des textes juridiques européens (règlements), y compris les modalités de leur production et de leur diffusion. L'Insee et le service statistique public élaborent donc les statistiques européennes pour la France selon les textes en vigueur.

1.2 Organisation du service statistique public (SSP) pour produire des statistiques dans les DROM

1.2.1 Les sources des statistiques régionales

Les données statistiques sont classiquement produites soit à partir d'enquêtes par sondage *ad hoc* réalisées auprès des personnes ou des entreprises, soit à partir de données de sources administratives collectées à d'autres fins que la statistique (sources fiscales, sociales, etc.).

Pour la réalisation des enquêtes, il est nécessaire de disposer d'une base de sondage et d'un référentiel qui d'une part, permettent de tirer un échantillon représentatif de la population concernée par l'étude et, d'autre part, fournissent des informations générales sur cette population (par exemple, répartition de la population par âge ou répartition des entreprises par activité). Par ailleurs, le nombre de personnes ou d'entreprises à interroger est indépendant de la taille de la population totale du territoire concerné, au-delà d'une certaine taille de population. La précision des estimations est directement liée à la taille de l'échantillon et au taux de réponse à l'enquête, donc au coût de l'enquête.

Par ailleurs, le service statistique public français, et l'Insee en particulier, cherche à mobiliser largement les **sources administratives** pour produire des statistiques régionales, en vue d'améliorer la finesse des résultats tout en réduisant la charge des répondants et le coût de la collecte. Les données

3 Articles du code général des collectivités territoriales LO 6214-1 pour Saint-Barthélemy et LO 6314-1 pour Saint-Martin

4 Lois organiques et loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité - Hors exploitation statistique en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna, conformément aux textes.

5 Pour en savoir plus, cf. Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), notamment article 349.

administratives sont collectées par des administrations ou établissements dans le cadre de missions de service public, dont l'objectif premier n'est pas le recueil d'informations statistiques. Ces données sont exhaustives et incluent généralement les quatre DROM historiques ; à Mayotte, en revanche, plusieurs sources administratives continuent leur montée en charge.

Utiliser une source administrative à des fins de statistiques nécessite un travail important sur la donnée administrative pour la rendre exploitable dans un processus statistique et **suppose que la qualité de la source administrative soit suffisante pour l'usage statistique recherché.**

Il faut noter qu'une grande part des **protocoles statistiques nationaux** ne sont **pas conçus pour donner une image régionale** (que ce soit dans l'Hexagone ou en Outre-mer). C'est le cas par exemple des indicateurs d'activités conjoncturels (production, prix de production, chiffres d'affaires). C'est aussi le cas des grands indicateurs économiques, voire d'une bonne partie des enquêtes auprès des ménages. Dans la plupart des cas, les règlements européens relatifs aux enquêtes auprès des ménages (sauf dérogation explicite) demandent une couverture globale de la France mais sans attendre systématiquement de résultats départementaux, ni régionaux.

Ainsi, compte tenu des contraintes techniques et budgétaires, plusieurs enquêtes ne sont pas en mesure de donner des résultats représentatifs pour les DROM (pas plus que pour les régions métropolitaines) ou ne le font que pour certains d'entre eux.

1.2.2 Les dispositifs statistiques hexagonaux sont mis en œuvre dans les DROM, dans la mesure du possible

L'Insee et les services statistiques ministériels déploient pour chaque DROM les mêmes outils et protocoles statistiques que pour les régions ou départements de France métropolitaine.

C'est le cas par exemple du recensement de la population ou, dans la sphère économique, du recensement agricole ou des enquêtes auprès des créateurs d'entreprises (dispositif *Sine*). Ces dernières donnent lieu à publication de résultats régionaux sur le profil des créateurs et des entreprises créées pour chaque DROM comme pour les régions de France métropolitaine. De même, dans le domaine de l'éducation, la grande majorité des sources d'origine administrative étant issues de bases de gestion, leur exploitation permet la publication de statistiques pour chacun des DROM. C'est ainsi le cas de la base centrale des établissements et des effectifs des élèves du second degré. Autre exemple, les séries sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont disponibles pour chacun des DROM.

Toutefois, dans certains cas, les outils et protocoles de France métropolitaine ne peuvent être déployés en Outre-mer, en particulier à Mayotte.

1.2.3 La production statistique est souvent plus complexe dans les DROM qu'en France métropolitaine

La production de statistiques dans les DROM est souvent plus complexe que pour les régions de France métropolitaine.

Le taux de réponse par Internet du recensement de la population en est un exemple. Les mêmes dispositifs de réponse sont déployés dans l'Hexagone et dans les quatre DROM historiques depuis plusieurs années. Pour autant, les disparités dans les taux de réponse par Internet sont nombreuses

entre les régions et les taux les moins élevés sont enregistrés dans les DROM qui restent très en deçà des taux de réponse métropolitains départementaux (de 11 % à 46 % pour les quatre DROM historiques et 1 % pour Mayotte (qui est entré dans le dispositif en 2021) contre une fourchette allant de 56 % à 75 % en France métropolitaine).

Il peut aussi arriver que la couverture des DROM ne soit que partielle, du fait de spécificités locales (absence dans le DROM de certaines activités économiques, TVA⁶ pas en vigueur en Guyane ni à Mayotte) ou d'un défaut de référentiel. Ces cas sont rares et concernent le plus souvent le seul territoire de Mayotte.

Plus généralement :

- des ajustements sont parfois nécessaires : adaptation des questionnaires, prise en compte dans les algorithmes de spécificités en matière de droits notamment (ex. allocations familiales au 1^{er} enfant). Certains de ces ajustements peuvent être très importants. Par exemple : les statistiques sur les comptabilités par types d'exploitations agricoles réalisées dans l'Hexagone ont été étendues à la Guadeloupe, à la Martinique, et à La Réunion depuis 2013 ; leur coût unitaire est bien plus élevé qu'en France métropolitaine du fait des spécificités locales en termes de structuration du réseau des centres comptables et du nombre important d'exploitations au forfait ;
- dans certains domaines, la déclinaison territoriale se heurte régulièrement aux contraintes liées au respect du secret statistique, **lorsque l'activité concerne un trop petit nombre d'entreprises ou de personnes**. Le respect de la loi de 1951, relative à l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques impose des limites de diffusion des données, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Dans les DROM, **le respect du secret statistique limite les diffusions**, par exemple dans le domaine des statistiques du commerce extérieur ou dans celui de la recherche-développement.

Par ailleurs, **certaines sources administratives sont de qualité insuffisante** dans certains DROM pour être exploitées dans un processus de production statistique comparable à celui de la France métropolitaine selon les standards de qualité retenus. Ainsi le dispositif de suivi des revenus des ménages et de la pauvreté dans certains DROM⁷ n'est pas encore similaire à celui des départements de France métropolitaine du fait de la moindre qualité dans ces DROM des données administratives mobilisées pour élaborer ces statistiques (couverture et adressage).

1.2.4 Le cas particulier de Mayotte

Il est à noter que la situation de Mayotte est très liée au fait que son changement de statut est relativement récent (2011). Une stratégie propre a été mise en place pour améliorer à long terme les fondements du système d'information statistique, qui continuent encore à être consolidés. Ces améliorations dépendent pour partie étroitement de la qualité des sources administratives utilisées.

La question centrale est celle de la relative faiblesse des répertoires, qui sont les piliers de tout système d'information statistique. Ces référentiels sont notamment le *Répertoire national*

⁶ Taxe sur la valeur ajoutée

⁷ Guadeloupe, Guyane, Mayotte.

d'identification des personnes physiques (RNIPP), le répertoire *Sirene* et les liasses fiscales. Le répertoire des personnes physiques s'est nettement amélioré au cours des dernières années et est depuis 2018 considéré comme de bonne qualité. Les autres référentiels restent encore insuffisants en niveau comme en qualité, notamment en matière d'adressage, malgré les progrès accomplis.

Les données administratives ne sont pas, non plus, toujours de bonne qualité à Mayotte, en raison notamment de la faiblesse des moyens des administrations locales, de l'importance du secteur informel et de l'effectif important de personnes en situation administrative irrégulière. Par ailleurs, Mayotte est parfois absente du périmètre de certains fichiers administratifs nationaux. La convergence du système statistique de Mayotte vers celui des autres DROM passe par une amélioration de ces fichiers administratifs.

À titre d'exemples :

- Mayotte n'a pas été intégrée dans le *système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité* (Siera), car la déclaration sociale nominative (DSN) ne s'étend très progressivement à ce département que depuis 2022 ;
- les causes médicales de décès enregistrées dans les certificats de décès, et donc les statistiques qui en découlent, ne sont pas encore de même qualité que dans les autres régions.

1.2.5 À l'Insee : une production statistique plus développée dans les DROM que dans les régions métropolitaines

À l'Insee, les statistiques sur les départements et régions d'outre-mer sont élaborées par deux directions interrégionales qui travaillent en étroite relation avec les maîtrises d'ouvrage de la direction générale ainsi qu'avec le Pôle mixte d'ingénierie des enquêtes ménages (Pimen) pour les aspects méthodologiques⁸. Un pôle « Appui au développement de la production de données statistiques sur les départements d'outre-mer à des fins de diffusion » a également été créé à Limoges en septembre 2017, dont l'objectif est d'améliorer la valorisation des productions statistiques de l'Insee dans les DROM sur son site Internet, d'assurer des exploitations spécifiques permettant de produire des données comparables entre DROM et avec la France métropolitaine, et de développer une expertise des sources administratives.

L'Insee réalise dans les DROM des productions spécifiques qui n'ont pas d'équivalent dans les régions métropolitaines.

Ainsi, l'Insee peut être amené à développer ou renforcer certains dispositifs par enquête dans les départements et régions d'outre-mer. Cela permet en particulier de pallier en partie la relative moindre qualité des données administratives dans ces territoires, et d'être en mesure de répondre aux demandes exprimées au sein du Conseil national de l'information statistique (Cnis) ou localement. Depuis 2013, un accord-cadre entre l'Insee et la direction générale des Outre-mer (DGOM) permet de réaliser, chaque année dans chaque DROM, une enquête non pérenne avec une taille d'échantillon suffisamment importante pour avoir des résultats représentatifs au niveau régional. Au-delà de la contribution financière de la DGOM, cet accord permet de stabiliser la réalisation d'enquêtes auprès

⁸ Tirages d'échantillon d'enquêtes, imputations et calages.

des ménages dans les DROM, sur des thématiques définies conjointement avec la DGOM : budget de famille, logement, santé, victimation, etc. La liste des enquêtes concernées par cet accord est fournie au chapitre 3 et en annexe 4. Un tel dispositif sur les enquêtes ménages n'existe pas pour les régions métropolitaines.

L'Insee réalise également dans les DROM d'autres productions spécifiques qui n'existent pas dans les régions métropolitaines. Cela permet de produire des indicateurs attendus par les décideurs publics, et de répondre à des problématiques importantes pour ces territoires.

On peut citer les exemples :

- des indices des prix, qui sont calculés et diffusés mensuellement dans chaque DROM, alors que ce n'est le cas dans aucune région métropolitaine (seul l'indice national est disponible). De ce fait, le nombre de relevés de prix réalisés tous les mois dans les DROM atteint 14 % de l'ensemble des relevés effectués en France pour une population représentant un peu plus de 3 % de la population totale ;
- des comptes économiques qui sont plus élaborés que les comptes régionaux relatifs aux régions métropolitaines avec, pour chacun des DROM, des éléments d'informations beaucoup plus précis sur la formation des revenus⁹ que dans les régions métropolitaines. Fondamentalement, les comptes des départements d'outre-mer sont traités différemment des comptes des régions métropolitaines. Par ailleurs, un système de comptes économiques rapides, assis sur des indicateurs conjoncturels économiques construits dans le cadre du projet « Comptes rapides pour l'Outre-mer » (Cerom) entre l'Insee, l'AFD¹⁰ et l'IEDOM¹¹ est diffusé annuellement dans les DROM historiques. Il repose sur une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l'année écoulée ;
- des enquêtes de *comparaison des prix* entre les départements d'outre-mer et la France métropolitaine environ tous les cinq ans (les résultats de la dernière ont été publiés en juillet 2023) ;
- un dispositif d'enquêtes auprès des entreprises beaucoup plus complet que pour les régions de l'Hexagone (échantillon plus gros) visant à produire des résultats sur chaque DROM (*Esane*¹²) et une enquête spécifique auprès des entreprises à Mayotte (*Esem*¹³).

9 Avec la mise à disposition des composantes du produit intérieur brut (PIB), des activités par branches, des comptes des secteurs institutionnels et du compte des ménages.

10 Agence française de développement

11 Institut d'émission des départements d'outre-mer

12 Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises

13 Enquête structurelle des entreprises de Mayotte

Les moyens consacrés par l'Insee à la production des statistiques sont plus importants en Outre-mer que dans l'Hexagone

Du fait des spécificités des DROM, l'Insee y alloue des moyens relativement supérieurs dans la production des statistiques par rapport au territoire métropolitain et a maintenu sensiblement cet effort alors que ses effectifs se sont contractés. Ainsi en proportion de la population, plus de deux fois plus de moyens humains sont mobilisés par l'Insee dans les DROM qu'en France métropolitaine.

Les moyens de l'Insee dans les DROM

	Effectifs d'enquêteurs, en personnes physiques au 31/12/2022	Effectifs hors enquêteurs, en personnes physiques au 31/12/2022 (a)	Estimations de population, en milliers au 01/01/2023 (b)	(a) / (b)
DROM	135	212	2 208	9,6 pour 100 000 habitants
France métropolitaine (directions régionales)	617	2 930	65 835	4,5 pour 100 000 habitants
DROM / France (directions régionales)	18,0 %	6,7 %	3,2 %	

(a) Source interne Insee ; (b) Source : Insee, estimations de population (2023)

Dans les DROM, du fait des extensions d'enquêtes ménages régulièrement réalisées et de l'enquête cartographique de préparation du recensement de la population qui leur est propre, le réseau d'enquêteurs de l'Insee est relativement plus développé qu'en France métropolitaine. La soutenabilité du coût financier et humain de cet effort n'est possible dans la durée pour l'Insee qu'à condition de pouvoir mobiliser des financements externes. Le principal soutien financier émane de la direction générale des Outre-mer – DGOM – grâce à l'accord-cadre signé entre elle et l'Insee (cf. *supra*). Il permet de garantir des tailles d'échantillon suffisamment importantes pour une enquête non pérenne chaque année dans chaque DROM. Le coût de collecte des enquêtes entrant dans l'accord-cadre de 2019-2022 s'élève à 5,0 M€, dont une contribution de 1,5 M€ par la DGOM.

1.3 L'organisation dans les COM

En Polynésie française et Nouvelle-Calédonie, il existe un institut statistique territorial¹⁴. À Wallis-et-Futuna, un service statistique territorial, le Service territorial de la statistique et des études économiques (STSEE), a été créé en 1982 ; son organisation actuelle date de 2000.

¹⁴ Isee en Nouvelle-Calédonie, ISPF en Polynésie française. Il est d'usage que le responsable de chacun de ces instituts territoriaux soit un cadre issu de l'Insee.

Les choix des travaux de ces instituts ou service territoriaux sont de la responsabilité de l'initiative locale ; un soutien méthodologique peut être apporté par l'Insee dans la mesure du possible, éventuellement dans le cadre des actions de coopération statistique.

Dans les autres COM, l'Insee intervient essentiellement pour les répertoires et le recensement de la population.

Pour l'organisation du *recensement de la population* dans les COM, l'Insee assume une part plus ou moins grande de la charge en moyens humains et financiers selon les territoires¹⁵. À Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon, le recensement est réalisé à coût partagé entre l'Insee et les communes, comme en France métropolitaine. En Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna, la collecte du recensement est intégralement à la charge de l'Insee.

Le service statistique public peut également intégrer des statistiques sur quelques COM dans certaines de ses publications, lorsque la source utilisée pour les établir existe sur ces territoires avec une bonne fiabilité. C'est le cas par exemple du bilan statistique sur l'insécurité et la délinquance du service statistique ministériel de la sécurité intérieure ou encore des résultats statistiques du recensement de la population.

15 Voir annexe 2, les moyens humains et financiers dévolus au recensement de la population selon les territoires.

Les productions statistiques du service statistique public dans les DROM et les COM

2.1	Recensement de la population	21
2.2	État civil	25
2.3	Emploi, chômage, revenus d'activité	26
2.4	Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie	30
2.5	Santé	32
2.6	Solidarités	37
2.7	Enseignement, éducation (dont illettrisme)	39
2.8	Enseignement supérieur	42
2.9	Jeunesse	43
2.10	Sport	43
2.11	Vie associative	45
2.12	Culture	46
2.13	Logement	46
2.14	Justice et sécurité intérieure	48
2.15	Équipements et services dans les territoires	51
2.16	Prix à la consommation	51
2.17	Activité productrice et démographie des entreprises	53
2.18	Recherche et développement (R&D)	55
2.19	Tourisme	56
2.20	Énergie	57
2.21	Environnement - développement durable	58
2.22	Transports	60
2.23	Agriculture	61
2.24	Finances publiques locales	63
2.25	Commerce extérieur	64
2.26	Comptabilité économique et régionale	65

2 Les productions statistiques du service statistique public dans les DROM et les COM

Avertissement : ce qui est présenté ci-après ne se veut pas exhaustif en ce qui concerne les statistiques produites dans les DROM et dans les COM. Il existe nombre d'exploitations de répertoires et de données de gestion qui couvrent ces territoires, des enquêtes réalisées en Outre-mer ainsi que des initiatives locales suscitant des productions statistiques, qui ne sont pas citées ici.

Une sélection de publications statistiques en lien direct avec les productions citées dans ce chapitre est présentée au chapitre 4.

2.1 Recensement de la population

Le système de recensement de la population dans les DROM et dans les COM est différent selon les territoires : soit il est identique à celui de l'Hexagone avec une mise à jour annuelle des populations légales et des résultats statistiques, soit il repose sur un recensement exhaustif quinquennal.

De 1945 à 1999, la France métropolitaine connaissait des recensements exhaustifs tous les 7, 8 ou 9 ans et le mode de collecte était l'interview. Depuis 2004, elle fait l'objet d'un recensement tournant et le questionnaire est renseigné en auto-administré.

2.1.1 En Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et à La Réunion

Depuis 2004, le recensement de la population dans les quatre DROM historiques est réalisé selon la même périodicité qu'en France métropolitaine, sur un cycle de cinq ans :

- dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement est réalisé exhaustivement tous les cinq ans ;
- dans les communes de 10 000 habitants ou plus, le recensement est réalisé par sondage tous les ans. Un échantillon de 8 % des logements est tiré chaque année dans le *répertoire d'immeubles localisé* (RIL) mis à jour par l'Insee en collaboration avec les mairies.

La possibilité de répondre au recensement par Internet a été proposée à partir de 2015, en France métropolitaine comme dans ces quatre DROM. Le taux de réponse par Internet est nettement plus faible Outre-mer qu'en France métropolitaine, avec une grande variabilité entre DROM. Les questionnaires du recensement de la population doivent être renseignés en auto-administré ce qui est le cas majoritairement en France métropolitaine tandis que dans les DROM, la collecte des informations s'effectue encore majoritairement par interview, dans des proportions différentes selon le DROM considéré.

Les outils utilisés dans les DROM pour la cartographie sont analogues à ceux de France métropolitaine, mais adaptés aux spécificités de l'enquête cartographique propre à ces territoires. Les autres outils d'organisation, de suivi, de pilotage sont les mêmes qu'en France métropolitaine. Les contrôles de la

collecte du recensement dans les DROM sont légèrement différents de ceux réalisés en France métropolitaine même si l'application informatique est la même. La différence porte sur la source mobilisée pour ces contrôles : les données fiscales n'ayant pas le même niveau de couverture selon les DROM en comparaison de la France métropolitaine, elles ne sont mobilisées qu'à La Réunion, l'enquête cartographique étant préférée comme source de référence aux Antilles et en Guyane.

Comme en France métropolitaine, les populations légales, puis les résultats statistiques, sont calculés à partir des résultats des cinq dernières années de collecte. Les populations légales de toutes les communes sont actualisées chaque année.

Les résultats des recensements de la population des quatre DROM historiques sont mis à jour et diffusés chaque année en même temps que ceux de la France métropolitaine et obéissent aux mêmes règles de diffusion, à savoir :

- en décembre de l'année N, les populations légales¹⁶ de l'année N-2, applicables à partir du 1^{er} janvier de l'année N+1 ;
- en fin juin de l'année N+1, les résultats statistiques de l'année N-2¹⁷.

Le protocole de collecte connaît cependant quelques adaptations pour les DROM.

- L'année précédant la collecte, une enquête cartographique réalisée par l'Insee permet de déterminer les logements à recenser dans les communes de ces départements (cette enquête n'existe pas en France métropolitaine). Aux Antilles-Guyane, l'enquête est réalisée sur la totalité du territoire des communes de moins de 10 000 habitants et dans les îlots concernés par l'échantillon de l'année de collecte dans les communes de 10 000 habitants ou plus. À La Réunion, cette phase d'actualisation cartographique est mise en œuvre en complément de l'utilisation de sources administratives (permis de construire, données fiscales). Ces opérations sont spécifiques aux DROM et permettent de répertorier toutes les constructions et leur nombre de logements ; en France métropolitaine, dans les communes de 10 000 habitants ou plus, l'Insee s'appuie exclusivement sur une mise à jour du répertoire d'immeubles localisés (RIL) à partir de sources administratives et sur l'expertise des communes. La différence de processus tient au fait que la construction est souvent très dynamique dans les territoires d'outre-mer et que les sources administratives sont de qualité encore variable. Chaque commune doit expertiser les résultats de l'enquête cartographique réalisée par l'Insee. De ce fait, chaque commune des DROM possède un RIL, y compris les communes de moins de 10 000 habitants (en France métropolitaine, seules les communes de 10 000 habitants ou plus possèdent un RIL).
- Le plan de sondage pour les communes de 10 000 habitants ou plus est différent dans ces DROM de celui de l'Hexagone. Il s'appuie sur un découpage infra-communal en îlots. Les îlots sont répartis en cinq groupes de rotation ; puis un échantillon d'adresses est tiré de façon stratifiée par type d'adresses afin que la charge de collecte représente 40 % des logements du groupe¹⁸.

16 Les dernières populations légales disponibles depuis fin décembre 2022 sont celles en date de référence 1^{er} janvier 2020 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6683037>.

17 Par exemple, les données 2020 ont été mises en ligne sur Insee.fr en juin 2023.

18 Depuis 2019, comme en France métropolitaine, sont enquêtés de façon exhaustive les grandes adresses, les adresses neuves et les hôtels du groupe de rotation de l'année.

2.1.2 À Mayotte

À Mayotte, jusqu'en 2017, la méthode de recensement était différente de celle mise en œuvre aux Antilles-Guyane et à La Réunion, cela conformément à la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. Le recensement de la population y était organisé par l'Insee tous les cinq ans (en 2007, 2012 et en 2017), avec une collecte exhaustive réalisée sur une période de quatre semaines. Les agents recenseurs utilisaient la méthode de l'interview avec des questionnaires papier. La réponse par Internet n'était pas proposée.

Les dernières populations légales, dont l'élaboration relève de la responsabilité de l'Insee, ont été authentifiées par décret le 14 décembre 2017¹⁹. Leur publication est ainsi intervenue avant la fin de l'année du recensement, les populations légales entrant en vigueur au 1^{er} janvier suivant.

Les résultats statistiques du recensement de 2017 ont été diffusés à partir de 2019, et plusieurs études régionales publiées depuis sur le site Insee.fr dans les collections *Insee Analyses Mayotte* et *Insee Flash Mayotte*.

Depuis 2021, conformément à la loi n° 2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle Outre-mer, le recensement à Mayotte est réalisé selon les mêmes modalités que dans les autres DROM, avec des enquêtes annuelles par sondage dans les communes de plus de 10 000 habitants et une enquête quinquennale exhaustive dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Afin de tenir compte des spécificités de ce territoire, et notamment de la forte évolution des bâtis précaires entraînée par la croissance rapide de la population, une adaptation supplémentaire est mise en œuvre à Mayotte : l'ensemble des habitations de fortune sont recensées de façon exhaustive lors de la collecte dans les grandes communes. Elles ne sont pas échantillonnées au même titre que les autres logements.

La première enquête annuelle a eu lieu en 2021, il s'agissait par ailleurs du seul département concerné au niveau national par une enquête annuelle de recensement cette année-là du fait du report de l'opération dans les autres départements en raison de la pandémie de Covid-19. Les enquêtes annuelles vont se poursuivre sur le territoire de Mayotte. Les premières actualisations de population légale seront publiées fin 2025 et les résultats statistiques seront disponibles en juin 2026. En effet, la nouvelle méthode de recensement mise en œuvre à Mayotte suppose un cycle de cinq enquêtes annuelles de recensement avant publication des premiers résultats, afin que tout le territoire soit enquêté. Cela avait aussi été le cas lors de l'initialisation de cette méthode de recensement dans l'Hexagone et les autres DROM au début des années 2000.

Les résultats – populations légales et statistiques - seront ensuite actualisés chaque année, comme dans les autres DROM.

2.1.3 Dans les COM

À **Saint-Martin** et à **Saint-Barthélemy**, le recensement de la population est organisé par le service territorial de l'Insee en Guadeloupe selon les mêmes modalités que pour les communes de Guadeloupe : Saint-Martin a été enquêtée en 2023 ; une collecte exhaustive a été réalisée en 2023 à Saint-Barthélemy.

¹⁹ <https://www.legifrance.gouv.fr/Décret n° 2017-1688 du 14 décembre 2017>

Les populations légales, puis les résultats statistiques, sont calculés à partir des résultats des cinq dernières années de collecte selon les mêmes méthodes que pour les autres communes de Guadeloupe (et donc de l'Hexagone, des Antilles-Guyane et de La Réunion). Les populations légales sont actualisées chaque année.

Les résultats des recensements de la population sont publiés chaque année en même temps que ceux de la France métropolitaine²⁰.

À **Saint-Pierre-et-Miquelon**, les deux communes sont recensées tous les cinq ans (2011, 2016, 2022 (en raison du report de collecte d'un an du fait de la pandémie)), comme toutes les autres communes de moins de 10 000 habitants de France métropolitaine, avec des imprimés et une méthode identiques à ceux de France métropolitaine. La réponse par Internet est possible. La collecte est décalée de deux mois par rapport aux dates de France métropolitaine en raison du climat très rigoureux de janvier et février, mois de collecte dans l'Hexagone.

Les populations légales, puis les résultats statistiques, sont calculés de la même façon que pour les communes de moins de 10 000 habitants de France métropolitaine. Les populations légales sont actualisées chaque année. Les résultats des recensements de la population sont publiés chaque année en même temps que ceux de l'Hexagone²⁰.

En **Polynésie française**, en **Nouvelle-Calédonie** et à **Wallis-et-Futuna**, conformément à la loi relative à la démocratie de proximité du 27 février 2002, des recensements généraux de la population sont organisés tous les cinq ans par l'Insee en collaboration avec les instituts statistiques locaux. Ainsi, la Polynésie française a été recensée en 2012, 2017 et 2022 ; la Nouvelle-Calédonie a été recensée en 2009, 2014, 2019 et le sera en 2024 ; Wallis-et-Futuna a été recensée en 2008, 2013 et 2018 et l'est en 2023. La méthode de recensement exhaustif sur l'ensemble des communes à la même date est mise en œuvre. La collecte est réalisée sur une période de l'ordre d'un mois. Les agents recenseurs utilisent la méthode de l'interview avec des questionnaires papier. La réponse par Internet n'est pas proposée. La publication des populations légales est de la responsabilité de l'Insee. Elle intervient en général avant la fin de l'année du recensement et les populations légales entrent en vigueur au 1^{er} janvier suivant. Elles restent valables pendant cinq ans. Les résultats sont disponibles sur le site Insee.fr et sur les sites Internet des instituts locaux.

L'exploitation statistique de ces recensements, au-delà du calcul de la population légale, et la réalisation des études sont de la responsabilité de l'institut de statistique local (ISPF²¹ en Polynésie française, Isee²² en Nouvelle-Calédonie, STSEE²³ à Wallis-et-Futuna). Les résultats statistiques sont disponibles sur les sites Internet de ces instituts.

L'Isee (Nouvelle-Calédonie) comme le STSEE (Wallis-et-Futuna), en partenariat avec la communauté du Pacifique (CPS), mettent à disposition sur leur site Internet un outil de cartographie en ligne appelé PopGIS3. Cet outil permet une visualisation des données du dernier recensement de la population dans chacun de ces deux territoires.

20 En décembre de l'année N, les populations légales de l'année N-2, applicables à partir du 1^{er} janvier de l'année N+1 ; en juillet de l'année N, les résultats statistiques de l'année N-3 (niveau commune) ; en octobre de l'année N, les bases de données infra-communales de l'année N-3.

21 Institut de la statistique de la Polynésie française

22 Institut de la statistique et des études économiques de la Nouvelle-Calédonie

23 Service territorial de la statistique et des études économiques de Wallis-et-Futuna

2.2 État civil

Le répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) est l'image des registres d'état civil détenus par les communes. Il est mis à jour grâce aux bulletins statistiques de l'état civil établis et adressés à l'Insee par les communes à la suite des naissances, décès, et mentions portées en marge des actes de naissance. Pour les personnes nées à l'étranger et vivant ou ayant vécu en France, le RNIPP est alimenté avec les informations issues des organismes de sécurité sociale. En complément de la gestion de ce répertoire, l'Insee collecte d'autres informations statistiques auprès des officiers d'état civil, sur les mariages, les pactes civils de solidarité et sur les caractéristiques socio-démographiques des parents des nouveaux-nés et des personnes décédées.

Les bulletins statistiques d'état civil ont été rénovés au 1^{er} janvier 2023 après une large concertation. Ils permettront notamment d'avoir plus d'informations sur les décès, en tirant les enseignements de la crise sanitaire, et également de mieux suivre les divorces.

Sont concernées toutes les communes de France métropolitaine et des DROM, ainsi que les COM intégrés au RNIPP.

2.2.1 Dans les DROM

Le RNIPP comprend l'ensemble des personnes nées en France métropolitaine et dans un DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte) ainsi que l'ensemble des personnes nées à l'étranger et vivant ou ayant vécu dans ces territoires et affiliées à un organisme de protection sociale.

Les statistiques annuelles sur les naissances, les décès et les mariages sont publiées par l'Insee sur la France métropolitaine et les cinq départements et régions d'outre-mer.

Pour Mayotte, pour la première fois en 2018, a été publiée une étude basée sur des données de décès validées, que l'on peut considérer comme exhaustives et convenablement datées et domiciliées. Cela est le résultat de l'effort continu de l'Insee en lien avec les autorités locales, pour bâtir une statistique démographique solide.

Les nombres de décès et de naissances par commune pour les DROM ont été intégrés à partir de 2020 dans la diffusion de données locales de l'Insee.

Pendant la crise sanitaire du Covid-19, de fin mars à fin juillet 2020, l'Insee a publié chaque semaine les statistiques quotidiennes de décès par département sur le site Insee.fr. Cette diffusion a été maintenue depuis avec un rythme variable (hebdomadaire ou mensuel) selon l'intensité de l'épidémie et concerne toutes les régions françaises.

2.2.2 Dans les COM

Le RNIPP comprend les personnes nées à Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, et en Polynésie française. L'intégration des personnes nées à Wallis-et-Futuna a commencé en 2020. Elle est achevée pour Wallis et en cours d'achèvement pour Futuna.

Le décret n° 2006-278 du 8 mars 2006 prévoyait l'intégration des personnes nées en Nouvelle-Calédonie. L'Insee a échangé à plusieurs reprises avec le gouvernement de Nouvelle-Calédonie afin de recueillir son avis sur la pertinence d'une inscription systématique des personnes nées en Nouvelle-Calédonie au

RNIPP alors que la compétence « état civil » relève des institutions locales. Jusqu'à ce jour, les échanges n'ont pas permis d'appliquer le décret²⁴.

Une opération spécifique avait été mise en place depuis 2016, à la demande du ministère de l'Outre-mer, afin d'immatriculer les étudiants polynésiens, wallisiens et calédoniens avant leur arrivée sur le sol métropolitain. Elle a pris fin pour la Polynésie française et Wallis-et-Futuna en raison de l'intégration désormais des personnes nées dans ces territoires dans le RNIPP. Elle a pris fin également pour la Nouvelle-Calédonie car le maintien de cette opération était conditionné à l'engagement du territoire pour une immatriculation des Calédoniens au RNIPP, engagement qui ne s'est pas concrétisé (cf. *supra*). Hors Insee et gestion du RNIPP, un dispositif spécifique visant à faciliter les démarches des étudiants néo-calédoniens pour disposer de droits sociaux à leur arrivée en France métropolitaine est mis en place par les organismes de protection sociale.

Les statistiques annuelles sur les naissances, les décès et les mariages sont mises à disposition par l'Insee pour les collectivités d'outre-mer de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. La diffusion des données d'état civil en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna est assurée par les services statistiques locaux (ISPF et STSEE respectivement).

2.3 Emploi, chômage, revenus d'activité

Les statistiques du marché du travail reposent sur différentes sources, mobilisées alternativement selon les besoins.

Pour la mesure du **chômage**, dans les DROM comme au niveau national, la source de référence est l'enquête Emploi, réalisée par l'Insee. Régie par un règlement européen, c'est la seule source fournissant une mesure des concepts de chômage, d'emploi et d'inactivité **selon la définition du Bureau international du travail (BIT)**. Hormis à Mayotte (cf. *infra*), l'enquête est réalisée en continu, toutes les semaines de l'année, auprès d'un échantillon de personnes vivant en logement ordinaire et interrogé chacun relativement à une semaine de référence. Un même logement est interrogé six fois, les différentes interrogations étant espacées d'un trimestre.

Les questions portent sur l'emploi et ses caractéristiques (temps partiel, durée du travail, type de contrat, revenu du travail...), la recherche d'emploi et la disponibilité pour prendre un emploi, questions qui permettent de calculer l'indicateur de chômage, la formation (niveau de diplôme, spécialité de formation, formation continue...), l'origine sociale, la situation un an auparavant et la situation principale sur les douze derniers mois.

À l'occasion du nouveau règlement cadre européen IESS (*Integrated European social statistics*), une refonte de l'enquête Emploi a été réalisée par l'Insee en 2021 : nouveau questionnaire, introduction d'une collecte par Internet, modification de la méthode de pondération pour la France métropolitaine. Cette refonte concerne l'Hexagone et les quatre DROM historiques.

L'emploi et le chômage sont également mesurés « **au sens du recensement** », avec des critères proches mais moins factuels et moins nombreux, et sur une période moins précise que dans l'enquête Emploi qui mesure les concepts « au sens du BIT ».

Les **statistiques de demandeurs d'emploi** et **d'offres d'emploi** sont élaborées à partir des données mensuelles de Pôle emploi exploitées avec la Direction de l'animation de la recherche, des études et

24 Suite aux derniers échanges avec la Nouvelle-Calédonie, il n'est pas envisagé une intégration des Calédoniens au RNIPP.

des statistiques (Dares), service statistique du ministère en charge du travail. Elles permettent de dénombrer le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fin de mois (par catégorie, sexe et âge) ainsi que les offres d'emploi collectées par Pôle emploi.

Les **statistiques sur l'emploi et les revenus d'activité** reposent sur un système d'information géré par l'Insee, dénommé *Siera*²⁵. Ce système d'information est construit à partir de sources administratives, très majoritairement les déclarations sociales nominatives (DSN) qui sont mensuelles. La mesure de l'emploi public est également assurée par le *Siera* : elle repose, en attendant la généralisation de l'utilisation de la DSN à la fonction publique, sur l'exploitation des fichiers de paie de l'État pour la fonction publique d'État, des déclarations sociales pour les fonctions publiques hospitalière et territoriale et du Recensement des agents de l'État, pour les militaires. C'est le dispositif appelé *Système d'information sur les agents des services publics*, *Siasp*, qui synthétise et homogénéise ces sources.

Le *Siera* est complété d'enquêtes sur le *coût de la main-d'œuvre et sur la structure des salaires* (Ecmoss)²⁶ menées auprès des établissements et de leurs salariés.

Ce système d'information permet de produire une information annuelle et structurelle sur l'emploi total et sur les revenus d'activité, salariaux et non salariaux, et une information trimestrielle sur l'emploi salarié (y compris intérim).

Ce dispositif est complété par le système d'observation de la Dares, basé sur des exploitations de sources administratives et des enquêtes, parmi lesquelles quatre enquêtes du dispositif *Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre* (Acemo).

2.3.1 En Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et à La Réunion

2.3.1.1 L'enquête Emploi

Les quatre DROM historiques ont pleinement intégré le dispositif national d'enquête Emploi en 2014. L'échantillon annuel a été augmenté pour permettre d'assurer la fiabilité des résultats sur les principaux indicateurs en moyenne annuelle pour chacun de ces DROM. Le questionnaire de l'enquête comporte des questions spécifiques aux personnes résidant dans un DROM sur leur mobilité résidentielle.

Depuis l'automne 2018, les séries longues annuelles sur les principaux indicateurs de l'enquête Emploi couvrent le champ France (hors Mayotte) et plus seulement la France métropolitaine. Le taux de chômage au sens du BIT et tous les indicateurs associés sur le marché du travail, publiés chaque trimestre dans un « *Informations Rapides* », portent également sur le champ France, hors Mayotte. Ils incluent les résultats des quatre DROM historiques, avec des séries longues recalculées sur le champ France (hors Mayotte) depuis l'automne 2019.

Chaque année, la plupart des indicateurs annuels sont également diffusés et commentés DROM par DROM. Par exemple, depuis 2018, un tableau de bord annuel est diffusé sur Insee.fr (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques). Il propose les principaux indicateurs du marché du travail (taux

25 Système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité

26 Ces enquêtes permettent de recueillir les données requises dans le cadre du règlement européen n° 530/1999 et absentes des déclarations sociales (ex : diplôme des salariés, ancienneté, durée travaillée (dont congés) et rémunérée, ensemble des dépenses engagées par l'entreprise au bénéfice de ses salariés (dépenses au comité d'entreprise, œuvres sociales...)). Le champ des enquêtes (qui ne donne que des résultats nationaux) a été étendu aux quatre DROM historiques avec le cycle quadriennal 2014-2017.

d'activité, taux d'emploi, taux de chômage) comparant les données par DROM et la France métropolitaine au cours des dernières années.

Depuis octobre 2020, en plus de l'exploitation de ces résultats en moyenne sur l'année, des taux de chômage localisés trimestriels au sens du BIT sont calculés et diffusés par l'Insee pour chaque DROM historique en s'appuyant notamment sur les résultats de l'enquête Emploi.

2.3.1.2 Demandeurs d'emploi et offres d'emploi

Les statistiques de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et d'offres d'emploi, incluent les quatre DROM historiques.

Depuis 2017, la correction de la saisonnalité et des jours ouvrables (CVS-CJO) des données des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) inscrits à Pôle emploi a été centralisée à la Dares pour toutes les séries territoriales : les méthodes sont ainsi harmonisées et la mise en cohérence, telle que la somme des données régionales hors Mayotte égale aux données pour la France (hors Mayotte), est assurée.

2.3.1.3 Statistiques sur l'emploi, les revenus d'activités, les mouvements de main-d'œuvre

La grande majorité des sources d'origine administrative donnent lieu à publication pour chaque DROM. En particulier, le *Siera* couvre les quatre DROM historiques.

Le périmètre géographique des enquêtes réalisées par la Dares intègre autant que possible les DROM. Depuis juin 2017, les estimations trimestrielles sur l'emploi salarié sont une publication commune Insee-Dares-Urssaf²⁷ Caisse nationale. Son champ est celui de la France hors Mayotte. Depuis juin 2018, les estimations trimestrielles sur l'emploi salarié sont également produites pour chacun des quatre DROM historiques.

La Dares publie également l'emploi intérimaire en fin de mois par région de France hors Mayotte, y compris pour les quatre DROM historiques. Les séries débutent en janvier 2000.

Annuellement depuis 2021, la Dares diffuse l'emploi détaché en fin de trimestre par région et département de France hors Mayotte, y compris pour les quatre DROM historiques. Les séries non désaisonnalisées débutent en 2018.

Les quatre enquêtes du dispositif *Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre* (Acemo) font maintenant l'objet d'une extension aux quatre DROM historiques. La collecte a débuté en juillet 2017 pour l'enquête trimestrielle et en 2018 pour l'enquête sur les *petites entreprises* (Acemo-TPE), l'enquête sur le *dialogue social en entreprise* (Acemo-DSE) et l'enquête sur *la participation, l'intéressement, les plans d'épargne entreprise et l'actionnariat des salariés* (Acemo-PIPA).

2.3.1.4 L'emploi public

Les quatre DROM historiques sont couverts par les données d'emploi public produites et diffusées.

2.3.1.5 L'emploi au sens du recensement

Les données sur l'emploi, issues du recensement de la population, sont disponibles pour chacun des DROM, sous forme de chiffres clés, tableaux détaillés. Elles présentent les caractéristiques de la population active, de l'emploi au lieu de travail, de l'emploi au lieu de résidence, les déplacements domicile/travail, à un niveau infra-régional.

27 Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales

2.3.1.6 L'activité partielle et les restructurations d'entreprises

Depuis 2020, les statistiques sur l'activité partielle et les restructurations d'entreprises (procédures de licenciement économiques collectifs et ruptures conventionnelles) incluent l'ensemble des cinq DROM.

2.3.1.7 Indicateurs de tension

Établis à partir de plusieurs sources (DEFM, enquête *Besoins en main-d'œuvre*, enquête *Emploi*, enquête annuelle de *recensement de la population*, enquête *conditions de travail / risques psycho-sociaux*, offres d'emploi collectées par Pôle emploi et offres d'emploi en ligne), les indicateurs de tension publiés par la Dares, conjointement avec Pôle emploi, sont diffusés pour les régions métropolitaines et pour chacun des quatre DROM historiques.

2.3.1.8 Dispositifs d'insertion professionnelle

Le nombre d'entrées et de bénéficiaires des différents dispositifs de la politique de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle (contrats aidés, accompagnement des jeunes, entrées en formation des personnes en recherche d'emploi, apprentissage, etc.) sont diffusés chaque mois par la Dares pour chacun des cinq DROM séparément via le site « poem.travail-emploi.gouv.fr ».

Les taux de poursuite d'études et d'emploi en sortie de l'apprentissage issus du dispositif InerJeunes sont diffusés pour les quatre DROM historiques (cf. chapitre 4 - Sélection de publications statistiques).

2.3.1.9 Dispositifs de suivi des demandeurs d'emploi

Actualisé trimestriellement, le dispositif ForCE mis en place par la Dares, permet de mesurer l'accès à la formation des demandeurs d'emploi et les trajectoires de retour à l'emploi. Il résulte de l'appariement des données de quatre bases statistiques : le fichier historique des demandes d'emploi des inscrits à Pôle emploi, la base des contrats salariés issue des DSN, la base des entrées en formation des stagiaires de la formation professionnelle, et la base de suivi des jeunes en mission locale. Le dispositif est accessible via le Centre d'accès sécurisé aux données (CASD). Les données sont disponibles pour les quatre DROM historiques.

2.3.2 À Mayotte

À Mayotte, depuis 2013, l'enquête *Emploi* est réalisée chaque année au 2^e trimestre, et non pas en continu sur l'ensemble de l'année comme en France métropolitaine et dans les quatre autres DROM. La publication des résultats en début d'année porte donc sur la situation au moment de la collecte de l'année précédente. Le questionnaire est très proche de celui qui était utilisé dans les DROM historiques avant 2013. Mayotte est incluse dans le tableau de bord annuel sur les résultats de l'enquête *Emploi* diffusé depuis 2018 sur Insee.fr.

Depuis début 2023, l'enquête *Emploi* est réalisée en continu à Mayotte, une dernière enquête annuelle ayant été menée en parallèle au 2^e trimestre 2023.

Les séries des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de Mayotte sont diffusées depuis décembre 2016 par le Cerom dans les tableaux de bord, introduits par un avertissement. La possibilité de corriger les séries de DEFM pour Mayotte de la saisonnalité et des effets des jours ouvrables a été étudiée par la Dares début 2018 et début 2020. Elle avait alors conduit à privilégier l'analyse des évolutions en glissement annuel. L'expertise menée lors de la campagne de désaisonnalisation début 2022 a permis

une publication de séries désaisonnalisées pour Mayotte. Il ressort néanmoins de cette expertise que de nombreuses séries ne présentent pas de saisonnalité.

Pour le dispositif *Sortants des listes de Pôle emploi*, le champ de l'enquête a été étendu à Mayotte en 2017.

À partir de 2020, les statistiques sur l'activité partielle et les restructurations d'entreprises (procédures de licenciement économiques collectifs et ruptures conventionnelles) incluent Mayotte.

L'ensemble des données relatives aux dispositifs d'insertion et de formation professionnelle (contrats aidés, garantie jeune, entrée en formation, en apprentissage, etc.) publiées par la Dares sont disponibles pour Mayotte. Les données du dispositif ForCE sur l'accès à la formation des demandeurs d'emploi sont également disponibles pour Mayotte.

Bien qu'il y ait des données sur l'emploi public à Mayotte dans le Système d'information sur les agents des services publics (*Siasp*), le taux de couverture est insuffisant pour envisager une diffusion pour ce département, au moins jusqu'en 2022. Un encadré avec une estimation globale de l'emploi public pour Mayotte est diffusé par le service statistique ministériel de la Fonction publique dans le rapport annuel sur l'état de la Fonction publique (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

2.3.3 Dans les COM

À partir du recensement de la population, des informations sur l'emploi sont disponibles et publiées chaque année en même temps que ceux de l'Hexagone pour les collectivités à Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin. En Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna, des informations sur l'emploi sont disponibles tous les cinq ans à partir de l'exploitation statistique du recensement qui est de la responsabilité des instituts statistiques de ces territoires.

Les séries des DEFM corrigées des variations saisonnières sont publiées pour Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Les statistiques de recours à l'activité partielle intègrent depuis mars 2020 les collectivités de Saint-Martin, Saint-Barthélemy ainsi que Saint-Pierre-et-Miquelon.

Avec la mise en place d'un dispositif d'enquête sur l'emploi en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, l'Isee et l'ISPF publient désormais des résultats détaillés sur le marché du travail, en concept du Bureau international du travail.

En Nouvelle-Calédonie, l'Isee réalise une enquête sur l'emploi (enquête sur les forces de travail), annuellement depuis 2017. Les résultats de l'édition 2020 ont été publiés en octobre 2021. La méthodologie de cette enquête est largement inspirée de celle de l'enquête Emploi annuelle à Mayotte. L'enquête n'a pu être réalisée en 2021, mais a été collectée en 2022 dans le cadre de la refonte du dispositif.

Grâce à une collaboration entre l'Isee et l'ISPF, une enquête sur l'emploi a également été mise en place en Polynésie française en 2018. Depuis, elle a lieu tous les ans en Polynésie (y compris pendant la période de la pandémie) et les publications sont disponibles à la fin de l'année de collecte.

2.4 Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie

La source de référence en France métropolitaine pour la mesure du taux de pauvreté monétaire et des distributions de niveau de vie au niveau national est l'enquête *Revenus fiscaux et sociaux* (ERFS). Elle

consiste en un appariement entre l'enquête *Emploi* et les données administratives fiscales et sociales sur les revenus et les prestations sociales (déclarations de revenus, dossiers des allocataires CAF²⁸, Cnav²⁹, MSA³⁰). Pour les résultats infra-nationaux, un dispositif annuel exhaustif, baptisé *Filosofi*, a été mis en place en 2015. Il s'appuie sur un appariement exhaustif des déclarations de revenus et des données de prestations sociales et permet la diffusion de données à un niveau régional, départemental, communal voire infra-communal.

Concernant la pauvreté en conditions de vie, l'indicateur de privation matérielle et sociale est calculé par exploitation de l'enquête annuelle *Statistiques sur les ressources et les conditions de vie* (SRCV), volet français de l'enquête sous règlement européen *Statistics on Income and Living Conditions* (Silc). Depuis son lancement en 2004 et jusqu'en 2022, l'enquête SRCV n'avait été collectée que dans l'Hexagone hormis en 2018, les DROM historiques ayant bénéficié ponctuellement cette année-là d'une extension de l'enquête permettant de produire des résultats par territoire. Depuis 2022, la collecte de SRCV a été étendue aux quatre DROM historiques. Les résultats seront désormais disponibles à partir de l'année 2022 sur le champ France (hors Mayotte), mais la taille des échantillons Outre-mer ne permet pas d'avoir des résultats par DROM.

L'enquête sur les *Technologies de l'information et de la communication* (TIC) réalisée auprès des ménages permet de collecter des informations décrivant l'équipement et les usages des ménages dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (informatique, Internet fixe et mobile). Cette enquête répond à un règlement de l'Union européenne sur l'utilisation des TIC.

2.4.1 En Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et à La Réunion

Filosofi permet la diffusion de résultats sur les niveaux de vie et la pauvreté monétaire sur La Réunion et la Martinique depuis le millésime 2013 (publié en 2016). Depuis le millésime 2015 (publié mi-2018), la méthodologie est totalement cohérente avec celle de l'Hexagone.

En Guadeloupe et en Guyane, les difficultés sont plus grandes et il n'est pas envisagé à très court terme de publier les résultats correspondants, du fait notamment de la faible qualité des informations des fichiers fiscaux dans ces territoires. Pour pallier la moindre qualité des sources fiscales, un dispositif complémentaire de mesure des revenus et de la pauvreté par voie d'enquête, *Budget de famille* (BdF), a été mis en place dans les DROM, permettant des résultats sur chacun de ces départements. L'enquête est réalisée tous les cinq ans environ. La dernière collecte a été menée dans les quatre DROM historiques en 2017, comme en France métropolitaine, et les principaux résultats ont été diffusés en 2019 et 2020.

De manière à compléter l'approche monétaire de la pauvreté, l'enquête SRCV (sur les ressources et conditions de vie), menée en France métropolitaine, a été étendue ponctuellement aux quatre DROM historiques pour la première fois en 2018 avec le soutien financier de la DGOM. Des premières publications sur les privations matérielles et sociales et le bien-être ont été diffusées en décembre 2020, d'autres sur la « grande pauvreté » l'ont été en juillet 2022.

28 Caisses d'allocations familiales

29 Caisse nationale d'assurance vieillesse

30 Mutualité sociale agricole

En 2017, l'enquête TIC sur les technologies de l'information et la communication a bénéficié d'une extension d'échantillon dans chaque DROM historique, avec le soutien financier de la DGOM, afin de pouvoir fournir des résultats significatifs par département. Les résultats ont été publiés en 2019. En 2022, le plan de sondage de l'enquête TIC a été modifié pour viser une population de répondants proportionnelle à celles des quatre DROM historiques. Cette évolution pourra permettre d'exploiter l'enquête et de diffuser des résultats Outre-mer, sur l'agrégat des quatre DROM historiques.

2.4.2 À Mayotte

Tout comme en Guyane, la qualité des sources administratives, intrant du dispositif *Filosofi*, sont de qualité insuffisante pour permettre la production de résultats sur ce territoire.

Une enquête *Budget de famille*, collectée en 2018, a permis d'actualiser les données sur les niveaux de vie et la pauvreté monétaire à Mayotte. Ces dernières ont été diffusées en 2020.

2.4.3 Dans les COM

En Nouvelle-Calédonie, en complément de son enquête *Budget de famille* (dont la dernière édition date de 2020), l'Issee a mis en place un dispositif annuel de suivi de la pauvreté et des inégalités à partir de sources administratives permettant de reconstituer l'ensemble des ressources monétaires des ménages. À noter que pour la première fois des taux de pauvreté monétaire sont diffusés au niveau de la Nouvelle-Calédonie, de ses provinces et de ses communes.

En Polynésie française, dans le cadre du partenariat Cerom, plusieurs études à partir des données de l'enquête réalisée par téléphone auprès des ménages ont été publiées entre avril 2021 et avril 2022. Ce dispositif permet de produire un indicateur de climat de confiance des ménages (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques). Par ailleurs, l'ISPF a réalisé une enquête sur les conditions de vie des étudiants en 2021. Les résultats de cette enquête commanditée par la Délégation pour la prévention de la délinquance de la jeunesse (DPDJ) ont été publiés en mai 2022.

À Wallis-et-Futuna, le STSEE a réalisé une enquête *Budget des familles*, collectée de novembre 2019 à octobre 2020, qui a permis d'actualiser les résultats de l'enquête de 2005-2006. En partenariat avec la communauté du Pacifique (CPS), plusieurs rapports thématiques ont été publiés en avril 2022.

2.5 Santé

La France dispose de bases de données médico-administratives nationales centralisées, constituées et gérées par des organismes publics, couvrant de façon exhaustive et permanente l'ensemble de la population dans divers domaines stratégiques pour la santé publique et la recherche : recours aux soins dont les hospitalisations, prestations dont celles liées à un handicap, situations professionnelle, sociale et économique. Malgré certaines limites, ces bases constituent une source incontournable pour la connaissance de l'état de santé au niveau local, en particulier dans les DROM.

Les statistiques sur le domaine de la santé s'appuient sur les sources émanant des différents producteurs de données, qui assurent généralement leur diffusion via des bases de données « secondaires » mettant à disposition sur Internet un large ensemble d'indicateurs, en privilégiant les

possibilités de déclinaison locale, par exemple la base Score santé de la Fnors³¹ ou le mémento annuel « Statistiques et indicateurs de la santé et du social » (Statiss) réalisé depuis son édition 2017 par la Fnors en collaboration avec les agences régionales de santé (ARS) et avec l'appui du service statistique ministériel responsable des statistiques de santé, la Drees³². De nombreuses sources couvrent les cinq départements et régions d'outre-mer, voire certains COM.

2.5.1 Dans les DROM

2.5.1.1 Les sources administratives

Les principales statistiques issues de sources administratives, produites par le service statistique ministériel responsable des statistiques sur la santé (Drees) et disponibles dans les DROM, sont les suivantes :

- dans les cinq DROM :

- le *Système national d'information inter-régimes de l'assurance maladie* (Sniir-AM) regroupe les informations issues des remboursements effectués par l'ensemble des régimes d'assurance maladie pour les soins du secteur libéral. Les prestations de soins sont disponibles pour les cinq DROM depuis 2008 ;
- le *Programme de médicalisation des systèmes d'information hospitaliers* (PMSI) recueille les informations médico-administratives sur les séjours hospitaliers, dans les établissements de santé publics et privés³³ ;
- la *Statistique annuelle des établissements* (SAE) fournit des données sur les établissements de santé publics et privés, concernant leur activité (nombre de séjours, de journées, d'actes), leurs capacités d'accueil (nombre de lits et de places), leurs équipements (plateaux techniques, blocs) et les personnels, médicaux et non médicaux, qui y travaillent ;
- les répertoires des professionnels de santé de ces professions (ADELI et RPPS) ;
- les données relatives à la formation (issues de l'enquête sur les établissements de formation préparant aux diplômes de la santé et du travail social) ;
- les données relatives aux maladies à déclaration obligatoire.

- dans les quatre DROM historiques, hors Mayotte pour des raisons de montée en charge des sources mobilisées :

- l'appariement triennal entre des fichiers de la Caisse nationale de l'Assurance maladie (Cnam) et des fichiers de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) permet d'obtenir des informations sur les revenus des professionnels de santé libéraux ;
- les données d'effectifs et de rémunérations des professionnels de santé salariés sont construites à partir des fichiers *Siasp*, *DADS³⁴-Tous salariés* et *DADS-DSN* de l'Insee ;

31 Fédération nationale des observatoires régionaux de santé

32 Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

33 En court séjour (médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie), moyen séjour (soins de suite et réadaptation), hospitalisation à domicile et psychiatrie

34 Déclarations annuelles de données sociales

- des données relatives à l'accès géographique aux soins de santé, en ville comme à l'hôpital ; les données disponibles depuis 2013 incluent les quatre DROM historiques et, quand les données le permettent, Mayotte ;
- depuis 2012, des états financiers récapitulent, pour les quatre régions ultramarines dans lesquelles a été créée une agence régionale de santé, la dépense de santé par destination et par financeur.

Par ailleurs,

- la statistique nationale des *causes médicales de décès* est élaborée, à partir des certificats de décès, par le Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDc) de l'Inserm³⁵. Elle fournit des informations pour les cinq DROM, mais les données concernant Mayotte ne sont pas encore de même qualité que dans les autres régions ;
- le *fichier national des établissements sanitaires et sociaux* (Finess), opéré par l'Agence du numérique en santé, répertorie les structures et équipements des domaines sanitaire, médico-social, social et de formation aux professions de ces secteurs ;
- la Drees a exploité des systèmes de gestion sur le Covid-19 de suivi des hospitalisations, les dépistages et la vaccination en lien avec le coronavirus³⁶, ainsi que leur appariement. Ces bases étant exhaustives sur le territoire français, les statistiques qui en sont issues permettent de suivre la situation sanitaire dans les cinq DROM de la même façon que dans les régions métropolitaines.

2.5.1.2 Les enquêtes de la statistique publique

La plupart des enquêtes de la statistique publique incluent tout ou partie des DROM dans l'échantillon des personnes interrogées et proposent une représentativité de l'ensemble de la population française. Les enquêtes permettant d'isoler les DROM et de donner des résultats représentatifs et fiables sont toutefois moins nombreuses, notamment pour des raisons techniques et de coût. Ce sont des enquêtes auprès des structures sanitaires et sociales et de leur public ou des enquêtes en population générale.

Parmi les sources produites par la Drees, avec résultats par DROM, on peut citer :

- l'enquête sur les établissements de formation préparant aux diplômes de la santé et du travail social ;
- l'*enquête nationale périnatale*, réalisée avec l'Inserm dans les cinq DROM tous les cinq ans ; pour l'édition 2021, Santé publique France a étendu la collecte sur une plus longue période à La Réunion, à Mayotte, en Guadeloupe et en Martinique, pour y constituer un échantillon d'environ 3 700 naissances sur ces territoires (620 naissances sans extension) ;
- l'*enquête Vie quotidienne et santé (VQS)*, sur les limitations d'activité des personnes réalisée en 2021 couvre les cinq DROM et sera représentative au niveau de chaque territoire ;

35 Institut national de la santé et de la recherche médicale

36 SI-VIC, SI-DEP, VAC-SI

- l'enquête *Santé DOM 2019*, pilotée par la Drees, est représentative de chacun des cinq DROM, alors qu'elle ne l'est pas au niveau des régions métropolitaines et que l'édition 2014 de l'enquête ne portait que sur la France métropolitaine³⁷. La collecte a eu lieu entre juillet et décembre 2019. Des publications sont parues en 2021 ;
- l'appariement de l'échantillon démographique permanent (EDP)³⁸ de l'Insee, qui couvre 4 % de la population, avec le système national des données de santé (qui regroupe les données de l'assurance maladie, hospitalières et les causes de décès, et à terme le handicap et les complémentaires santé) et permet d'enrichir les données médico-administratives d'informations sociodémographiques, et donc de mieux connaître les inégalités sociales de santé en Outre-mer ;
- l'enquête *Epicov*³⁹, réalisée en partenariat avec l'Insee et l'Inserm, sur la prévalence du Covid-19 et les répercussions de l'épidémie sur les conditions de vie de la population. Cette enquête couvre la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion ;
- l'enquête nationale auprès des services d'urgences, réalisée ponctuellement ; elle est conduite auprès de l'ensemble des services des urgences des hôpitaux et cliniques de France, et donc dans chacun des DROM. Elle vise à apporter un descriptif démographique et médical des patients pris en charge dans ces structures, et à décrire les évolutions structurelles majeures de ces services. L'enquête, dont la précédente édition a eu lieu en 2013, est rééditée en 2023 ;
- une enquête de santé scolaire de l'ARS de l'océan Indien a été menée à Mayotte auprès d'un échantillon d'élèves de 6^e, dont la collecte sur le terrain a eu lieu entre novembre 2018 et mars 2019.

D'autres enquêtes, épidémiologiques, sont réalisées par d'autres acteurs publics tels que Santé publique France, l'Inserm, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT). Elles peuvent être nationales, et dans ce cas ne pas être conçues pour une représentativité au niveau régional, ou limitées et adaptées à un ou des DROM pour répondre à un besoin spécifique.

À titre d'exemple, on peut citer :

- l'enquête nationale en collège et en lycée chez les adolescents sur la santé et les substances (*EnCLASS*) réalisée par l'OFDT auprès des élèves de 11 à 18 ans ; la collecte de l'édition 2022 s'est déroulée concomitamment en France métropolitaine et en Guyane ; des résultats ont été diffusés pour l'édition 2021 pour La Réunion, la Guyane et la Martinique ;
- l'enquête sur la santé *Unono Wa Maore* réalisée à Mayotte en 2019 par Santé publique France.

37 Les enquêtes européennes de santé, réalisées en 2014 et 2019 puis tous les six ans, remplacent les enquêtes décennales Santé, dont la dernière édition date de 2008. En 2008, des résultats ont été publiés pour l'agrégat constitué par les quatre DROM de l'époque, et l'enquête était représentative pour la Martinique et la Guadeloupe.

38 Le champ géographique de l'EDP couvre la France métropolitaine et les DROM, y compris Mayotte pour une partie des données (données d'état civil par exemple, comme les naissances et les décès). L'historique concernant les DROM démarre à différentes dates selon les sources des données alimentant l'EDP. Concernant les données issues du recensement de la population, les informations sur les DROM ont été intégrées dans l'EDP à compter du millésime 2004 (première enquête annuelle de recensement), hors Mayotte. Pour Mayotte, où le recensement était réalisé tous les cinq ans, les données de 2012 ont été intégrées à l'EDP ; celles de 2017 le seront dans les prochains mois.

39 Enquête nationale sur l'épidémie du Covid-19

Enfin, des enquêtes sur des sous-populations sont aussi réalisées sur certains territoires et certaines pathologies, sous forme de cohortes (par exemple : cohorte d'étude épidémiologique sur les petits âges gestationnels dans les quatre DROM historiques).

2.5.1.3 Les registres et autres dispositifs de surveillance

Un registre est un recueil continu et exhaustif de données intéressant un ou plusieurs événements de santé dans une population géographiquement définie, à des fins de recherche et de santé publique. Il permet en particulier de connaître l'incidence précise de ces événements sur le territoire concerné et d'en suivre l'évolution à des fins de surveillance. On peut citer les registres des cancers dans les quatre DROM historiques, le registre sur les personnes en insuffisance rénale terminale traitée par suppléance (Réseau épidémiologie et information en néphrologie (*Rein*)) dans les quatre DROM historiques, ou le registre national des tentatives de fécondation *in vitro* en Martinique, en Guadeloupe et à La Réunion. D'autres dispositifs de surveillance s'appuyant sur des réseaux de professionnels fournissent des informations comme les dispositifs de toxicovigilance des Antilles et de La Réunion ou de surveillance de la grippe dans les cinq DROM.

2.5.2 Dans les COM

Les décès enregistrés par l'Insee ou par les instituts statistiques des COM ne sont pas à proprement parler des données de santé, mais peuvent être utilisés comme des indicateurs de l'état de santé de la population. Complétés des données du recensement de la population, ils permettent de calculer des indicateurs dérivés (espérance de vie, taux de mortalité, indicateurs de mortalité néonatale et mortalité infantile) dans la mesure où les effectifs concernés ne sont pas trop faibles. Par ailleurs, la structure de la population fournie par le recensement de la population (notamment âge-sexe) peut aussi servir à contrôler les comparaisons régionales d'autres indicateurs.

Certaines collectivités réalisent des enquêtes ou sont intégrées dans des réseaux de surveillance. Ainsi :

- les collectivités de Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont incluses dans la *Statistique annuelle des établissements* (SAE) en lien avec l'Agence régionale de santé de Guadeloupe, ainsi que dans le recensement des cancers effectué par le Centre hospitalier universitaire de Guadeloupe. Les données hospitalières sont intégrées dans la base PMSI⁴⁰ pour les deux collectivités. Elles sont également incluses dans le système de surveillance des maladies à déclaration obligatoire ;
- Saint-Pierre-et-Miquelon est la seule collectivité d'outre-mer intégrée dans le *Fichier national des établissements sanitaires et sociaux* (Finess). Depuis 2016, les données hospitalières sont également intégrées dans la base PMSI. La collectivité dispose également de données sur les affections de longue durée. On peut aussi noter l'intégration de Saint-Pierre-et-Miquelon au registre du Réseau épidémiologie et information en néphrologie (*Rein*) depuis 2017 ;
- la Polynésie française est intégrée au registre du réseau Épidémiologie et information en néphrologie. Concernant les bases de données médicales, la Polynésie française dispose des certificats de santé de l'enfant, des certificats médicaux de décès et d'un registre des cancers ;

40 Programme de médicalisation des systèmes d'information

- en Nouvelle-Calédonie, les sources de données médico-administratives incluent les causes médicales de décès, les professionnels de santé, les accidents du travail et maladies professionnelles, les affections de longue durée et les maladies à déclaration obligatoire. Plusieurs *Baromètres Santé* ont été réalisés depuis 2010, dont celui sur les jeunes en 2019. Les résultats de la 3^e enquête Baromètre Santé adulte réalisée entre février et avril 2022 ont été publiés en 2023. On peut aussi noter l'intégration au registre du Réseau épidémiologie et information en néphrologie, et l'élargissement du programme national de surveillance des mésothéliomes en 2011 à cette collectivité ;
- pour Wallis-et-Futuna on peut citer l'intégration au registre du Réseau épidémiologie et information en néphrologie.

2.6 Solidarités

Le domaine des « solidarités » regroupe un ensemble de thématiques connexes : celles de la famille, de l'enfance (notamment l'accueil du jeune enfant et la protection de l'enfance en danger), la jeunesse, la pauvreté, l'hébergement social, la retraite, le handicap, la perte d'autonomie.

Dans ce domaine, le service statistique des ministères en charge des solidarités et de la santé, la Drees, réalise plusieurs types d'opérations statistiques, à un rythme annuel ou moins fréquent :

- des enquêtes auprès des organismes gestionnaires de prestations sociales, en pratique d'une part, les caisses de sécurité sociale notamment de retraite de la branche famille et, d'autre part, les collectivités locales notamment les départements ;
- une enquête annuelle auprès des écoles de formation aux professions sociales ;
- des enquêtes auprès des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ES), à rythme quadriennal, portant respectivement sur le domaine de la protection de l'enfance, de l'hébergement social, du handicap et des personnes âgées ;
- des enquêtes auprès des personnes, qu'elles résident en ménage ordinaire ou en établissement : par exemple, une enquête sur le mode de garde et d'accueil des jeunes enfants, une enquête sur les ressources des jeunes, un dispositif d'enquêtes sur le handicap et la perte d'autonomie, une enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux, une enquête sur les motivations de départ à la retraite ;
- des échantillons statistiques produits à partir de données administratives : échantillons inter-régimes de retraités, de cotisants aux régimes de retraite, de bénéficiaires de minima sociaux garantis ; remontées individuelles de données des départements portant sur les bénéficiaires des prestations en direction des personnes handicapées ou en perte d'autonomie.

La représentativité des territoires d'outre-mer dans les données produites dépend du type d'opération.

2.6.1 Dans les DROM

Des résultats par DROM sont disponibles pour ce qui concerne :

- les données annuelles issues d'enquêtes exhaustives sur l'aide sociale des départements : enquête *Aide sociale*, enquête sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA⁴¹ ;
- les données annuelles sur les minima sociaux ;
- les données collectées auprès des écoles de formation aux professions sociales dans le cadre de l'enquête annuelle *Ecoles*.

Les résultats ventilés par DROM sont diffusés en *open data* sur l'espace « data.drees ».

Par ailleurs, le *fichier national des établissements sanitaires et sociaux* (Finess), géré par l'Agence du numérique en santé, répertorie les structures et équipements des domaines sanitaire, médico-social, social et de formation aux professions de ces secteurs.

Les enquêtes auprès des établissements et services et les échantillons statistiques ont pour champ géographique la France métropolitaine et les DROM. Toutefois, la possibilité de réaliser des analyses statistiques sur les départements d'outre-mer à partir des données collectées peut être limitée du fait d'un nombre insuffisant d'observations, du fait de non-réponse aux enquêtes ou du fait de la taille limitée de l'échantillon de la population. Des résultats par DROM historique peuvent potentiellement être produits, sous réserve d'une analyse préalable du nombre et de la qualité des observations dans chaque base de données, notamment à partir de :

- l'enquête auprès des établissements et services pour enfants et adultes handicapés ;
- l'enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées ;
- les enquêtes auprès des établissements et services de la protection de l'enfance (ES-PE) et pour les adultes et familles en difficulté sociale (ES-DS) ;
- l'échantillon inter-régimes de retraités (EIR). Pour la première fois, des résultats issus de l'EIR ont été diffusés à La Réunion en mai 2022 ;
- l'échantillon national inter-régimes d'allocataires de compléments de revenus d'activité et de minima sociaux (ENIACRAMS) ;
- les remontées individuelles sur les prestations d'aide sociale départementale (RI-insertion, RI-APA-ASH, RI-PCH, futures RI-autonomie...).

En ce qui concerne les enquêtes auprès des personnes, en règle générale et du fait de leur coût, celles-ci sont conçues pour être représentatives au niveau national seulement. Elles ne permettent pas d'analyses au niveau d'un département, qu'il s'agisse d'un DROM ou d'un département de l'Hexagone. Pour certaines enquêtes, le champ est en outre restreint à la seule France métropolitaine, là aussi pour des raisons de coût.

41 Revenu de solidarité active

Certaines enquêtes ont toutefois un échantillon de taille suffisante pour permettre des analyses sur les DROM, comme :

- l'enquête sur les bénéficiaires de minima sociaux, élargie aux DROM historiques lors de son édition 2018, et dont le nombre d'observations est suffisant pour une étude spécifique sur le champ de La Réunion uniquement (effectifs insuffisants pour les autres DROM) ;
- l'enquête *Vie quotidienne et santé* (VQS), première étape des dispositifs d'enquête CARE (2014-2016) et Autonomie (2021-2024) est une enquête de très grande taille, dont l'échantillon est conçu pour permettre une représentativité au niveau départemental⁴². La dernière édition a été réalisée en 2021 ;
- L'enquête sur les *modes de garde et d'accueil des jeunes enfants* collectée en 2021-2022 inclut un sur-échantillon de familles vivant à La Réunion.

2.6.2 Dans les COM

Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon sont dans le champ de l'enquête sur *l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA* et il est possible d'en produire des résultats. Toutes les COM sont dans le champ de *l'échantillon inter-régimes de retraités*, mais la taille de l'échantillon est insuffisante pour permettre une exploitation des données sur chacun des territoires. En Polynésie française, des études sur la population des seniors « matahiapo » et sur les solidarités familiales autour des seniors ont été publiées en 2020 et 2021, en partenariat avec l'Ined⁴³.

2.7 Enseignement, éducation (dont illettrisme)

La base de données statistiques du système éducatif français s'appuie sur des sources provenant des services statistiques du ministère en charge de l'éducation nationale, du ministère en charge de l'enseignement supérieur, ainsi que d'autres ministères ayant la tutelle d'établissements de formation, comme le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire ou le ministère de la Santé et de la Prévention.

Du côté de l'enseignement scolaire, c'est la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), service statistique ministériel responsable des statistiques sur l'éducation, qui assure l'élaboration et la diffusion d'indicateurs et d'études sur le système éducatif français.

Son activité s'organise autour de quatre grandes thématiques : les élèves, les personnels, les établissements et les territoires.

Son système d'observation repose en très grande partie sur des sources administratives de gestion des élèves et enseignants que ce soit celles du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse mais aussi des autres ministères ayant des activités d'enseignement scolaire. Ces sources exhaustives sur tout le territoire français, donc y compris DROM, permettent toutes les statistiques et publications avec déclinaison territoriale.

Depuis début 2021, un nouveau système d'information a été construit par la Depp et la Dares sur l'insertion des jeunes de niveau CAP à BTS : *InserJeunes*. Basé sur l'appariement de plusieurs sources

42 Mayotte n'est pas dans l'échantillon de VQS 2014 et a une collecte spécifique pour VQS 2021.

43 Institut national d'études démographiques

administratives, les sources bases élèves de la Depp et la source mouvements de main-d'œuvre (MMO) de la Dares, ce système d'information permet de publier pour chaque génération de jeunes sortant du système éducatif des taux d'emploi à 6, 12, 18 et 24 mois au niveau des établissements de formation (centre de formation d'apprentis et lycée professionnel) dès lors que les effectifs concernés sont suffisants. D'autres indicateurs sont également diffusés au niveau des établissements : taux d'interruption en cours de formation, taux de poursuite d'études et pour la partie apprentissage le taux de rupture des contrats d'apprentissage. Il s'agit ainsi d'une source exhaustive qui couvre tout le territoire français (sauf Mayotte⁴⁴), et permet toutes les statistiques et publications avec déclinaison territoriale jusqu'à l'établissement.

Pour compléter les sources administratives qu'elle exploite, la Depp réalise également des enquêtes :

- enquêtes exhaustives auprès des établissements (EPI⁴⁵) ;
- enquêtes sur échantillon sur le climat scolaire auprès des élèves et des personnels ;
- enquêtes triennales sur les *pratiques enseignantes* ;
- évaluations des compétences des élèves, sur échantillon ou exhaustives ;
- suivi de panels d'élèves, en particulier un panel d'élèves en situation de handicap ;
- pour éclairer les conséquences de la crise sanitaire, la Depp a collecté en 2020 des enquêtes spécifiques auprès d'échantillons représentatifs de familles d'élèves du second degré et auprès des différents acteurs du système éducatif. L'objectif était de rassembler des informations de plusieurs natures sur le vécu de l'ensemble des acteurs du système éducatif pour évaluer les effets de la période de confinement. Certaines de ces enquêtes ont donné lieu à des résultats par DROM.

Lorsque les enquêtes portent sur un échantillon, elles couvrent la France métropolitaine et les DROM mais leurs protocoles statistiques nationaux (enquête sur *le climat scolaire*, enquête sur *les pratiques enseignantes*) ne sont pas conçus pour donner une image départementale ou académique que ce soit en France métropolitaine ou en Outre-mer. C'est également le cas des panels.

En revanche, par définition, les enquêtes exhaustives portent sur tout le territoire français donc y compris DROM et permettent des déclinaisons territoriales fines.

Ce système d'information est co-construit avec les services statistiques académiques (SSA) présents dans chaque rectorat et vice-rectorat, dont le réseau est animé par la Depp, ce qui assure la qualité des données mais permet également d'assurer des diffusions adaptées aux problématiques des territoires. Les SSA sont présents dans les cinq DROM, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna.

Pour analyser la rémunération des personnels est également utilisée la source *Siasp* basée sur des données administratives (cf. chapitre 2.3).

Par ailleurs, le recensement de la population et l'enquête *Emploi* livrent des résultats statistiques sur les diplômés et la formation de la population, à des niveaux territoriaux différents (infra national pour le recensement ; national et par DROM pour l'enquête *Emploi*).

44 Du fait de décalage temporel du déploiement de la DSN à Mayotte, laquelle n'est progressivement mise en œuvre que depuis 2022.

45 Enquête *Parc immobilier*

Les études de la Depp ayant une dimension académique comportent toujours les DROM, voire les COM si les données le permettent.

Enfin tous les 3 ans l'ouvrage « Géographie de l'École » offre une vue globale, cartographiée de la géographie du système éducatif selon les territoires en proposant une grande variété d'indicateurs sur le système éducatif ; la dernière édition date de 2021. Et un nouvel outil développé par la Depp, « géoéducation », permet désormais de représenter des cartes.

Sur la question de l'**illettrisme**, la Depp mobilise les enquêtes menées chaque année lors des Journées Défense et Citoyenneté, en France métropolitaine, dans les DROM et les COM : obligatoire pour les garçons et les filles entre la date du recensement citoyen et l'âge de 18 ans, la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) comprend des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française (ainsi qu'une évaluation en numératie) construits par la Depp. Ils permettent d'établir un diagnostic fiable des jeunes les plus en difficulté au niveau départemental.

Une enquête *Formation tout au long de la vie (FLV)* qui vise à mesurer et caractériser d'une part, l'accès des adultes à la formation et, d'autre part, les compétences des adultes dans des situations de la vie quotidienne (écrit, calcul, usage d'Internet) a été collectée en 2022 et début 2023.

2.7.1 Dans les DROM

Les bases administratives de gestion des élèves et des enseignants concernent les cinq DROM. Les données administratives collectées étant exhaustives, elles donnent lieu à publication DROM par DROM. C'est le cas des données sur les établissements, sur les élèves et apprentis, sur les personnels.

Les données du constat de rentrée 2020, 2021 et 2022, dont l'exploitation permet d'évaluer l'impact en termes de décrochage et d'orientation dans le contexte de la pandémie, sont également disponibles par DROM.

Les évaluations exhaustives en début de CP⁴⁶, mi-CP, CE1⁴⁷, de 6^e, seconde et CAP permettent de fournir des profils des compétences des élèves dans l'ensemble des rectorats et vice-rectorats des cinq DROM. Existant depuis 2017 pour les 6^e et 2018 pour les autres, elles permettent notamment de suivre d'une part les évolutions des compétences des élèves mais aussi les écarts par rapport au niveau national déclinés selon les secteurs de scolarisation des élèves, le profil social ou le genre.

Le recensement de la population permet de diffuser chaque année les mêmes données sur la formation et les diplômes, dans les quatre DROM historiques et en France métropolitaine ; concernant Mayotte, ces informations suivent l'évolution du recensement (cf. chapitre sur le recensement de la population).

Les indicateurs du nouveau dispositif *InserJeunes* sont également calculés sur les quatre DROM historiques depuis fin 2021. Concernant Mayotte, les indicateurs pourront être calculés après l'achèvement du déploiement de la DSN sur ce territoire, sous réserve d'une qualité suffisante des fichiers.

Concernant l'illettrisme, les résultats des enquêtes Depp menées lors des Journées Défense et Citoyenneté permettent une diffusion par DROM.

Par ailleurs, l'enquête *Formation tout au long de la vie (FLV)* 2022-2023 a bénéficié d'une extension d'échantillon pour les cinq DROM, qui permettra de produire des résultats pour chacun d'entre eux.

46 Cours préparatoire

47 Cours élémentaire 1^{ère} année

2.7.2 Dans les COM

Les bases administratives de gestion des élèves et des enseignants comprennent les COM pour les élèves et pour les concours de personnels. Elles donnent lieu à publications sur ces territoires.

Les évaluations exhaustives sur les compétences des élèves aux entrées de CP, de CE1, de 6^e et de seconde fournissent des résultats sur les COM (seulement en 6^e et seconde en Nouvelle-Calédonie, la collectivité ayant la compétence sur le 1^{er} degré).

Concernant l'illettrisme, les enquêtes Depp menées lors des Journées Défense et Citoyenneté portent également sur les COM.

À partir du recensement, des informations sur les diplômés et la formation sont disponibles et sont publiées chaque année en même temps que ceux de l'Hexagone pour les collectivités à Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin. En Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna, ces informations sont disponibles tous les cinq ans.

2.8 Enseignement supérieur

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, des statistiques par établissement sont disponibles pour chaque DROM. Il s'agit :

- des effectifs des étudiants ;
- des obtentions des diplômes des étudiants ;
- des indicateurs de parcours et de réussite en BTS, DUT, licence et master ;
- des indicateurs d'insertion après un DUT, une licence professionnelle et un master.

Il en est de même pour les COM lorsque la base centrale des établissements indique la présence d'au moins un établissement, ce qui est le cas pour la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie.

Ces statistiques sont produites à partir de sources administratives (par exemple, le *système d'information sur le suivi de l'étudiant (Sise*⁴⁸), et le système d'information *Scolarité* ou le système d'information *Ocean*⁴⁹) et/ou d'enquêtes menées notamment par la sous-direction des Systèmes d'information et des études statistiques (Sies), service statistique du ministère en charge de l'enseignement supérieur (enquête sur les établissements, enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université).

Le suivi d'un panel de bacheliers, en France métropolitaine et dans les DROM, permet de produire des résultats au niveau national mais pas au niveau régional.

Par ailleurs, depuis 2017, l'enquête *CollTerr* permet d'appréhender la part du budget que consacre chaque collectivité à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante. Elle couvre toutes les collectivités de France métropolitaine ou d'outre-mer finançant l'enseignement supérieur et la vie étudiante, et permet de diffuser des résultats pour les DROM, la Polynésie française dans le cadre d'un partenariat avec l'Ined et la Nouvelle-Calédonie.

48 Du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

49 Outil de coordination des enquêtes annuelles du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

En Nouvelle-Calédonie, l'Isee a mobilisé les bases Sise afin de produire une première étude sur la poursuite en études supérieures des bacheliers calédoniens sur la période 2011-2020 (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

2.9 Jeunesse

La production statistique du service statistique de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire – Medes⁵⁰ – couvre le champ de la jeunesse, du sport et de la vie associative. Les données qu'elle publie sur la jeunesse proviennent de sources administratives des administrations de ce champ (Direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative, Agence du service civique) :

- le système d'information relatif aux *accueils collectifs de mineurs* (ACM), sous responsabilité de la Djepva⁵¹, est alimentée réglementairement par les organisateurs d'accueils collectifs de mineurs déclarés auprès des services déconcentrés en charge de la jeunesse. Elle permet de produire des statistiques sur les accueils avec hébergement – par exemple, les colonies de vacances – ou sans hébergement – par exemple les accueils de loisirs en période périscolaire ou extrascolaire – ainsi que sur les accueils de scoutisme. Les données produites sont nationales, régionales et départementales ;
- la base des diplômés d'un brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs (BAFA) ou d'un brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) est alimentée en données de gestion au niveau local et est gérée par la Djepva. Les données produites sont nationales, régionales et départementales ;
- le fichier de gestion administrative du service civique (base *Elisa*) est propriété de l'Agence du service civique et de l'Agence des services et paiements. La Medes exploite les données anonymisées de la base et diffuse des effectifs annuels d'entrées en mission de service civique au niveau régional et départemental.

Les données produites concernent les DROM, et les données diffusées couvrent chacun des cinq DROM.

Pour les COM, des statistiques sont produites et diffusées à partir de la base de données des accueils collectifs des mineurs et de la base de gestion des diplômés du BAFA-BAFD ainsi qu'à partir du fichier de gestion administrative du service civique pour la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna.

2.10 Sport

La production statistique du service statistique de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire – Medes⁵² – couvre le champ de la jeunesse, du sport et de la vie associative. Les données

50 Mission enquêtes, données et études statistiques

51 Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

52 Mission enquêtes, données et études statistiques

qu'elle publie dans le domaine du sport proviennent de sources administratives des administrations de ce champ, de recensements ou d'enquêtes.

Les données administratives sont :

- la base Formations et diplômes de l'animation et du sport (Forômes), destinée au suivi administratif des diplômés professionnels est exploitée pour la production de tableaux de données au niveau départemental ;
- le portail de suivi quotidien du sportif (PSQS) est une base renseignée par les représentants des fédérations sportives agréées (conseiller techniques sportifs, directeurs techniques nationaux...). Cette base permet un suivi des sportifs de haut niveau ; elle couvre l'Hexagone, les DROM et les COM.

Les recensements sont :

- le recensement des licences et clubs sportifs. Il permet de diffuser des données régionales et départementales sur le nombre de licences délivrées et le nombre de clubs par fédération sportive agréée par le ministère en charge des sports. Sont également produites des données à l'échelle communale ;
- le recensement des équipements sportifs (RES ou DataES) est un dispositif porté par la Direction des sports avec l'appui de la Medes. Les données étaient collectées par les délégations régionales académiques jeunesse, engagement et sport selon un plan de collecte quadriennal jusqu'en 2018. Le recensement est actuellement provisoirement suspendu et soumis à des réflexions méthodologiques pour être relancé. La Medes diffuse des données départementales.

Les enquêtes sont :

- le *baromètre national des pratiques sportives*. Cette enquête biennale, réalisée pour la première fois en 2018 en collaboration avec le Credoc⁵³, a été reconduite en 2020 et 2022. Sa fréquence de collecte va être augmentée en lien avec la tenue prochaine des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 : elle devient annuelle de 2023 à 2026. Le baromètre permettra ainsi d'observer la dynamique de la participation sportive à l'aune des Jeux. Elle est menée auprès d'un échantillon de 4 000 personnes, en France (hors Mayotte) ;
- l'insertion des diplômés d'un BPJEPS (*ID-BPJEPS*). L'enquête porte sur les insertions des diplômés du sport et de l'animation. Elle est réalisée en collaboration avec la Direction des sports et est déployée dans l'Hexagone et dans les DROM. L'exploitation de cette enquête est exclusivement nationale ;
- l'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives (*ENPPS*). Cette enquête décennale reconduite pour la dernière fois en 2020 a été menée auprès d'un échantillon de 12 000 personnes, en France métropolitaine et dans les cinq DROM.

53 Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

2.10.1 Dans les DROM

Sont disponibles pour chacun des cinq DROM, les données issues des sources administratives et des recensements :

- la base Formations et diplômes de l'animation et du sport (Forômes) ;
- le portail de suivi quotidien du sportif de haut niveau ;
- le recensement des équipements sportifs ;
- le recensement des licences et de clubs sportifs.

Pour ce dernier, les données communales sont diffusées pour les quatre DROM historiques, mais pas pour Mayotte.

L'édition 2022 du baromètre national des pratiques sportives de l'Injep⁵⁴ livre des résultats pour chacun des quatre DROM historiques.

L'édition 2020 de l'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives (ENPPS) a pour la première fois couvert Mayotte. Les DROM ont été interrogés de manière à pouvoir publier des données représentatives à un niveau agrégé : Antilles-Guyane et La Réunion-Mayotte. Les résultats de cette enquête ont été publiés en 2021, 2022 et 2023.

Cette enquête a été déclinée à La Réunion en 2021, donnant lieu à la diffusion de premiers résultats en février 2023.

2.10.2 Dans les COM

Des données sont publiées pour chacun des COM à partir du recensement des équipements sportifs et du recensement des licences et clubs sportifs.

2.11 Vie associative

La production statistique du service statistique de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire – Medes⁵⁵ – couvre le champ de la jeunesse, du sport et de la vie associative. Les données qu'elle publie dans le domaine de la vie associative proviennent de sources administratives ou d'enquête :

- les données administratives sont :
 - le répertoire national des associations (RNA), qui permet de suivre les créations d'associations ;
 - les données de l'Urssaf et de la MSA relatives à l'emploi associatif ;

Sont disponibles pour la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion, les données issues des sources administratives publiées dans les fiches régionales de la vie associative réalisées avec l'association Recherches & Solidarités (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques) ;

54 Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

55 Mission enquêtes, données et études statistiques

- l'enquête nationale sur l'engagement associatif et les dons (*ENEAD*) permet de diffuser des données au niveau régional. La première édition, dont la collecte s'est déroulée de février à avril 2021, a couvert les cinq DROM (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte). Les DROM ont été interrogés de manière à pouvoir publier des données représentatives sur chaque territoire. Les premiers résultats ont été publiés en février 2023.

2.12 Culture

L'enquête *Pratiques culturelles*, pilotée par le SSM Culture (Deps) et réalisée en France métropolitaine en 2018, a été conduite dans les cinq DROM dans le cadre d'un dispositif spécifique, avec notamment un questionnaire adapté aux pratiques locales. Pour ce faire, une étroite collaboration a été mise en place avec les acteurs locaux (direction des Affaires culturelles, Insee, acteurs culturels). La collecte de ces enquêtes s'est déroulée en 2019 et 2020. Des résultats ont été publiés en 2021 et 2022 sur les cinq DROM (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

L'*Atlas Culture des territoires* est un site Internet proposé par le Deps. Il est pensé comme une ressource de référence des données publiques de la culture en France : lieux et offre, dépenses publiques, politiques publiques, entreprises et emploi. Ce site, construit autour d'une carte interactive et de fiches portraits de région, propose des indicateurs pour chacun des cinq DROM.

2.13 Logement

Le service des données et études statistiques (SDES), service statistique ministériel du ministère en charge du logement, produit et publie des informations, études et synthèses statistiques, économiques et sociales dans les domaines du logement et de la construction. À cet effet, il gère des répertoires ou des enquêtes, exploite des fichiers administratifs et procède à des analyses et synthèses économiques et sociales en liaison avec les services déconcentrés et ses partenaires administratifs et professionnels. Les répertoires sont :

- le répertoire des données d'urbanisme énumérées à l'article R. 423-76 du code de l'urbanisme dénommé *Sit@del* (système d'information et traitement automatisé des données élémentaires sur les logements et locaux). Actualisé selon une fréquence mensuelle, il recense toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme formulées en France métropolitaine et dans les DROM ;
- le répertoire du parc locatif des bailleurs sociaux (*RPLS*) qui permet chaque année depuis 2011 de connaître entre autres la composition des logements du parc social ainsi que les mouvements l'ayant affecté (nouvelles constructions, réhabilitation, ventes...). Son champ, qui a été élargi aux logements-foyers en 2020, inclut l'Hexagone et les DROM. Sont diffusés en ligne des résultats statistiques et des données par logement (open data).

Les enquêtes conduites sont :

- l'enquête trimestrielle sur la commercialisation des logements neufs (*ECLN*) : elle mesure l'activité du secteur de la promotion immobilière et porte sur la commercialisation de logements neufs (maisons individuelles et appartements), destinés à la vente quel que soit l'acquéreur (particulier, bailleur social ou institutionnel). Son champ est limité à l'Hexagone.

- l'enquête sur le prix des terrains et du bâti (*EPTB*) : cette opération statistique menée auprès des ménages permet principalement de suivre le prix des terrains à bâtir faisant l'objet de la construction d'une maison individuelle neuve et d'estimer le poids du prix d'achat du terrain dans le coût global du projet de construction. Cette enquête est exhaustive en France métropolitaine et dans les DROM.
- l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (*PRLN*) dont l'usage exclusif est le calcul de l'indice du coût de la construction (ICC) sur le champ des logements collectifs situés sur le territoire métropolitain.

Tous les deux ans, le SDES produit également le fichier des logements à l'échelle communale (*Filocom*) dont la finalité est de constituer, à partir de plusieurs sources fiscales, une base annuelle exhaustive de données statistiques sur les logements et les caractéristiques de leurs occupants et de leurs propriétaires. *Filocom* couvre la France métropolitaine et les DROM. Toutefois, en raison de problèmes de qualité de l'information fiscale disponible sur les territoires ultramarins, les statistiques produites sur les DROM ne les distinguent généralement pas entre eux.

Par ailleurs, une enquête *Logement* est réalisée à un rythme pluriannuel, pilotée par l'Insee en association avec le SDES. Selon les années, grâce à une extension de la taille de son échantillon, l'enquête permet de fournir des statistiques par DROM.

Enfin, le recensement de la population livre des résultats statistiques sur le logement à des niveaux géographiques très fins, jusqu'à l'infra-communal, pour toutes les régions françaises et les COM.

2.13.1 Dans les DROM

Des diffusions au niveau de chacun des quatre DROM historiques existent, concernant les statistiques sur les permis de construire (base *Sit@del2*), sur la conjoncture de la construction neuve de logements et sur le parc locatif social. Depuis 2014, les données relatives à Mayotte sont intégrées dans la base *Sit@del2* des permis de construire.

Dans le cadre de l'ouverture des données publiques, le SDES met à disposition du public une large partie des informations concernant les autorisations d'urbanisme renseignées dans la base de données *Sit@del2*. L'essentiel des données de cette base est diffusé chaque mois en même temps que les statistiques sur la construction neuve (logements et locaux). Sont mises à disposition les autorisations d'urbanisme délivrées depuis 2013, qu'il s'agisse de permis de construire et de déclarations préalables créant au moins un logement, de permis de construire et de déclarations préalables de création ou d'extension de locaux non résidentiels, de permis d'aménager ou encore de permis de démolir. Les cinq DROM sont couverts par cette diffusion en ligne.

Des enquêtes *logement* ont eu lieu en 2013 dans les cinq DROM et fournissent des statistiques détaillées sur les conditions de logement, les taux d'effort et la sur-occupation des logements. Si les DROM n'ont pas été inclus dans le champ de l'enquête logement 2020 effectuée par le SDES, l'enquête collectée en 2023-2024, sous maîtrise d'ouvrage de l'Insee, permettra une diffusion de résultats pour chaque DROM.

Par ailleurs, à partir du recensement de la population, des résultats statistiques peuvent être élaborés chaque année sur les logements, dans les quatre DROM historiques de la même façon qu'en France métropolitaine. À Mayotte, le recensement ayant eu lieu de façon exhaustive tous les cinq ans jusqu'en

2017, des résultats détaillés portant sur 2012 ont été publiés en 2015 et les résultats détaillés portant sur 2017 l'ont été en 2019 et 2020.

En 2020, a été expertisée la possibilité d'introduire des entreprises ultramarines dans l'échantillon de l'enquête sur les *prix de revient des logements neufs*, dont l'unique utilisation est la production de l'indice national du coût de la construction. Les difficultés rencontrées tiennent d'une part, aux spécificités de la construction dans les DROM et, d'autre part, à la faiblesse du nombre de projets de construction collective dans ces territoires.

2.13.2 Dans les COM

À partir du recensement de la population, des informations sur le logement sont disponibles et sont publiées chaque année en même temps que celles de l'Hexagone pour les collectivités de Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon.

En Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna des informations sur le logement sont disponibles tous les cinq ans à partir du recensement de la population.

2.14 Justice et sécurité intérieure

Les statistiques produites par le service statistique du ministère de la **Justice**, la sous-direction de la statistique et des études (SDSE), s'appuient sur plusieurs types de sources :

- des extractions des logiciels de gestion des tribunaux. Le champ couvert dépend donc du déploiement (ou non) du logiciel dans les juridictions d'outre-mer ;
- des enquêtes auprès de juridictions, de structures « associées » au ministère de la Justice ou de professionnels du droit. Le champ couvert varie selon les enquêtes ;
- des décisions de justice ou des enquêtes dites « de satisfaction », collectées par un institut de sondage. Ces enquêtes n'ont pas de dimension localisée. Les premières couvrent l'ensemble du territoire français (y compris DROM et COM) ; dans les secondes, ne sont interrogées que des personnes résidant en France métropolitaine.

Les statistiques de **sécurité intérieure**, produites par le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), reposent quant à elles sur deux piliers qui se complètent et s'enrichissent :

- les faits de délinquance enregistrés par la police et la gendarmerie, dont l'analyse permet de suivre l'évolution dans le temps de l'insécurité en France, et fournit des informations détaillées sur la localisation des faits constatés, les caractéristiques des victimes déclarées et celles des auteurs présumés ;
- les résultats d'enquêtes de victimation. Ces enquêtes ont pour objectif de mesurer l'insécurité ressentie et les faits de délinquance dont les individus ont pu être victimes au cours de leur vie. Elles permettent de compléter les faits de délinquance enregistrés, car les victimes d'infractions ne déposent pas toujours plainte.

L'enquête *Cadre de vie et sécurité (CVS)* a été réalisée annuellement par l'Insee de 2007 à 2021 en partenariat avec l'ONDRP⁵⁶ et le SSMSI⁵⁷ auprès d'un échantillon de la population (25 000 ménages). Des extensions territoriales ponctuelles dans les DROM ont été réalisées : La Réunion en 2011, Guadeloupe, Guyane et Martinique en 2015 et Mayotte en 2020. En outre, une enquête de victimation similaire a été réalisée en 2021 en Nouvelle-Calédonie par l'Insee. À partir de 2022, l'enquête CVS est remplacée par l'enquête *Vécu et ressenti en matière de sécurité (VRS)* conduite par le SSMSI auprès d'un large échantillon (200 000 personnes au total, en France métropolitaine, Martinique, Guadeloupe et à La Réunion).

Par ailleurs, à l'instar de l'enquête *Virage* sur les violences envers les femmes, réalisée dans l'Hexagone, l'Ined a également conduit une enquête dans certains départements d'outre-mer (Martinique, Guadeloupe et La Réunion) en 2018.

2.14.1 Dans les DROM

Les données administratives issues des applications de gestion de la justice civile et pénale ainsi que les enquêtes récurrentes de la SDSE couvrent les cinq DROM.

La plupart des publications du SSMSI incluent les cinq DROM dans le champ des études. En particulier, pour la deuxième année consécutive, le « *bilan statistique sur l'insécurité et la délinquance* » publié en 2023 présente des résultats sur le champ France (France métropolitaine et DROM) et pour chaque département métropolitain et d'outre-mer. Jusqu'alors les DROM étaient présentés dans une section séparée. Cela fait suite à un travail mené par le service statistique pour aligner les indicateurs sur le champ des DROM au même niveau de détail que la France métropolitaine, y compris dans le domaine des violences intrafamiliales.

Le SSMSI met à disposition une base de données communales en open data accompagnée d'une application de datavisualisation pour onze grands indicateurs de la délinquance. En 2023, cette base a été enrichie des communes des DROM.

L'enquête *Vécu et ressenti en matière de sécurité (VRS)* a été collectée en 2022 en Martinique, Guadeloupe et à La Réunion.

Enfin, des travaux ont été menés au SSMSI en vue d'une extension aux DROM du champ de diffusion des données conjoncturelles sur la délinquance enregistrée. Ces travaux ont consisté à réaliser un état des lieux de la disponibilité (aussi loin que possible dans le temps) et de la qualité des données sur les DROM, puis construire des séries conjoncturelles pour les 13 indicateurs de délinquance diffusés au niveau France métropolitaine, et les désaisonnaliser. Ont ainsi été construites et expertisées des séries d'une part sur l'agrégat DROM, d'autre part sur chacun des DROM. Grâce à ces travaux, les séries conjoncturelles trimestrielles portent depuis 2022 sur le champ France. L'étape suivante consiste à élargir le champ de la publication conjoncturelle nationale mensuelle, en étendant son champ géographique de « France métropolitaine » à « France ».

56 Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, supprimé en 2020.

57 À partir de 2015.

2.14.2 Dans les COM

En ce qui concerne la justice civile :

- Saint-Martin et Saint-Barthélemy dépendent de la juridiction de Basse-Terre. Les statistiques annuelles de ces deux COM (à l'exception de celles sur les entreprises en difficulté pour Saint-Martin) sont incluses dans celles de la Guadeloupe ;
- pour Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna, les indicateurs d'activité judiciaire sont produits par type de juridiction ;
- pour la Polynésie française, les statistiques annuelles sont produites par type de juridiction, à l'exception de celles du ressort des tribunaux judiciaires, sur les affaires familiales, l'aide juridictionnelle, les tutelles de mineurs, la protection des libertés et les entreprises en difficulté ;
- en Nouvelle-Calédonie, les statistiques détaillées annuelles sont produites par type de juridiction, à l'exception de celles du ressort de la Cour d'appel, sur les injonctions de payer et les tutelles de mineurs.

En ce qui concerne la justice pénale :

- les données sur les condamnations (source Casier judiciaire national, CJN) sont disponibles pour Saint-Pierre-et-Miquelon et la Polynésie française. Elles ne sont pas disponibles pour la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna pour le moment ;
- les données de Cassiopée (suivi des affaires pénales) sont disponibles depuis 2014 pour la Nouvelle-Calédonie et depuis 2019 pour la Polynésie française. En revanche, elles ne sont pas disponibles pour Saint-Pierre-et-Miquelon ni pour Wallis-et-Futuna ;

Comme pour la justice civile, les données de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy sont incluses dans les données du tribunal judiciaire de Basse-Terre, que ce soit pour le CJN ou pour Cassiopée.

Concernant la justice pénitentiaire, la SDSE diffuse depuis début 2022 les statistiques trimestrielles sur le milieu fermé (établissements pénitentiaires). Cette publication contient des tableaux spécifiques à la Nouvelle-Calédonie et à la Polynésie française. Saint-Barthélemy et Saint-Martin n'y figurent pas, car ils n'abritent aucun établissement pénitentiaire ; Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna non plus, car ils comptent moins de cinq écroués chacun, seuil de diffusion lié au secret statistique.

Les données sur les nombres de crimes et délits enregistrés par les forces de sécurité dans les COM sont présentées dans un encadré de la publication annuelle « Insécurité et délinquance : une première photographie ». Sont inclus dans l'analyse la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française ainsi que les COM moins peuplées (Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna). Le bilan statistique annuel complet intègre un éclairage spécifique consacré aux COM, avec des résultats pour chacune d'entre elles (dont Saint-Martin). Un travail a été mené par le SSMSI pour aligner les indicateurs sur le champ COM au même niveau de détail que la France métropolitaine.

En 2021, l'Issee de Nouvelle-Calédonie a réalisé une enquête Cadre de vie et sécurité (CVS) auprès des ménages. Les résultats ont été publiés en mai 2022 (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

2.15 Équipements et services dans les territoires

La *base permanente des équipements* (BPE), produite et diffusée par l'Insee, répertorie un large éventail d'équipements et de services, marchands ou non, accessibles au grand public sur l'ensemble de la France au 1^{er} janvier de chaque année. Cette base rassemble des données sur des points d'accès localisés à des niveaux géographiques fins : communes, territoires supra-communaux et infra (Iris⁵⁸) avec coordonnées (x,y). Elle permet de produire différentes informations au niveau d'un territoire, comme la présence ou l'absence d'un équipement, sa densité, etc. La BPE est construite à partir de 6 répertoires, 17 fichiers administratifs, 3 sources en open data et s'appuie sur des conventions avec 11 fournisseurs. Le champ recouvre les domaines des services (marchands ou non), des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, du sport, des loisirs et de la culture, du tourisme et des transports. Près de 2,4 millions d'équipements sont répertoriés dans la BPE.

Les informations disponibles dans la BPE sont mises à disposition sur le site Insee.fr chaque année⁵⁹. La diffusion des résultats statistiques est identique pour tous les territoires de l'Hexagone et des DROM. Un produit avec des évolutions sur une période de cinq ans est également mis à disposition sur le site insee.fr chaque année.

2.15.1 Dans les DROM

Le champ couvert par la BPE comprend la France métropolitaine et les cinq DROM.

Quelques particularités sont cependant à souligner :

- quelques équipements ne sont disponibles pour aucun des cinq DROM car les types d'équipements concernés n'existent pas sur ces territoires (gares par exemple) ou bien les fichiers administratifs centralisés dont sont issues les informations sur leur localisation ont pour champ seulement la France métropolitaine : il s'agit notamment des campings ;
- quelques équipements sont disponibles pour les quatre DROM historiques mais pas pour Mayotte du fait de sources incomplètes : c'est le cas des crèches ou encore des établissements sociaux ;
- les équipements de Mayotte ne sont pas géolocalisés, du fait d'une proportion trop élevée d'éléments d'adressage insuffisants.

2.15.2 Dans les COM

Les collectivités d'outre-mer n'entrent pas dans le champ de la BPE et il n'existe pas de dispositif similaire géré par les COM eux-mêmes.

2.16 Prix à la consommation

L'*indice des prix à la consommation* (IPC) est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services consommés par les ménages sur le territoire français. Son évolution est présentée en variation

58 Îlots regroupés pour l'information statistique

59 Exceptionnellement, la BPE millésimée 2022 ne sera pas diffusée en 2023, le processus de production de la base étant en cours de refonte. La prochaine diffusion interviendra en 2024.

mensuelle, en glissement annuel et en moyenne annuelle. Le champ géographique couvert par l'IPC national est aujourd'hui celui de France métropolitaine et des cinq DROM (Mayotte est intégré à la chaîne nationale depuis 2023).

Par ailleurs, une enquête de comparaison spatiale des prix est organisée tous les cinq ans environ. Elle permet de comparer les niveaux des prix à la consommation entre chaque DROM et l'Hexagone (depuis 2010), et également entre la province et l'agglomération parisienne et la Corse. Cette comparaison porte sur l'ensemble des biens et services marchands consommés de manière significative par les ménages sur chaque couple de territoires comparés.

2.16.1 Dans les DROM

2.16.1.1 *Indice des prix à la consommation*

L'échantillon des prix collectés dans les DROM par l'Insee est suffisant pour publier des résultats mensuels de l'IPC dans chaque DROM, ce qui n'est pas possible pour les régions métropolitaines.

Avant 2023, Mayotte disposait d'un dispositif spécifique de mesure de l'inflation, non intégré à la chaîne nationale, qui permettait une publication mensuelle d'un IPC régional. Depuis janvier 2023, l'indice de Mayotte est calculé selon une méthode identique à celle des autres DROM et de l'Hexagone et est inclus dans l'indice national.

2.16.1.2 *Comparaison spatiale de prix avec la France métropolitaine*

L'édition 2015 de l'enquête de comparaison spatiale des prix a intégré pour la première fois Mayotte, nouvellement DROM. L'édition suivante de cette enquête initialement prévue en 2021 a été réalisée au premier semestre 2022 du fait de la crise sanitaire ; les premiers résultats ont été publiés en 2023, pour chacun des cinq DROM (cf. chapitre 4 - Sélection de publications statistiques).

L'opération a bénéficié du soutien financier d'Eurostat⁶⁰ et de la Direction générale des Outre-mer (DGOM).

2.16.2 Dans les COM

2.16.2.1 *Indice des prix à la consommation*

Des indices des prix à la consommation sont publiés :

- mensuellement en Nouvelle-Calédonie, par l'Isee ;
- mensuellement en Polynésie française, par l'ISPF ;
- trimestriellement à Wallis-et-Futuna, par le STSEE ;
- trimestriellement à Saint-Pierre-et-Miquelon, par la Préfecture.

Ces indices des prix à la consommation sont calculés selon une méthodologie adaptée de celle mobilisée en France métropolitaine et dans les DROM.

L'Isee publie également depuis début 2022 un indice des prix à la consommation des Calédoniens les plus modestes.

Saint-Barthélemy et Saint-Martin ne publient pas d'indices des prix.

⁶⁰ Direction générale de la Commission européenne, chargée de l'information statistique

2.16.2.2 Comparaison spatiale de prix avec la France métropolitaine

En 2022, les collectivités d'outre-mer qui le souhaitent ont été associées à l'opération de *Comparaison spatiale des prix* réalisée par l'Insee dans l'ensemble des DROM et dans l'Hexagone et s'appuyant sur une méthodologie reconnue au niveau international. Cinq COM ont ainsi réalisé une collecte des prix des biens et services marchands début 2022 dans le cadre de cette opération et en assureront l'exploitation : Nouvelle-Calédonie (Isee), Polynésie française (ISPF), Saint-Martin (Collectivité et Insee), Saint-Pierre-et-Miquelon (Préfecture), Wallis-et-Futuna (STSEE). Pour chacun des COM, l'objectif est de mesurer les différentiels de prix avec la France métropolitaine. Les résultats sont attendus au second semestre 2023, ceux pour Saint-Martin ont été publiés par l'Insee à l'été 2023.

2.17 Activité productrice et démographie des entreprises

Le répertoire Sirene⁶¹ enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements :

- quelle que soit leur forme juridique ;
- quel que soit leur secteur d'activité (industriels, commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs, collectivités territoriales, banques, assurances, associations...);
- situés en France métropolitaine, en Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon.

En outre, le secteur public administratif, de l'État ou des communes, localisé en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna, est également inclus (articles R930-1, R940-1 et R950-1 du Code de commerce).

Le répertoire statistique des entreprises *Sirus*⁶² est le complément statistique de Sirene. Il a vocation à être la référence en termes de champ de la statistique d'entreprises. Il contient l'ensemble des unités productives marchandes et l'ensemble des unités employeuses. Pour toutes ces unités, il enregistre des caractéristiques comme le chiffre d'affaires, le classement sectoriel, l'effectif salarié, grâce à des mises à jour provenant d'une multitude de sources en particulier administratives. Il sert de base de sondage à la plupart des enquêtes auprès des entreprises du service statistique public.

Les DROM sont représentés dans la grande majorité des sources produites par l'Insee. Il peut cependant exister des exceptions, notamment lorsque les statistiques reposent sur l'exploitation de données fiscales. Ainsi, par exemple, les indicateurs infra-annuels de chiffres d'affaires reposent sur des données de TVA, laquelle n'est pas en vigueur en Guyane et à Mayotte.

2.17.1 En Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, à La Réunion

Les **statistiques structurelles d'entreprise** sont diffusées au niveau des quatre DROM historiques. L'enquête sectorielle annuelle (ESA), qui comprend l'industrie dans les DROM, est réalisée par Internet, complétée d'une version papier quand nécessaire. Les données des liasses fiscales et quelques sources annexes complètent le dispositif Esane. L'élaboration de ces statistiques fait l'objet de traitements spécifiques par les équipes des DROM pour assurer leur qualité et les diffuser. Les données peuvent être un peu plus fragiles que celles de l'Hexagone compte tenu de la taille des territoires et de la qualité

61 Système informatique pour le répertoire des entreprises et de leurs établissements

62 Système d'immatriculation au répertoire des unités statistiques

des sources administratives, notamment une couverture partielle des petites entreprises et des problèmes de localisation du siège pour certaines grandes entreprises. La diffusion des statistiques structurelles d'entreprises dans les DROM prend en compte la notion de groupe de sociétés, par le biais du profilage, pour la première fois pour l'exercice 2018 publié en 2020. L'analyse des résultats a fait l'objet d'une réflexion spécifique et de certaines adaptations.

Les enquêtes annuelles sur les *investissements dans l'industrie pour protéger l'environnement (Antipol)* et sur les *consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI)* ainsi que l'enquête biennale *communautaire sur l'innovation (CIS)*, donnent lieu à diffusion régionale pour l'Outre-mer, sans le détail pour chacun des DROM, du fait de problèmes de précision (taille de l'échantillon et/ou taux de réponse) et parfois pour des raisons de confidentialité (activité peu présente ou très concentrée).

Les enquêtes auprès des **créateurs d'entreprises** (dispositif *Sine*) donnent lieu certaines années à publication de résultats régionaux sur le profil des créateurs et des entreprises créées pour chaque DROM historique, comme pour les régions de France métropolitaine (cf. chapitre 4 - Sélection de publications statistiques).

Les séries conjoncturelles de **démographie des entreprises**, débutant en 2012, sont diffusées pour les départements métropolitains et les cinq DROM.

2.17.2 À Mayotte

Le répertoire Sirene pour Mayotte s'est globalement amélioré grâce à un travail de collaboration étroite entre l'Insee et plusieurs centres de formalités des entreprises, y compris plus récemment sur la question des cessations d'activité. Toutefois, la qualité des adresses reste toujours en retrait par rapport aux autres régions françaises en raison de la non-intégration de Mayotte dans le référentiel géographique du répertoire.

Des améliorations récentes dans le répertoire statistique d'entreprises, *Sirus*, permettent d'obtenir un meilleur référentiel qui peut servir de base de sondage aux enquêtes auprès des entreprises, même s'il est plus fragile que celui des autres DROM. Les données des liasses fiscales sont maintenant intégrées *via* la DGFIP⁶³ et sont considérées comme (quasi)exhaustives sur le secteur formel. Les unités sans activité déclarée auprès de l'administration plusieurs années consécutives peuvent être mises en 'cessation statistique' dans *Sirus* ; elles sont alors exclues des statistiques produites.

Ainsi, sur les **statistiques structurelles d'entreprises**, une nouvelle méthode a été mise en œuvre en 2021 sur les données 2018 sur le secteur formel. Elle utilise *Sirus* comme référentiel et mobilise les données de l'enquête mahoraise *Esem* et des données de sources administratives pour déterminer le champ du secteur formel puis pour en calculer les principaux indicateurs. La méthodologie de ce processus se rapproche ainsi de celle du système Esane mis en œuvre en France métropolitaine et dans les autres DROM. Les résultats sont publiés chaque année et l'enquête mahoraise sur l'économie formelle (*Esem*) se déroule par Internet depuis l'exercice 2018.

En complément, une **enquête sur le secteur informel** est réalisée (*Esemi*⁶⁴). Elle vise à calculer les principaux agrégats économiques des entreprises informelles mahoraises, dans le but principal d'alimenter les comptes économiques régionaux en complément de l'*Esem*, mais aussi de répondre à des attentes d'acteurs publics locaux. La première collecte a eu lieu en 2015 ; ses résultats ont été

63 Direction générale des finances publiques

64 Enquête sur les entreprises mahoraises informelles

diffusés début 2018. Une deuxième édition de l'enquête s'est déroulée en 2021 et 2022. Le plan de sondage a été déterminé à partir de l'enquête auprès des ménages *Vie Quotidienne et Santé* (VQS).

Des données sur les **créations d'entreprises** à Mayotte sont diffusées dans la collection « Insee Flash », comme pour les autres DROM, ainsi que dans le tableau de bord de conjoncture régional et dans les séries chronologiques.

Mayotte a été intégrée dans l'échantillon de *Sine* depuis la cohorte 2018. Une première publication, parue en octobre 2020, a été réalisée sur les caractéristiques des **créateurs d'entreprises** en 2018.

Elle a également été intégrée aux séries de **démographie conjoncturelle d'entreprises** en 2022, dans le cadre d'une refonte nationale du dispositif.

2.17.3 Dans les COM

Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon sont les seules collectivités d'outre-mer pour lesquelles l'immatriculation dans le répertoire Sirene est inscrite dans le code du commerce. Cela concerne toutes les entreprises et tous les établissements de ces territoires.

Les créations d'entreprises à Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont calculées sans être diffusées dans les publications conjoncturelles, à l'heure actuelle.

En Nouvelle-Calédonie, le répertoire d'Identification des Entreprises et des Établissements (*Ridet*) enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements calédoniens. Il permet la publication de statistiques sur la démographie des entreprises et établissements.

En Polynésie française, le Répertoire territorial des entreprises (*RTE*) a été créé en 1986. Y sont inscrites les personnes physiques ou morales exerçant de manière indépendante une activité économique non salariée. L'ISPF publie des statistiques sur les créations, radiations et chiffres d'affaires des entreprises.

2.18 Recherche et développement (R&D)

L'activité de recherche et développement expérimental (R&D) est appréhendée par plusieurs enquêtes : d'une part, auprès des entreprises et, d'autre part, auprès des entités constituant la recherche publique (le secteur des administrations).

L'enquête *R&D auprès des entreprises*, conduite depuis 1963, est menée par le Sies, le service statistique du ministère en charge de la recherche. Elle interroge chaque année près de 11 500 entreprises implantées en France, DROM et COM compris.

Afin de préserver les règles de représentativité des résultats d'enquête et du secret statistique, les données ultra-marines sont mises à disposition de manière regroupée : de 1984 jusqu'en 2003, elles étaient rassemblées avec celles de la Corse. Depuis, un regroupement à part entière « Outre-mer » est publié.

Deux difficultés se combinent à ce stade : la connaissance de l'activité de R&D sur ces territoires et le secret statistique. En effet, si la construction de la population de l'enquête est robuste pour chaque région métropolitaine, le recensement exact des entreprises pouvant réaliser de la R&D en Outre-mer est plus délicat, notamment en raison de difficultés pour identifier l'ensemble des aides à la recherche et à l'innovation existantes. Par ailleurs, le petit nombre d'entreprises susceptibles de réaliser de la R&D en Outre-mer, couplé à de fortes disparités existant entre chacun des territoires, invitent à la prudence quant à la publication de résultats par territoire.

En ce qui concerne les enquêtes réalisées auprès des administrations (établissements d'enseignement supérieur et de recherche, centres hospitaliers universitaires (CHU) et centres de lutte contre le cancer (CLCC), organismes publics de recherche, services ministériels et autres établissements publics, associations et fondations), le champ couvre les DROM et les COM. Les données ultramarines sont regroupées sous une unique rubrique « Outre-mer » dans les tableaux de diffusion, comme dans les données transmises à Eurostat. La non diffusion par territoire est justifiée pour l'enquête auprès des associations par la qualité incertaine de la réponse de certains établissements. Elle se justifie aussi par la légitimité de traiter de manière identique un établissement domicilié Outre-mer et un établissement qui y détache ses personnels, même s'il y exécute de la R&D.

Par ailleurs, depuis 2002, l'enquête biennale sur le financement de la recherche (R&T) et de l'enseignement supérieur (ES&VE) par les collectivités territoriales permet d'appréhender la part du budget de chaque collectivité territoriale qui est consacrée à la recherche et au transfert de technologie ainsi qu'à l'enseignement supérieur et la vie étudiante. Elle couvre toutes les collectivités territoriales de l'Hexagone ou d'outre-mer finançant la recherche, le transfert de technologie, l'enseignement supérieur et la vie étudiante et permet de diffuser des résultats pour chaque DROM, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française.

2.19 Tourisme

2.19.1 Dans les DROM

L'Insee réalise dans les cinq DROM des enquêtes mensuelles de fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques (hôtels et résidences de tourisme), comme en France métropolitaine, et diffuse des résultats locaux. Les données sur la fréquentation hôtelière sont diffusées dans les notes de conjoncture trimestrielles, depuis juillet 2019 aux Antilles et en Guyane, et depuis octobre 2018 à La Réunion.

De premiers résultats sur la fréquentation hôtelière à Mayotte au premier semestre 2020 ont été rendus publics dans le cadre de l'exercice d'évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire. Depuis lors, des publications annuelles présentent un bilan de la fréquentation hôtelière sur l'ensemble de l'année.

Dans le cadre du partenariat Cerom, un nouveau compte satellite du tourisme a été produit pour La Réunion sur 2019 (les précédents portaient sur 2005 et 2010) et diffusé en juillet 2022.

Selon les DROM et les années, il existe aussi des enquêtes dans les aéroports auprès des voyageurs, dont le financement dépend de la participation effective des collectivités territoriales. Une enquête de ce type a été réalisée chaque année à Mayotte jusqu'en 2019, en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme de Mayotte (CDTM). Elle visait à quantifier le flux de touristes visitant l'île, leurs caractéristiques et leurs dépenses en cours de séjour.

2.19.2 Dans les COM

À Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon, aucune enquête relative au tourisme n'est réalisée par le service statistique public. Toutefois, quelques chiffres d'administrations hors service statistique public sont publiés par l'IEDOM dans les rapports annuels consacrés à chaque COM.

En Polynésie française, l'ISPF réalise chaque mois une enquête sur les flux touristiques ainsi que des enquêtes de fréquentation hôtelière (hôtellerie internationale et familiale). Une enquête relative aux dépenses des touristes est menée en outre tous les deux ans. En raison du Covid-19, l'enquête prévue en 2020 a été différée entre août 2021 et octobre 2022.

En Nouvelle-Calédonie, l'Issee réalise en continu une enquête sur le flux de passagers à l'aéroport et a mis en place début 2020 une enquête sur les dépenses des touristes. Cette dernière a été suspendue en mars 2020 en raison du Covid-19. Une synthèse du tourisme 2021 a été publiée en mai 2022.

2.20 Énergie

Les statistiques sur l'énergie produites par l'Observatoire de l'Énergie puis par le service statistique du ministère en charge de l'énergie, le SDES⁶⁵, n'ont longtemps couvert que la France métropolitaine. Des efforts ont été entrepris depuis une dizaine d'années pour étendre le champ aux DROM :

- de certaines enquêtes statistiques : enquête annuelle sur la production d'électricité (inclusion des DROM hors Mayotte en 2007 ; inclusion de Mayotte en 2014) ;
- de certaines collectes administratives : collecte de données sur l'électricité auprès d'EDF-Systèmes électriques insulaires ou d'Électricité de Mayotte, collecte de données sur le pétrole auprès de la Raffinerie de Martinique, enquête sur la transparence des prix du gaz et de l'électricité ;
- de l'observation de sources déjà existantes : données des Douanes concernant les DROM, données des observatoires régionaux de l'énergie dans les DROM, etc.

L'objectif premier est de pouvoir établir des statistiques nationales sur un champ incluant les DROM, correspondant désormais à la définition géographique de la France retenue pour les statistiques énergétiques européennes depuis la révision du règlement européen sur ces dernières de 2017.

Le principal produit de diffusion du SDES en matière de statistiques énergétiques est le bilan énergétique annuel. Portant initialement sur la France métropolitaine, ce champ inclut les DROM depuis 2019, en cohérence avec le règlement européen sur les statistiques de l'énergie.

Un certain nombre de statistiques restent toutefois non publiables localement, pour des contraintes de secret ou de représentativité, bien que les collectes incluent ces territoires.

Le champ des notes de conjoncture a été étendu aux DROM à partir de la note du 1^{er} trimestre 2022 publiée en mai 2022, sans néanmoins isoler ce sous-champ géographique dans la publication.

2.20.1 Dans les DROM

Une page dédiée aux bilans énergétiques des différents DROM a été créée en 2020 sur le site du SDES et des bilans de l'énergie DROM par DROM ont été diffusés pour les années 2013 à 2020 (cf. chapitre 4 - Sélection de publications statistiques). Ces bilans, qui présentent l'avantage d'être comparables entre eux, avec le bilan national et avec ceux des autres pays diffusés par l'Agence internationale de l'énergie, apportent ainsi des informations complémentaires à celles publiées par les observatoires régionaux de chaque DROM.

65 Service des données et études statistiques

En outre, la collecte et la diffusion de données locales de consommation d'énergie, mises en œuvre dans le cadre de l'article 179 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), couvrent les DROM. Sont en particulier mises à disposition aujourd'hui des données de consommation d'électricité par Iris⁶⁶ et de consommation de produits pétroliers par département (cf. chapitre 4 - Sélection de publications statistiques). Des données de consommation d'électricité à l'adresse pour tous les bâtiments non résidentiels et les bâtiments résidentiels d'au moins dix logements des DROM ont été diffusées en 2022.

L'enquête sur les *travaux de rénovation des maisons individuelles* (Tremi), dont la collecte a été réalisée en 2020 sous co-maîtrise d'ouvrage du SDES et de l'Ademe⁶⁷, inclut les DROM, à titre expérimental. Le faible nombre de répondants n'a pas permis de diffuser les résultats dans chacun des DROM, ils ont donc été regroupés dans les fichiers de diffusion.

2.20.2 Dans les COM

Pour la Polynésie française, la thématique de l'énergie est légèrement abordée dans l'étude sur l'économie bleue diffusée en mai 2022.

En Nouvelle-Calédonie, la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (Dimenc) produit des données et graphiques qui sont repris sur le site Internet de l'Issee.

2.21 Environnement – développement durable

Le service statistique ministériel en charge de l'environnement, le SDES, produit des clés de lecture et des informations statistiques sur l'état des milieux et les pressions qui s'y exercent en exploitant des données produites par l'ensemble des acteurs de l'environnement (institutionnels, associations...).

En matière de statistiques environnementales, certaines productions statistiques ne donnent pas lieu à diffusion de données locales. Il en est ainsi des statistiques sur les éco-activités, de la dépense de protection de l'environnement, produites à partir de sources ne permettant pas une régionalisation (comptabilité nationale, *Esane*, rapport d'activités, comptes de dépenses...) ou du *compte d'émissions dans l'air* (Namea-Air⁶⁸).

Par ailleurs, certaines sources ne permettent pas de diffusion au niveau DROM bien que ceux-ci soient dans le champ de la source. C'est le cas par exemple, de l'enquête annuelle sur les *minéraux et matériaux de carrières*, dont les données ultra-marines ne sont pas exploitables isolément.

Des enquêtes sur les pratiques et opinions des Français sur les sujets environnementaux sont régulièrement conduites. Celles-ci incluent dans leur échantillon les DROM, mais la taille des échantillons ne permet généralement pas de diffuser de résultats distinguant Hexagone et Outre-mer. Pour certaines enquêtes spécifiques, certains DROM sont sur-échantillonnés pour pouvoir disposer de résultats significatifs sur l'agrégat Outre-mer. Cela a été le cas pour l'enquête *Les Français et la Nature* en 2020 et pour l'enquête sur le *sentiment d'exposition aux risques* en 2022.

66 Découpage géographique infra-communal (cf. annexe 3)

67 Agence de la transition écologique, ex-agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

68 National Accounting Matrix Including Environmental Accounts

2.21.1 Dans les DROM

Des informations statistiques sont produites dans chaque DROM concernant la qualité des eaux souterraines et superficielles. Pour ce faire, le SDES, mobilise et exploite les données issues des réseaux de surveillance de ces masses d'eau gérés par les offices de l'eau.

La même démarche est conduite pour la qualité de l'air, via la valorisation des données issues du dispositif de surveillance de la qualité de l'air en place dans chaque DROM et géré par les associations locales agréées de surveillance de la qualité de l'air. Ces données abondent le rapport annuel produit par le SDES portant sur la qualité de l'air en France (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

Une démarche similaire voit actuellement le jour pour la qualité des sols avec la montée en puissance du réseau de mesure de la qualité des sols piloté par le Groupement d'intérêt scientifique sur les sols (Gis Sol).

Des diffusions au niveau régional y compris pour les DROM sont faites en ce qui concerne les statistiques sur les formations initiales en environnement (nombre de formations, d'élèves et insertion) ainsi que sur le marché du travail des métiers de l'économie verte (données issues de Pôle emploi hors Mayotte).

Des statistiques sont produites pour chaque DROM sur les déchets (production de déchets par type d'activités, gestion des déchets municipaux et des déchets dangereux) ainsi que sur l'eau (notamment prélèvements et utilisation d'eau douce, service d'alimentation en eau). Ces indicateurs sont transmis à la division statistique des Nations unies.

Des données existent sur les achats de produits phytopharmaceutiques dans les DROM déclarées par les distributeurs, au même titre que ce qui est disponible sur le territoire métropolitain, mais elles sont de bien moins bonne qualité. Les déclarations sont néanmoins publiées sur Internet sous forme de tableur et de datavisualisation⁶⁹, en espérant une amélioration de leur qualité à l'avenir.

Des données de présence sur les espèces continentales et marines dans chaque DROM sont disponibles sur l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN⁷⁰), actualisé chaque année : abondance des populations, degré de menace et autres caractéristiques (autochtones, introduites). La qualité de ces données sur ces territoires est fonction de la pression d'inventaire qui peut être très hétérogène. La mise en place courant 2023 d'un programme de surveillance de la biodiversité terrestre devrait permettre à terme de renforcer la collecte de ces données.

La mobilisation de sources administratives permet par ailleurs au SDES de produire une information statistique régulière sur les questions en lien avec les risques naturels et technologiques.

Enfin, pour éclairer les démarches territoriales de développement durable, l'Insee et le SDES se sont associés pour mettre à disposition un ensemble d'indicateurs cohérent avec l'Agenda 2030. Ces indicateurs permettent une approche régionale, départementale et communale, y compris dans les DROM (cf chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

69 <https://ssm-ecologie.shinyapps.io/BNVD2021/>

70 <https://inpn.mnhn.fr/espece/indicateur>

2.21.2 Dans les COM

Certaines enquêtes menées par le SDES portent sur un périmètre incluant des collectivités d'outre-mer. On peut citer les statistiques sur les formations initiales en environnement comprenant Saint-Pierre-et-Miquelon, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna.

Par ailleurs, une démarche sur les objectifs de développement durable (ODD), à laquelle contribue l'ISPF, a été lancée en août 2020 en Polynésie française ; un ensemble d'indicateurs de suivi a été publié par la Présidence de la Polynésie française en 2021 (cf chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

2.22 Transports

Le domaine des statistiques du transport se prête difficilement à des analyses par territoire. En effet, l'une des caractéristiques des transports est justement que les marchandises et les voyageurs circulent, soit à l'intérieur d'une région, soit à partir d'un point de départ ou d'arrivée d'une région, soit juste traversant la région, les statistiques sur ce dernier créneau étant difficiles à établir.

On peut toutefois citer les statistiques suivantes, produites et diffusées par DROM : les statistiques des transports de marchandises et passagers par mer, élaborées à partir de données par port (hors Mayotte), les statistiques relatives au transport de passagers, de fret et de courrier par voie aérienne, collectées par aéroport et le suivi statistique des véhicules routiers (immatriculations et parcs de véhicules).

2.22.1 Dans les DROM

Dans le domaine du **transport maritime**, le SDES collecte et transmet à Eurostat des données trimestrielles et annuelles issues des grands ports maritimes (GPM) de Guadeloupe, de Martinique, de La Réunion et de Guyane pour répondre à la directive 2009/42/EC. Les transmissions sont obligatoires pour les ports ayant un trafic annuel supérieur à 1 million de tonnes de marchandises ou plus de 200 000 passagers.

En outre l'arrêté du 24 octobre 2012 en application de l'article R-154-1 du Code des ports maritimes impose des remontées de données mensuelles et trimestrielles pour les ports dont l'activité dépasse ces mêmes seuils et annuelle pour les ports qui, chaque année, enregistrent au moins une tonne de marchandises ou un mouvement de passagers. Les grands ports maritimes de Guadeloupe, de Martinique, de La Réunion et de Guyane sont concernés par ces remontées. Les ports cités dans cet arrêté et dont le trafic se situe en deçà de ces seuils doivent toutefois transmettre au SDES des données selon un rythme annuel. C'est le cas de Mayotte notamment. Toutefois aucune donnée concernant ce territoire n'a pu être collectée jusqu'à présent.

Dans le domaine du **transport aérien**, les données sont collectées et transmises à Eurostat par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) selon les termes du règlement européen n° 437/2003. La liste des aéroports soumis à ce règlement est fixée par le règlement européen n° 158/2007 avec un seuil minimum de 15 000 unités-passagers par an. Les aéroports suivants des DROM sont concernés :

- Guadeloupe (Aéroport de Guadeloupe-Pôle Caraïbes) ;
- Martinique (Aéroport international Martinique-Aimé-Césaire) ;

- Guyane (Aéroport international Félix-Éboué, Aérodrome de Maripasoula) ;
- La Réunion (Aéroport de La Réunion-Roland-Garros, Aéroport de Pierrefonds) ;
- Mayotte (Aéroport de Dzaoudzi-Pamandzi).

Concernant le **parc de véhicules routiers**, le SDES diffuse annuellement des tableaux par catégorie de véhicules (véhicules particuliers, utilitaires légers, camions, etc.) pour chaque DROM.

2.22.2 Dans les COM

Les données des aéroports suivants sont collectées et transmises par la DGAC à Eurostat :

- Saint-Martin (Aéroport de Grand-Case Espérance) ;
- Saint-Barthélemy (Aéroport de Saint-Barthélemy – Rémy de Haenen) ;
- Polynésie française (Aéroport international Tahiti Faa'a) ;
- Nouvelle-Calédonie (Nouméa – La Tontouta).

2.23 Agriculture

2.23.1 Dans les DROM

De façon générale, les territoires des DROM ont des spécificités qui rendent la collecte des enquêtes conduites par le service statistique ministériel de l'agriculture plus complexe qu'en France métropolitaine. Le repérage des ménages à enquêter est plus difficile, car beaucoup de ménages agricoles cultivent des terres pour leurs propres besoins et sont faiblement orientés vers le marché. Ils n'ont donc pas toujours de comptabilité, ne sont pas identifiés dans les fichiers administratifs d'aides et l'on ne dispose pas, non plus, de variables de stratification les concernant. Par ailleurs, l'existence de productions locales et de pratiques agricoles spécifiques nécessitent le plus souvent une adaptation des questionnaires. Enfin, certains territoires sont difficiles d'accès, notamment en Guyane.

2.23.1.1 Les enquêtes statistiques

Les DROM sont couverts autant qu'il est possible par les enquêtes agricoles, mais la situation est toutefois variable selon les territoires.

Jusqu'en 2015, l'enquête annuelle *Teruti* sur *l'occupation et l'utilisation des sols* se déroulait aux Antilles et La Réunion mais pas en Guyane ni à Mayotte compte tenu de la difficulté particulière d'accès à une partie du territoire de ces deux DROM. À l'occasion de la refonte de l'enquête en 2017, une extension de la collecte à l'ensemble des DROM a été réalisée. Les premiers résultats, portant sur les années 2017-2019, ont été publiés en 2021.

Pour la première fois, en 2020, Mayotte a été totalement insérée dans le dispositif du *recensement agricole* décennal, qui couvre donc les cinq DROM et l'Hexagone. En 2010, le recensement agricole avait été réalisé dans les quatre DROM historiques en même temps qu'en France métropolitaine et une opération spécifique expérimentale avait été conduite pour Mayotte.

Les enquêtes sur la *structure des exploitations agricoles*, intermédiaires entre deux recensements agricoles décennaux, couvraient jusqu'à présent les quatre DROM historiques. Mayotte n'avait en effet

pas pu être intégrée dans la dernière enquête collectée en 2016 du fait de l'absence de base de sondage préalable à l'enquête. Elle le sera pour la prochaine enquête *structure 2023*.

Les enquêtes *cheptels* couvrent les quatre DROM historiques s'agissant des caprins.

Les enquêtes sur les *pratiques culturelles* couvrent les DROM quand les productions sont suffisamment significatives (canne à sucre en Guadeloupe et à La Réunion pour les enquêtes sur les grandes cultures ; banane en Guadeloupe et Martinique pour les enquêtes sur l'arboriculture ; les quatre DROM historiques pour les enquêtes sur les légumes).

Les enquêtes ponctuelles couvrent les DROM autant qu'il est possible.

2.23.1.2 Les opérations de synthèse

La *statistique agricole annuelle* (SAA) est une opération de synthèse utilisant l'ensemble des informations disponibles sur un sujet donné : elle fournit annuellement des données de surface, de rendement et de production pour les différents produits végétaux. Les services régionaux disposent de diverses enquêtes statistiques utilisant des réseaux d'enquêteurs spécialisés. Outre ces sources d'information utilisées de façon traditionnelle, ils disposent également d'évaluations de correspondants et d'experts, ainsi que de données chiffrées fournies par les organismes techniques professionnels. Les données de la SAA sont disponibles sur les quatre DROM historiques et, depuis 2015, sur Mayotte.

Les *comptes économiques de l'agriculture* couvrent la France entière. Depuis le passage en base 2010, l'Insee a conduit quelques opérations pour inclure Mayotte. Des données régionales (pour chacun des cinq DROM) sont également transmises à Eurostat dans le cadre d'un *Gentlemen's agreement*.

En 2017-2018, un travail de révision des séries des comptes régionaux de l'agriculture des DROM a été conduit pour harmoniser les différentes méthodes de valorisation des productions, pour ventiler selon les mêmes principes les subventions et pour progresser dans l'estimation des charges et des consommations intermédiaires, moins bien connues que dans l'Hexagone. Les séries révisées (depuis 2010) et actualisées sont publiées et alimentent depuis 2020 une annexe du rapport sur les comptes régionaux de l'agriculture présenté en commission des comptes de l'agriculture de la Nation.

Depuis 2018, le service statistique ministériel de l'agriculture assure le suivi statistique de la pêche maritime et de l'aquaculture. Pour répondre à l'appel à données européen sur *les données économiques des flottes de pêche française*, le service statistique, en partenariat avec l'Ifremer⁷¹ et le Lemna⁷², mobilise plusieurs sources notamment des données d'effort de pêche et d'enquête réalisée par l'Ifremer pour estimer un modèle de coût (Guyane et Guadeloupe), ou des documents comptables de certains armateurs (La Réunion) pour fournir des données sur les flottes des DROM. Ces résultats sont publiés de manière agrégée par segment de flotte aussi bien pour le rapport annuel économique sur la flotte de pêche de l'Union européenne⁷³ que dans la publication de synthèse du service statistique ministériel.

2.23.1.3 Le suivi des comptabilités agricoles

Depuis 2013, les *statistiques sur les comptabilités des exploitations*, produites par le service statistique ministériel de l'agriculture à partir du réseau d'information comptable agricole (Rica), couvrent trois DROM (Guadeloupe, Martinique, La Réunion). Les résultats sont de fiabilité inégale compte tenu des

71 Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer

72 Laboratoire d'économie et de management de l'Université de Nantes

73 [Annual Economic Report on the EU fishing fleet](#)

spécificités locales en termes de structuration du réseau des centres comptables et du nombre important d'exploitations au forfait. Compte-tenu de ces difficultés, les données sont maintenant regroupées dans un ensemble Antilles, rassemblant la Guadeloupe et la Martinique, pour diffuser des résultats représentatifs à ce niveau-là.

2.23.2 Dans les COM

Le recensement agricole est réalisé par le service statistique du ministère en charge de l'agriculture dans les deux collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, en même temps qu'en France métropolitaine (2010, 2020).

En Polynésie française, le dernier recensement général agricole (RGA) date de 2012. Les données sur l'agriculture sont diffusées par le Service du développement rural – Service de la pêche. Depuis juin 2017, ce service a laissé la place à une direction de l'agriculture et à une direction de la biosécurité. Le prochain RGA a lieu en 2023. La collecte se déroule d'août à décembre 2023, principalement par enquêteur en face-à-face et de façon dématérialisée sur tablette. Le champ géographique de ce RGA est constitué de l'ensemble des îles de Polynésie française.

L'institut statistique de Polynésie française, ISPF, produit chaque année un bilan de la pêche et des publications sur les exportations de produits perliers (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

En Nouvelle-Calédonie, le recensement général agricole est mené tous les dix ans environ par l'Issee et la Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (Davar). Il vise à alimenter les systèmes d'informations sur l'agriculture calédonienne et étudier l'évolution du secteur sur le territoire et ses trois provinces. Le dernier recensement date de 2012.

Après un recensement général de l'agriculture en 2001 à Wallis-et-Futuna, une enquête agricole a été réalisée en 2014-2015 par le service statistique de Wallis-et-Futuna (STSEE) en partenariat avec le service de l'agriculture.

2.24 Finances publiques locales

2.24.1 Dans les DROM

Le service statistique ministériel de la direction générale des collectivités locales (DGCL), le département des études et des statistiques locales (DESL), produit annuellement des statistiques sur les comptes des collectivités locales et de leurs groupements à fiscalité propre (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles). Ces statistiques sont basées sur les comptes de gestion fournis par la DGFiP⁷⁴ et sur la centralisation de documents budgétaires. Les cinq DROM sont intégrés dans le champ de ces statistiques, chaque DROM étant désormais présenté individuellement.

Par ailleurs, le rapport annuel de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL) contient une annexe spécifique (annexe 3) sur les collectivités locales ultra-marines, qui met en regard les comptes des collectivités des DROM avec les comptes des collectivités de France métropolitaine.

74 Direction générale des finances publiques

Ainsi, dans les statistiques produites sur les différents types de collectivité (commune, EPCI⁷⁵, département, région ou collectivité territoriale unique), les résultats agrégés sont désormais présentés au niveau de chaque DROM (y compris pour le secteur communal). En outre, une consolidation des comptes entre types de budget, et entre catégories de collectivité, est présentée pour les cinq DROM.

La DGCL produit également des statistiques sur la fiscalité locale, à partir du Répertoire des éléments d'imposition (REI) de la DGFIP. Comme pour les finances locales, les cinq DROM sont inclus dans les statistiques produites mais, dans les publications sur la fiscalité du secteur communal, ils sont regroupés en raison du faible nombre de communes.

L'annuaire statistique « *Collectivités locales en chiffres* » intègre depuis son édition 2022 des résultats supplémentaires par région, DROM inclus, relatifs au dénombrement des structures locales (communes et intercommunalités) selon la taille et la catégorie ainsi que des données régionales sur les élus locaux (sexe et âge). Les résultats détaillés sur les comptes des DROM par type de collectivité seront également mis à jour pour l'édition en ligne 2023. De même, le chapitre 8 de l'annuaire statistique « collectivités locales en chiffres » comprend des résultats ventilant les effectifs d'agents au sein de la fonction publique territoriale par région, dont chacun des quatre DROM historiques.

Sur un sujet connexe, on peut signaler que la DGCL réalise également un suivi des structures intercommunales (groupements à fiscalité propre, syndicats de communes, syndicats mixtes), via une application déployée dans les préfectures⁷⁶. Là encore, les cinq DROM sont intégrés dans les statistiques produites.

2.24.2 Dans les COM

Les COM sont désormais mieux couvertes dans les sources produites sur les finances locales par la DGFIP. Leur mise à disposition est à l'étude (diffusion sur site Internet en particulier).

Dans le rapport annuel de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), sont présentés des éléments sur les finances des COM (Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, Nouvelle-Calédonie).

2.25 Commerce extérieur

2.25.1 Dans les DROM

Les statistiques du commerce extérieur des DROM établies par le service statistique de la direction générale des douanes et droits indirects, le département des statistiques et des études du commerce extérieur (DSECE), sont diffusées selon deux concepts :

- concept « national » (échanges de la France avec le « reste du Monde »), appliqué à l'ensemble et à chacune des régions et départements français, y compris d'outre-mer ;
- concept spécifique aux DROM où chaque DROM est considéré comme un territoire statistique autonome, échangeant avec l'ensemble du Monde, Hexagone et autres DROM compris.

75 Établissement public de coopération intercommunale

76 Application Aspic-Banatic (Accès des services publics aux informations sur les collectivités/Base nationale sur l'intercommunalité)

En concept national, les données par région et département sont diffusées à un niveau de produit « agrégé » (en CPF 4⁷⁷ ou en NA 129⁷⁸) et selon une chronologie trimestrielle.

En concept DROM, depuis novembre 2022 des statistiques détaillées, par pays et par produit en Nomenclature Combinée (8 positions), sont diffusées annuellement (avec un historique remontant à l'année 2019). Le pas annuel permet de limiter le nombre de données non diffusables par DROM du fait de l'application du secret statistique.

De façon standardisée, ces statistiques régionales et départementales sont accessibles sur le site Internet « Le Chiffre du commerce extérieur » (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques). Des « demandes particulières » (requêtes directes sur bases de données) peuvent en outre être réalisées pour diffusion d'informations publiques non couvertes par les processus de diffusion classiques.

2.25.2 Dans les COM

Les données du commerce extérieur concernant les COM ne font l'objet d'aucune publication de la part du service statistique de la direction générale des douanes et droits indirects.

En particulier, pour Saint-Martin, en l'absence d'enregistrement des flux de marchandises entre la partie française et la partie néerlandaise de l'île, la douane française ne peut pas produire de statistiques pour les échanges de cette COM.

En Polynésie française, l'ISPF valorise les données du commerce extérieur en publiant une note de conjoncture trimestrielle et un bilan annuel en lien avec les douanes.

Pour la Nouvelle-Calédonie, l'Insee exploite le fichier du commerce extérieur des douanes et publie des points conjoncturels trimestriels, une synthèse annuelle et propose des tableaux de résultats sur son site Internet.

Des données peuvent être obtenues pour les autres COM auprès de l'Institut d'émission d'Outre-mer (IEOM)⁷⁹.

2.26 Comptabilité économique régionale

À noter : le produit intérieur brut (PIB) de la France couvre la France métropolitaine, les cinq DROM et la collectivité de Saint-Martin. La raison en est que Saint-Martin, après avoir accédé au statut de collectivité d'outre-mer française en 2007⁸⁰, a acquis le statut de région ultrapériphérique (RUP) de l'Union européenne. C'est la seule COM à avoir le statut de RUP.

2.26.1 Dans les DROM

Les comptes définitifs des DROM sont de la responsabilité de l'Insee et publiés sur le site Internet de l'Insee.

Fondamentalement, l'Insee traite différemment les comptes annuels (dits définitifs) des départements d'outre-mer et les comptes des régions métropolitaines. Les deux directions inter-régionales ultra-

77 Classification des produits française – niveau groupe

78 Nomenclature agrégée de la CPF à 129 positions

79 <http://www.ieom.fr/ieom/>

80 Avant 2007, Saint-Martin faisait partie intégrante du département de la Guadeloupe.

marines de l'Insee – Antilles-Guyane et La Réunion-Mayotte – mobilisent les sources les plus détaillées et les plus précises dont elles disposent sur chaque DROM de leur périmètre de responsabilité, afin d'en élaborer le compte, dont le produit intérieur brut (PIB) et ses différentes composantes (consommation, investissement...) sont les indicateurs emblématiques. Pour les quatre DROM historiques, les comptes sont établis de manière courante à partir de sources statistiques assez développées. Pour Mayotte, où les sources restaient incertaines, un compte complet a été établi et diffusé pour la première fois en 2019.

Les comptes des régions métropolitaines en revanche sont calculés par décomposition du compte « ensemble de la France métropolitaine », celle-ci étant basée sur une information beaucoup plus sommaire que celle utilisée par les deux directions inter-régionales Antilles-Guyane et La Réunion-Mayotte de l'Insee.

Il existe donc pour chacun des DROM des éléments d'informations beaucoup plus précis, notamment sur la formation des revenus, que dans les régions métropolitaines. Ces informations sont disponibles entre deux et quatre ans après l'année écoulée. Actuellement les comptes annuels « définitifs » portent sur le millésime 2018 pour les cinq DROM.

En 2018, les séries de comptes économiques définitifs des quatre DROM historiques ont été réropolées en base 2014 des comptes nationaux. Ces séries débutent en 1996. Les comptes définitifs du millésime 2019 seront produits en base 2014 et 2020. Les séries réropolées en base 2020 seront produites courant 2024.

La diffusion des comptes économiques des DROM a évolué en 2022, avec la mise à disposition d'une description de l'économie de ces territoires à la fois actualisée (nouveaux millésimes disponibles, jusqu'en 2020), harmonisée entre DROM et complétée. En effet, pour la première fois, l'Insee a mis en ligne sur son site Internet des séries longues des principaux indicateurs macroéconomiques en complétant les séries issues des comptes définitifs de celles issues des comptes rapides. En outre, sont diffusés certains ratios « grand public » dans un fichier récapitulant les principaux agrégats (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques). En particulier, l'Insee diffuse pour la première fois une série d'évolution du revenu disponible brut par unité de consommation, concept plus pertinent que celui de l'évolution du revenu disponible brut par habitant.

Par ailleurs, pour les quatre DROM historiques, il existe un système de comptes économiques rapides, eux aussi annuels, mais élaborés plus rapidement sur la base d'informations moins complètes. Actuellement, les délais de publication des comptes rapides sont de 6 mois environ après la fin de l'année pour La Réunion et de 10 mois après la fin de l'année pour les Antilles et la Guyane. Ainsi pour La Réunion, la publication des comptes économiques portant sur l'année 2022 date de juillet 2023. Pour les Antilles et la Guyane, celles portant sur l'année 2021 datent de septembre 2022.

Pour Mayotte, des estimations de PIB et des données économiques afférentes sont réalisées pour les besoins d'Eurostat, selon une méthode plus élémentaire que pour les autres DROM. La dernière estimation disponible porte sur l'année 2019 et a été diffusée en novembre 2021. L'objectif est de mettre à jour ces indicateurs tous les ans.

Les comptes rapides sont une production du projet Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer (Cerom) et sont publiés sur le site du Cerom. Le projet Cerom est né en 2003 et formalisé par un accord

cadre. Le dernier accord cadre a été signé en 2021 par six partenaires institutionnels⁸¹, dont l'Insee ; il consiste à mettre en place un cadre statistique permettant d'analyser les évolutions récentes de la situation économique des Outre-mer français. Deux types de produits sont élaborés : les comptes rapides et les tableaux de bord, qui suivent trimestriellement des indicateurs économiques variant selon les territoires⁸².

Enfin, depuis 1997 l'Insee mène tous les 7 à 10 ans une enquête sur l'impact des activités spatiales en Guyane. La dernière enquête a été collectée en 2020 et ses résultats ont été publiés en 2022 (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

2.26.2 Dans les COM

Depuis la mise en place du projet Cerom (cf. *supra*), les partenaires ont entrepris l'estimation d'un PIB par habitant pour chacune des collectivités de l'Outre-mer français ; des études approfondies sont également proposées.

Les comptes économiques 2022 de la Polynésie française ont été publiés en juillet 2023, ceux de 2021 en juillet 2022. Pour la Nouvelle-Calédonie, les comptes économiques de 2021 en novembre 2022 et ceux de 2020 en mars 2022. En Polynésie française, des comptes définitifs sont également publiés avec trois ans de décalage (publication en 2023 des comptes définitifs 2019).

Les tableaux de bord mis en ligne récemment sur le site du Cerom concernent la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française.

Les dernières actualisations du PIB par habitant ont été diffusées :

- en 2023, pour Saint-Martin (portant sur l'année 2019 – le PIB a également été calculé pour l'année 2021 (provisoire) et 2020 (semi-définitif)) ;
- en 2014, pour Saint-Barthélemy (portant sur l'année 2010) ;
- en 2008, pour Wallis-et-Futuna (portant sur l'année 2005).

L'IEDOM a également calculé en 2018 un PIB pour Saint-Pierre-et-Miquelon (portant sur l'année 2015).

En Polynésie française, l'ISPF a produit en mars 2022 un diagnostic territorial en vue de l'élaboration du plan de convergence du pays (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

81 L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee), l'Institut d'Émission d'Outre-Mer (IEOM), l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer (IEDOM), l'Agence Française de Développement (AFD), l'Institut de Statistique de Polynésie française (ISPF), l'Institut de la Statistique et des Études Économiques de Nouvelle-Calédonie (Isee).

82 Par exemple : indice des prix à la consommation, indicateur du climat des affaires, demandeurs d'emploi en fin de mois, emploi salarié dans le secteur marchand, importations, exportations, octroi de mer, importations de biens de consommation courante, importations de biens d'équipement, crédits à la consommation des ménages, immatriculations de véhicules neufs (tourisme / utilitaires), consommation d'électricité basse tension, crédits à l'habitat aux ménages, crédits à l'investissement des entreprises, trafic passager aéroportuaire, épargne collectée par les établissements de crédit implantés localement, coût du crédit aux entreprises, personnes physiques en interdiction bancaire, dossiers de surendettement déposés, taux de créances douteuses...

Investissements en cours

3.1 Quelques exemples d'évolution	71
3.2 Le programme prévisionnel des enquêtes ménages dans les DROM.....	75



3 Investissements en cours

Les statistiques publiques sur l’Outre-mer continuent de se diversifier et de s’enrichir. Les systèmes d’information statistique ne sont pas figés. Ils évoluent pour s’adapter aux besoins de connaissance de la société. Ainsi à la suite de plusieurs investissements lancés par l’Insee et les services statistiques ministériels, de nouvelles informations seront prochainement disponibles sur l’Outre-mer, que celles-ci soient issues de dispositifs statistiques nationaux ou de travaux spécifiques.

Les instituts et services territoriaux de statistique enrichissent également leur production.

Les données ainsi produites seront mises à disposition via des publications ainsi que des bases de données accessibles sur les sites Internet des services et instituts.

3.1 Quelques exemples d’évolutions

Sont présentés ici des exemples d’investissements en cours.

Concernant le recensement de la population :

Depuis 2021, le recensement à Mayotte est désormais réalisé selon les mêmes modalités que dans les autres DROM, avec des enquêtes annuelles par sondage dans les communes de plus de 10 000 habitants et une enquête quinquennale exhaustive dans les communes de moins de 10 000 habitants. Les premières actualisations de population légale seront publiées fin 2025 au terme d’un cycle de cinq enquêtes annuelles de recensement (afin que tout le territoire soit enquêté) et les résultats statistiques seront disponibles en juin 2026. Ces résultats seront ensuite actualisés chaque année, comme dans les autres DROM.

Le projet national *Recens’smart* a démarré en septembre 2022 : il vise à développer un questionnaire Internet de l’enquête annuelle du recensement de la population accessible tous publics, et compatible tous supports et notamment sur téléphone portable. L’utilisation de ce questionnaire par tous les habitants est prévue pour l’enquête annuelle de recensement 2024. Il pourrait avoir un impact significatif sur le taux de réponse par Internet dans les DROM en facilitant la réponse sur smartphone.

Concernant les statistiques sur l’emploi et le chômage :

Mayotte intégrera pleinement l’enquête Emploi en continu en 2024, après une année de montée en charge débutant en janvier 2023 : 2023 est donc une année cumulant à la fois l’enquête annuelle selon sa version actuelle et l’enquête en continu.

Le déploiement de la déclaration sociale nominative (DSN) a débuté à Mayotte début 2022.

Lorsque l’ensemble du territoire aura été couvert, avec des données exhaustives et de qualité, des statistiques sur les mouvements de main-d’œuvre à Mayotte pourront être calculées par la Dares.

De même, l’extension à Mayotte du champ du *Siera* fait partie des projets envisagés par l’Insee mais nécessite au préalable de qualifier les données administratives sur ce champ. Cette expertise de la qualité (taux de couverture, décalage temporel des déclarations, non-réponse partielle, etc.) pourra

être menée notamment en mobilisant les résultats de l'enquête auprès des entreprises à Mayotte (connaissance des entreprises et de leurs pratiques en matière de paie, de déclarations sociales ou de comptabilité). L'objectif de l'Insee est de réaliser les expertises et d'être en mesure d'intégrer Mayotte dès que la DSN sera entièrement déployée sur ce territoire.

En 2023, la mesure du retour à l'emploi à la sortie d'un dispositif de politique de l'emploi sera expertisée, afin d'instruire un scénario de bascule des enquêtes réalisées par la Dares auprès des sortants de dispositifs d'insertion en emploi (contrats uniques d'insertion, insertion par l'activité économique, contrats de professionnalisation) vers un appariement entre les données administratives portant sur ces dispositifs et la DSN, permettant des analyses sur les quatre DROM historiques, et à terme également sur Mayotte.

Les données sur les offres d'emploi en ligne exploitées par la Dares (Jocas) ne font actuellement l'objet d'aucune production statistique récurrente. Toutefois, un projet de mise à disposition trimestrielle est en cours. Il devrait intégrer une dimension locale (régions et départements) et permettre, si la couverture est jugée suffisante, de distinguer les DROM.

Concernant les revenus, la pauvreté et les inégalités :

En Nouvelle-Calédonie, un dispositif de suivi des revenus, de la pauvreté et des inégalités a été mis en place en 2022, dont les premiers résultats ont été publiés début 2023. Il consiste en un regroupement de fichiers administratifs couvrant l'ensemble des ressources (travail, capital, transferts sociaux) et des impôts. Un nouveau travail visant une exploitation infra-communale de ce dispositif est en cours.

Concernant les statistiques sur la santé :

L'enquête *santé DOM* sera rééditée en 2025. L'enquête, pilotée par la Drees, sera représentative de chacun des cinq DROM, comme en 2019, alors qu'elle ne l'est pas au niveau de chaque région métropolitaine.

Concernant les statistiques dans le domaine des « solidarités » :

Le projet de la Drees de remontées de données individuelles sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) par les conseils départementaux, démarré en 2020, s'est poursuivi en 2022 (base « RI-insertion ») et donnera lieu à une première diffusion en 2023. Il concerne les cinq DROM, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin. La première diffusion couvrira les Antilles et La Réunion.

Un projet d'exploitation par la Drees des données administratives sur les établissements et services médico-sociaux (fichier Badiane : données de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, de l'agence nationale d'appui à la performance, etc.) a été lancé en 2019. Il vise à produire un fichier statistique qui, sous réserve d'expertise sur les données, permettra des exploitations au niveau des quatre DROM historiques à partir de 2023. Cette première version de Badiane couvre les établissements pour personnes âgées ; le champ sera ensuite étendu aux établissements et services pour personnes handicapées.

Les remontées par la Drees de données individuelles sur les prestations départementales d'aides aux personnes âgées ou aux personnes handicapées (RI-APA-ASH et RI-PCH) seront reconduites dans un dispositif plus global de remontées d'informations relatives aux politiques d'autonomie (projet « RI-autonomie »), intégrant également des informations sur les prestations gérées par la CNAM ou la CNAF. La base construite sera exhaustive, et permettra donc des exploitations sur chaque DROM. La collecte des RI-autonomie 2021 aura lieu en 2023.

Concernant les statistiques de l'éducation :

En Nouvelle-Calédonie, un baromètre sur le bien-être du personnel de l'enseignement dans le second degré, enseignants et directeurs, va être lancé en 2023, sur le modèle du baromètre national, avec des adaptations locales.

Concernant les statistiques sur l'enseignement supérieur :

Un nouveau projet du SIES permettra de connaître la situation d'emploi des étudiants quittant l'enseignement supérieur (type d'emploi, salaire, employeur, etc.) et ce, à plusieurs dates après leur sortie du supérieur et sur un champ d'étudiants plus large que celui des enquêtes menées actuellement. Des premiers indicateurs devraient être publiés fin 2023, pour la France métropolitaine et les quatre DROM historiques.

La plateforme « mon master » a été ouverte au printemps 2023 aux étudiants qui souhaitent s'inscrire en master. Les données enregistrées seront exploitées par le SIES afin d'établir des statistiques fin 2023 sur les vœux des étudiants, à l'instar de celles de Parcoursup. Ces statistiques porteront sur l'ensemble des étudiants souhaitant s'inscrire en master dans un établissement français, qu'il soit situé en France métropolitaine, dans les DOM ou dans les COM.

Concernant les statistiques sur le sport :

Le baromètre 2022 sur la pratique sportive sera exploité pour produire des résultats pour chacun des quatre DROM. Les fiches régionales sur le sport seront actualisées en 2023 et déclinées au niveau départemental pour les quatre DROM historiques.

Concernant les statistiques sur la jeunesse :

En 2023, sera produit un nouvel indicateur conjoncturel de suivi du Service Civique pour rendre compte de la part d'une génération qui réalise une mission de service civique (avec les taux de réalisation par âge observés une année donnée). Décliné au niveau départemental, cet indicateur permet de mettre en lumière de manière très concrète les disparités territoriales de recours au dispositif : les DROM ayant de manière générale des taux de réalisation bien plus élevés qu'en France métropolitaine.

Concernant les statistiques sur la culture :

Dans la continuité de la sortie des premiers résultats de l'enquête *Pratiques culturelles*, un appel à propositions de recherche sera lancé en 2023. Alimenté par les discussions et les échanges organisés

dans le cadre d'un conseil consultatif scientifique, cet appel à proposition de recherche aura pour ambition de traiter des questions spécifiques aux territoires ultramarins et à leur positionnement dans des aires géographiques particulières. La publication d'un ouvrage collectif est envisagée.

Concernant les statistiques sur le logement :

La prochaine enquête *Logement* aura lieu en 2023-2024 sur l'ensemble de la France. Grâce à une extension d'échantillon, elle permettra une diffusion de résultats pour chaque DROM, à partir d'un questionnaire légèrement revu et adapté aux conditions locales.

Concernant les statistiques sur la justice et la sécurité intérieure :

La SDSE envisage de diffuser des tableaux relatifs aux condamnations dans les COM en même temps que les données provisoires 2022 portant sur le champ géographique « France métropolitaine et DROM ».

Le SSMSI poursuit ses travaux en vue d'une extension aux DROM du champ de diffusion des données conjoncturelles mensuelles sur la délinquance enregistrée actuellement uniquement sur la France métropolitaine.

Concernant les statistiques sur l'énergie :

L'Enquête sur les *travaux de rénovation énergétique dans les logements* (TRELO), dont la collecte aura lieu au second semestre 2023, intègre la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion. Toutefois, le niveau de diffusion géographique des résultats dépendront de leur robustesse.

Concernant les statistiques sur les transports :

En Guadeloupe, il est prévu un exercice de prospective en termes de déplacements de voyageurs en vue d'établir des scénarii à l'horizon 2040. Cette étude des déplacements à l'horizon 2040 sera réalisée en partenariat avec l'observatoire régional des transports (ORT).

Concernant les statistiques sur l'agriculture :

L'enquête aquaculture nationale sera étendue aux DROM. En 2022, une première collecte dans chacun des DROM avait permis d'enquêter pour la première fois l'ensemble des unités aquacoles, selon un dispositif ad hoc. En 2023, les DROM seront pleinement intégrés au dispositif d'enquête métropolitain, avec une collecte menée en face-à-face ou par téléphone par les services statistiques régionaux.

Concernant les comptes régionaux :

L'Insee étudie la mise en place des comptes rapides de Mayotte, dès que les données nécessaires à leur production seront d'une qualité statistique suffisante. En particulier, il est attendu que la mise en place progressive à Mayotte, à compter de janvier 2022, de la Déclaration sociale nominative (DSN) permette de disposer à relativement court terme de données fiables sur l'évolution annuelle des

salaires. Ces comptes rapides permettront d'estimer la croissance économique quelques mois après la fin de l'année, comme dans les autres DROM.

3.2 Le programme prévisionnel des enquêtes ménages dans les DROM

Le programme prévisionnel des enquêtes ménages qui seront déployées dans les DROM dans les prochaines années, avec des extensions d'échantillon permettant des exploitations régionales, est une autre illustration des investissements de la statistique publique dans les DROM.

Enquêtes auprès des ménages avec extensions d'échantillon permettant des exploitations régionales :

Année de collecte	Enquêtes	Territoires couverts	Partenaires financiers envisagés	Maître d'ouvrage de l'opération si non Insee
2023/2024	Logement	5 DROM	DGOM	
2024	Conditions de travail – Risques psychosociaux	5 DROM	DGOM	Dares
2025	Santé	5 DROM	DGOM	Drees
2026	Budget de famille	5 DROM	DGOM	
2027 (à préciser)	Comparaison spatiale des prix	5 DROM	DGOM	

Autres enquêtes auprès des ménages menées dans les DROM :

Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Partenaires financiers envisagés	Maître d'ouvrage de l'opération si non Insee
2025	Enquête Familles	5 DROM		
En continu	Enquête Emploi en continu (EEC)	4 DROM historiques Mayotte a/c de 2024		
Tous les ans	Enquête Emploi annuelle	Mayotte jusqu'en 2023		
Tous les ans	Recensement de la population	4 DROM historiques, Mayotte à/c de 2021		
Tous les ans	Enquête Technologies de l'information et de la communication	4 DROM historiques	Sans extension locale	
Tous les ans	Enquête Entrée dans la vie adulte	4 DROM historiques	Sans extension locale	Dares-Depp-Sies- Insee
Tous les ans	Enquête Loyers et charges	4 DROM historiques	Sans extension locale	
Tous les ans a/c de 2022	Dispositif sur les ressources et les conditions de vie (SRCV)	4 DROM historiques	Sans extension locale	
Tous les 3 ans	Enquête Histoire de vie et Patrimoine	4 DROM historiques	Sans extension locale	

Autres opérations de collecte menées par l'Insee dans les DROM :

Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Partenaires financiers envisagés
En continu	Indice des prix à la consommation, publication mensuelle par DROM	5 DROM	
En continu	Enquête mensuelle de fréquentation dans les hébergements collectifs de tourisme	5 DROM	
Tous les ans	Enquête statistique annuelle d'entreprises (Esane)	4 DROM historiques	
Tous les ans	Enquête sur les entreprises de Mayotte (Esem)	Mayotte	
Tous les ans	Enquête cartographique	5 DROM	
Tous les ans	Recensement des communautés	5 DROM	

Publications statistiques – sélection 2022-2023

4.1 Publications multi-thèmes	79
4.2 Démographie (recensement de la population & état civil).....	84
4.3 Emploi, chômage, revenus d'activité.....	90
4.4 Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie.....	98
4.5 Santé et Solidarités.....	102
4.6 Enseignement, éducation (dont illettrisme), enseignement supérieur.....	107
4.7 Culture, sport, vie associative.....	112
4.8 Logement.....	114
4.9 Justice et sécurité intérieure.....	116
4.10 Équipements et services dans les territoires.....	120
4.11 Prix à la consommation.....	120
4.12 Activité productrice et démographie des entreprises.....	125
4.13 Recherche et développement.....	129
4.14 Tourisme.....	129
4.15 Énergie.....	132
4.16 Environnement – développement durable.....	134
4.17 Transports.....	135
4.18 Agriculture.....	137
4.19 Finances publiques locales.....	142
4.20 Commerce extérieur.....	143
4.21 Comptabilité économique régionale, économie générale.....	144

4 Publications statistiques – sélection 2022-2023

La liste des publications statistiques ci-après n'a pas vocation à être exhaustive.

Elle présente des publications de référence contenant des données sur au moins un DROM ou un COM, parmi les plus récentes mises en ligne principalement par le service statistique public. La sélection, nécessairement subjective, vise à donner un aperçu de la diversité des données et études existantes.

4.1 Publications multi-thèmes

Certaines publications abordent des thèmes différents dans une même édition. Afin d'éviter leur duplication dans les chapitres suivants et pour chaque géographie, elles sont listées ci-après.

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[L'essentiel sur... votre région](#)

L'essentiel sur... une région propose un panorama de celle-ci à travers cinq thèmes (démographie, niveau de vie médian et pauvreté, produit intérieur brut, niveau d'éducation et marché du travail) ; six questions-réponses propres aux problématiques du territoire ; des informations sur les sources, méthodes et des prolongements des sujets abordés.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee – Janvier-février 2023

[Tableau de bord de l'économie française - onglet Territoires](#)

Présente un aperçu rapide et actuel sur la situation économique, démographique et sociale de la France, avec des comparaisons européennes et des déclinaisons par région ou département.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee – Juillet 2023

[Bilans économiques 2022 des régions françaises](#)

Les bilans économiques régionaux présentent les principales données économiques par thématique : emploi, chômage, transports, tourisme, création d'entreprises, construction. Des thèmes propres à chaque région complètent ces panoramas.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee Conjoncture – Juin 2023

[Eurostat regional yearbook — 2022 edition](#)

Chaque chapitre présente des données statistiques au moyen de cartes, de graphiques et d'infographies, accompagnés d'une analyse descriptive mettant en évidence les

principales conclusions. Ces indicateurs régionaux sont présentés pour les 13 thèmes suivants : population, santé, éducation, marché du travail, conditions de vie, société numérique, économie, entreprises, recherche et le développement, tourisme, transport, environnement, agriculture.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Eurostat – Octobre 2022

[Régions et villes illustrées](#)

Indicateurs régionaux pour les thèmes suivants : économie, population, santé, éducation, marché du travail, tourisme, économie et société numériques, agriculture, transports, sciences et technologie.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Eurostat – 2023

[Dossier complet](#)

Évolution et structure de la population, population active, emploi et chômage, logement, diplômés – formation, tourisme, entreprises, salaires et revenus d'activité, etc. Résultats pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, Chiffres détaillés – Juillet 2023

[Statistiques locales](#)

De la région à la commune, des centaines d'indicateurs accessibles par thème. Possibilité de visualisation par carte ou tableau.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, Statistiques locales - 2023

[Portail web Open collectivités](#)

Ce portail permet d'améliorer la visibilité des informations publiques sur les collectivités locales à la fois pour les acteurs publics et pour les citoyens. Il propose des données et documents de la statistique publique facilement accessibles.

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : SSM de la DGCL – 2023

[Panorama statistique : cohésion sociale, travail, emploi](#)

Mémento annuel présentant des données départementales et régionales sur la démographie, la pauvreté, l'immigration et l'intégration, la précarité et l'exclusion, la cohésion sociale, le handicap et la dépendance, le logement et l'hébergement, l'enfance et la protection de l'enfance, etc.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Drees – 2023

[Enquête Migrations, Famille et Vieillessement 2020-2021](#)

Conçue par l'Ined et réalisée en partenariat avec l'Insee en 2020-2021, l'enquête Migrations, Famille et Vieillessement vise à mesurer les mutations démographiques en cours dans les DROM et à en appréhender leurs conséquences socio-économiques. Sont ici rassemblées au fur et à mesure de leur disponibilité les publications de l'enquête à La Réunion, en Guadeloupe, Martinique et Guyane.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

Source : *Insee - 2023*

[Observatoire territorial du sport et de la jeunesse](#)

Outil interactif permettant de réaliser des cartes et de visualiser les indicateurs statistiques sur des zones géographiques paramétrables.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française*

Source : *Injep - 2023*

Guadeloupe

[Rapport économique annuel 2022](#)

Situation économique, sectorielle, monétaire et financière de la Guadeloupe.

Source : *IEDOM - Juillet 2023*

Martinique

[Rapport économique annuel 2022](#)

Situation économique, sectorielle, monétaire et financière de la Martinique.

Source : *IEDOM - Juillet 2023*

Guyane

[Rapport économique annuel 2022](#)

Situation économique, sectorielle, monétaire et financière de la Guyane.

Source : *IEDOM - Juillet 2023*

La Réunion

[Emploi, revenus et logement dans les quartiers de La Réunion de 2008 à 2019 - La situation s'améliore davantage dans les quartiers éloignés des centres-villes](#)

Au cours de la décennie qui suit la crise économique et financière de 2008, la situation socio-économique de La Réunion progresse. Cette amélioration est la plus marquée

dans les quartiers où l'habitat est moins dense qu'ailleurs, en majorité à l'ouest et au sud de l'île. Le niveau de vie des habitants y augmente en effet fortement.

Source : Insee Analyses Réunion n°78 – Décembre 2022

[Économie bleue : des activités en hausse et à forte valeur ajoutée](#)

L'économie bleue se situe au cœur des stratégies maritimes de l'Union européenne, de la France et de la Commission de l'océan Indien. En 2018, à La Réunion, l'économie bleue emploie 10 000 personnes, soit 3,4 % de l'emploi total. Près de 7 emplois sur 10 relèvent du tourisme littoral, une part plus élevée que dans les régions littorales de métropole. Les emplois dans le transport maritime sont également plus fréquents sur l'île, du fait du Grand Port Maritime de La Réunion, premier port de l'Outre-mer. Avec une croissance moyenne de 4,5 % par an entre 2012 et 2018, l'emploi que génère l'économie bleue progresse trois fois plus vite que l'emploi régional.

Source : Insee Analyses Réunion n°75 – Octobre 2022

[Rapport économique annuel 2022](#)

Situation économique, sectorielle, monétaire et financière de La Réunion.

Source : IEDOM – Juillet 2023

Mayotte

[Les femmes à Mayotte : une situation souvent précaire, mais des progrès en matière de formation et d'emploi](#)

À Mayotte, les mères isolées sont nombreuses, et plus de neuf sur dix d'entre elles vivent dans une grande précarité. Les jeunes femmes nées à Mayotte rattrapent leur retard en matière de scolarisation mais ce n'est pas le cas des jeunes femmes nées à l'étranger, encore peu diplômées.

Malgré des progrès notables, les femmes accèdent encore peu à l'emploi. La santé des femmes est fragile, avec un faible accès aux soins et très peu d'activité physique régulière. Les violences qu'elles subissent sont presque deux fois plus fréquentes que dans l'Hexagone, et les deux tiers des habitantes éprouvent un sentiment d'insécurité à leur domicile ou dans leur village.

Source : Insee Dossier Mayotte n°3 – Juillet 2022

[10 ans de départementalisation de Mayotte](#)

Les partenaires CEROM ont collaboré à une analyse des évolutions macroéconomiques de Mayotte après sa départementalisation en 2011. Cette étude est constituée de 4 publications complémentaires qui portent respectivement sur l'évolution macroéconomique de l'île, sur l'activité et le système bancaires, sur l'emploi et le chômage, ainsi que sur les collectivités locales sous l'angle des investissements, de la fiscalité et de l'emploi public.

Source : Cerom – Septembre 2022

[Rapport économique annuel 2022](#)

Situation économique, sectorielle, monétaire et financière de Mayotte.

Source : IEDOM – Juillet 2023

Saint-Martin

[Rapport annuel 2021](#)

Situation économique, sectorielle, monétaire et financière de Saint-Martin.

Source : IEDOM – Septembre 2022

Saint-Barthélemy

[Rapport annuel 2021](#)

Situation économique, sectorielle, monétaire et financière de Saint-Barthélemy.

Source : IEDOM – Septembre 2022

Saint-Pierre-et-Miquelon

[Rapport annuel 2022](#)

Situation économique, sectorielle, monétaire et financière de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Source : IEDOM – Juillet 2023

Polynésie française

[Indicateur de confiance des ménages au Fenua au 1^{er} trimestre 2023](#)

Indice de confiance des ménages trimestriel.

Source : Cerom – Mai 2023

[L'économie bleue en Polynésie française](#)

En 2019, les secteurs d'activité de l'économie bleue de la Polynésie française représentaient 5,2 % du produit intérieur brut (PIB), soit une valeur ajoutée de 28,5 milliards de Francs CFP (hausse de 9 % par rapport en 2015). Il occupe 4,5 % de l'emploi salarié en équivalent temps plein, soit 12 % de plus en quatre ans.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1315 – Mai 2022

[Diagnostic territorial 2021](#)

Le président de la Polynésie française a confié à l'Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF) le pilotage de l'élaboration d'un diagnostic territorial en vue de pouvoir préparer le plan de convergence du Pays. Ce diagnostic doit permettre de faire un état des lieux et de situer le Pays par rapport à la France métropolitaine et ce, pour préparer une réflexion prospective des enjeux et des actions à programmer pour les prochaines années.

Source : ISPF, Points Référence - Mars 2022

[Rapport annuel économique 2022](#)

Situation économique, sectorielle, monétaire et financière de la Polynésie française.

Source : IEOM – Juillet 2023

Nouvelle-Calédonie

[Rapport annuel économique 2022](#)

Situation économique, sectorielle, monétaire et financière de Nouvelle-Calédonie.

Source : IEOM – Juillet 2023

Wallis-et-Futuna

[Rapport annuel économique 2022](#)

Situation économique, sectorielle, monétaire et financière de Wallis-et-Futuna.

Source : IEOM – Juillet 2023

4.2 Démographie (recensement de la population & état civil)

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

Il existe de nombreuses données disponibles sur le recensement de la population et l'état civil sur le site Insee.fr. Parmi celles-ci :

[Pyramide des âges interactive au 1^{er} janvier 2023](#)

Pyramides des âges par région. Population en début d'année, définitive jusqu'en 2020, provisoire de 2021 à 2023, projections de population à partir de 2024. Outil interactif.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, Recensement de la population – 2023

[Populations légales 2020](#)

Dernier recensement de la population par région, département, arrondissement, canton et commune, collectivité d'outre-mer et liens pour accéder aux résultats de la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna*
Source : *Insee, Chiffres détaillés – Décembre 2022*

[Taux de natalité et âge moyen de la mère à la naissance en 2022, et nombre de naissances en 2021](#)

Comparaisons régionales et départementales

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*
Source : *Insee, Chiffres-clés – Février 2023*

[Taux de mortalité en 2022 et nombre de décès en 2021](#)

Comparaisons régionales et départementales

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*
Source : *Insee, Chiffres-clés – Février 2023*

[Nombre de décès quotidiens](#)

Données par région et département et au niveau national.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*
Source : *Insee, Chiffres détaillés – 2023*

[Naissances et décès domiciliés 2014-2021](#)

État civil – Résultats pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités...

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*
Source : *Insee, Chiffres détaillés – Septembre 2022*

[Les mariages en 2021](#)

État civil – fichiers détail

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*
Source : *Insee, Chiffres détaillés – Juillet 2023*

[Indicateur conjoncturel de fécondité en 2022](#)

Comparaisons régionales et départementales

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*
Source : *Insee, Chiffres-clés – Février 2023*

[Espérance de vie en 2022](#)

Comparaisons régionales et départementales

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte
Source : Insee, Chiffres-clés – Février 2023

[Espérance de vie à différents âges](#)

Comparaison par département, outil interactif.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte
Source : Insee, Recensement de la population – 2023

[Recensement de la population](#) – Résultats 2020 pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités... 7 thèmes accessibles, parmi lesquels :

- évolution et structure de la population
- couples - familles – ménages
- étrangers – immigrés

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion
Source : Insee, Chiffres détaillés – Juin 2023

[Élections présidentielle et législatives de 2022 : seul un tiers des électeurs a voté à tous les tours](#)

En 2022, 16 % des électeurs inscrits pour les élections présidentielle et législatives n'ont voté à aucun tour de ces scrutins (abstention systématique), 36 % ont voté à tous les tours (vote systématique) et 48 % ont voté par intermittence.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, La Réunion
Source : Insee Première n°1928 – Novembre 2022

[Résultats statistiques des collectivités d'outre-mer](#)

Données du recensement de la population 2020 communales et infra-communales sur la population, les couples, familles et ménages et sur la nationalité et l'immigration.

Territoires : Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon
Source : Insee, Chiffres détaillés – Juin 2023

Guadeloupe

[383 559 habitants en Guadeloupe au 1^{er} janvier 2020](#)

Au 1^{er} janvier 2020, 383 559 personnes résident en Guadeloupe. Depuis 2014, la population de l'archipel diminue en moyenne de 0,7 % par an, soit près de 2 800 habitants de moins tous les ans. Cette baisse de la population s'explique par un plus grand nombre de départs que d'arrivées sur le territoire et par un faible excédent naturel entre 2014 et 2020.

Source : Insee Flash Guadeloupe n°177 – Décembre 2022

[En 2021, plus de décès que de naissances en Guadeloupe](#)

En 2021, la crise sanitaire a accentué la baisse de la population. Le nombre de décès est supérieur au nombre de naissances, engendrant un solde naturel négatif. La dynamique démographique, ainsi déficitaire en Guadeloupe, est aussi marquée par un solde migratoire négatif. Les naissances diminuent malgré une fécondité supérieure à la France métropolitaine. La hausse des décès s'accélère, en lien avec la pandémie de la Covid-19. L'espérance de vie est en recul.

Source : Insee Flash Guadeloupe n°178 – Janvier 2023

[314 000 habitants en Guadeloupe dans 20 ans, 242 000 à l'horizon 2070](#)

Si les tendances démographiques récentes se prolongeaient, le déclin démographique de la Guadeloupe s'accentuerait et la population atteindrait 314 000 habitants dans 20 ans (en 2042), puis 242 000 habitants en 2070. Le solde naturel et le solde migratoire seraient tout deux négatifs, prolongeant ainsi le déclin démographique guadeloupéen initié en 2011. Le vieillissement de la population continuerait à s'accroître : d'ici 2070 la part des 65 ans et plus doublerait (39 %). La part des moins de 20 ans diminuerait de 9 points (17 %) durant cette période. La population des 20-64 ans diminuerait de moitié.

Source : Insee Flash Guadeloupe n°174 – Novembre 2022

Martinique

[361 225 habitants en Martinique au 1^{er} janvier 2020](#)

Au 1^{er} janvier 2020, 361 225 personnes résident en Martinique, soit 22 686 personnes de moins qu'en 2014. La baisse moyenne de 1,0 % par an depuis 2014 s'explique par des départs du territoire plus nombreux que les arrivées. Entre 2014 et 2020, le solde naturel est positif mais en net recul.

Source : Insee Flash Martinique n°177 – Décembre 2022

[En 2021, forte hausse des décès en Martinique](#)

En 2021, le recul démographique se poursuit en Martinique. Le regain de naissances ne suffit pas à compenser la hausse des décès, en lien avec la pandémie de Covid-19. Le vieillissement de la population se poursuit et l'espérance de vie recule nettement en 2021. Les départs du territoire restent plus nombreux que les arrivées de nouveaux habitants.

Source : Insee Flash Martinique n°178 – Janvier 2023

[286 500 habitants en Martinique dans 20 ans, 212 000 à l'horizon 2070](#)

Si les tendances démographiques récentes se prolongeaient, la population de Martinique atteindrait 286 500 habitants en 2042 puis 212 000 en 2070, soit 157 000 personnes en moins qu'en 2018. Le solde naturel et le solde migratoire seraient tout

deux négatifs, prolongeant ainsi le déclin démographique martiniquais initié en 2008. Le vieillissement de la population s'accélérait.

Source : Insee Flash Martinique n°174 – Novembre 2022

Guyane

[285 133 habitants en Guyane au 1^{er} janvier 2020](#)

Au 1^{er} janvier 2020, 285 133 personnes résident en Guyane. C'est la région de France hors Mayotte où la croissance démographique est la plus forte. La population s'accroît en moyenne de 2,1 %, soit 5 466 habitants de plus chaque année, entre 2014 et 2020. Cette croissance démographique, portée par le solde naturel, est inégalement répartie sur le territoire.

Source : Insee Flash Guyane n°164 – Décembre 2022

[En 2021, la population continue d'augmenter en Guyane avec plus de naissances et de décès](#)

En 2021, la croissance démographique de la Guyane se poursuit. Les naissances se font plus nombreuses et la fécondité guyanaise reste bien supérieure à celles des Antilles et de la France métropolitaine. En lien avec la pandémie de Covid-19, les décès augmentent et font reculer l'espérance de vie.

Source : Insee Flash Guyane n°165 – Janvier 2023

[391 000 habitants en Guyane dans 20 ans, 477 000 à l'horizon 2070](#)

Si les tendances démographiques récentes se prolongeaient, la population de la Guyane atteindrait 391 000 habitants dans 20 ans et 476 900 habitants en 2070, soit 200 800 de plus qu'en 2018. Cette augmentation de la population serait principalement due à un important solde naturel. Le vieillissement de la population commencerait à apparaître : la part des 65 ans et plus triplerait, passant de 5 % à 15 % en 2070. La part des moins de 20 ans diminuerait de 8 points durant cette période.

Source : Insee Flash Guyane n°161 – Novembre 2022

La Réunion

[863 100 habitants au 1^{er} janvier 2020 à La Réunion](#)

Au 1^{er} janvier 2020, 863 100 personnes résident à La Réunion. La population augmente de 0,4 % en moyenne par an depuis 2014, un peu plus vite que celle de la France métropolitaine (+ 0,3 %). La croissance démographique de l'île est cependant moins forte qu'entre 2009 et 2014. En effet, l'excédent des naissances sur les décès se réduit un peu et, sur la période récente, les départs de l'île sont plus nombreux que les arrivées.

Source : Insee Flash Réunion n°243 – Décembre 2022

[La part des natifs dans la population diminue, mais demeure élevée](#)

En 2018, huit habitants sur dix de La Réunion y sont nés. C'est la deuxième région française qui regroupe la part la plus élevée de personnes natives dans sa population. Toutefois, comme dans la plupart des autres régions, la part de natifs recule en 30 ans, sous l'effet des migrations. Les natifs de l'Hexagone forment les deux tiers de la population qui n'est pas née à La Réunion. Très peu d'étrangers et d'immigrés résident sur l'île.

Source : Insee Analyses Réunion n°74 - Octobre 2022

[Une population en hausse et vieillissante, malgré des naissances nombreuses](#)

En 2050, 1,022 million de personnes habiteraient à La Réunion si les tendances démographiques récentes se prolongeaient. La population de La Réunion dépasserait le million d'habitants au cours de l'année 2044. La croissance démographique diminuerait au fil des années du fait d'un solde naturel de moins en moins excédentaire. Le vieillissement de la population serait prononcé, en lien avec l'allongement de la durée de vie des Réunionnais.

Source : Insee Analyses Réunion n°77 - Novembre 2022

Mayotte

[Naissances et décès à Mayotte en 2022 - Des naissances encore en hausse, des décès toujours supérieurs à leur niveau de 2019](#)

En 2022, à Mayotte, 10 730 bébés de mères domiciliées sur l'île sont nés en 2022, soit 110 de plus qu'en 2021 (+1,1 %). Cette légère croissance de la natalité est davantage marquée en début d'année.

Source : Insee Flash Mayotte n°152 - Février 2023

[Plus de 10 000 naissances en 2021 et décès en forte hausse](#)

Après une baisse en 2020, les naissances repartent à la hausse en 2021 : 10 600 bébés de mères domiciliées sur l'île sont nés en 2021, soit 1 430 de plus qu'en 2020 (+ 16 %) et 840 de plus qu'en 2019 (+ 9 %). La fécondité retrouve son niveau des années 2018 et 2019 et continue d'être portée par les mères de nationalité étrangère, comorienne pour la plupart. Celles-ci donnent naissance aux trois quarts des bébés nés en 2021, comme les cinq années précédentes.

Source : Insee Flash Mayotte n°142 - Septembre 2022

Polynésie française

[Bilan démographique 2021](#)

Au 31 décembre 2021, la Polynésie française compte 279 550 habitants. Au cours de l'année 2021, la croissance de population a fortement ralenti. Ce phénomène s'est accentué avec une forte hausse de la mortalité due à la pandémie de Covid-19.

L'espérance de vie à la naissance diminue nettement par rapport à 2019 et 2020. Elle s'établit à 76,3 ans pour les femmes et 71,5 ans pour les hommes.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1325 – Mai 2022

[Démographie de la Polynésie française](#)

Jeux de données en open data.

Source : ISPF – 2023

Nouvelle-Calédonie

[En 2019, un Calédonien sur cinq réside sur terres coutumières](#)

Plus de 60 000 personnes vivent sur terres coutumières en 2019, soit un Kanak sur deux et plus d'un Calédonien sur cinq. En trente ans, depuis les accords de Matignon et la provincialisation, la population sur terres coutumières s'est développée trois fois moins vite que dans les zones urbaines ou rurales. Ainsi, le poids des tribus a diminué de 29 % à 22 %.

Source : Isee, Synthèse n°62 – Décembre 2022

[2020-2021 : une dynamique démographique en berne dans un contexte atypique](#)

Les années 2020-2021 ont accentué les tendances observées entre 2015 et 2019, avec une forte baisse de la nuptialité, un recul de la natalité et une augmentation de la mortalité. En 2020, la baisse de l'excédent naturel reste contenue par une légère baisse du nombre de décès, bien que la décroissance de la natalité s'accroisse. À l'inverse en 2021, la première vague de décès Covid touchant la Nouvelle-Calédonie en fin d'année, fait exploser la mortalité et a pour effet un brusque déclin de l'excédent naturel.

Source : Isee, Synthèse n°60 – Septembre 2022

4.3 Emploi, chômage, revenus d'activité

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Recensement de la population](#) – Résultats 2020 pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités... 7 thèmes accessibles, parmi lesquels :

- Population active, emploi et chômage au sens du recensement
- Caractéristiques de l'emploi au sens du recensement

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee, Chiffres-détaillés – Juin 2023

[Recensement de la population : résultats statistiques des collectivités d'outre-mer](#)

Données du recensement de la population 2020 communales et infra-communales sur l'activité des résidents et l'emploi au lieu de travail.

Territoires : Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon

Source : Insee, Chiffres détaillés – Juin 2023

[Estimations trimestrielles d'emploi salarié et évolutions par grand secteur d'activité](#)

Comparaisons régionales et départementales

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee, Chiffres-clés – Juin 2023

[Estimations d'emploi](#)

Estimations d'emploi annuelles au niveau national et localisé (région, département, zone d'emploi).

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee, Chiffres détaillés – Janvier 2023

[Principaux indicateurs sur l'emploi, le chômage et l'activité par DOM en 2022](#)

Nombreux tableaux sur l'emploi, le chômage et l'activité pour les DOM.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, Chiffres détaillés – Juin 2023

[Les tensions sur le marché du travail en 2021](#)

Indicateurs annuels de tension par métier depuis 2011 – Niveaux national, régional et départemental.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Dares / Pôle emploi – Septembre 2022

[Tableau de bord des politiques de l'emploi, du travail et de la formation professionnelle](#)

Le nombre d'entrées et de bénéficiaires des différents dispositifs de la politique de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle (contrats aidés, accompagnement des jeunes, entrées en formation des personnes en recherche d'emploi, apprentissage, etc.) sont diffusés chaque mois par la Dares pour chacun des cinq DROM séparément.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Dares – 2023

[Caractéristiques et localisation des postes de la fonction publique en 2021](#)

En 2021, les effectifs de la fonction publique sont quasi stables, avec une augmentation de 2,8 % du nombre de contractuels et une baisse de 0,6 % du nombre de

fonctionnaires. L'emploi public baisse légèrement en Bretagne, en Île-de-France et en Bourgogne – Franche-Comté, et augmente dans les autres régions, en particulier dans le Grand Est et à La Réunion.

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie

Source : SDessi, Stats rapides n°98 – Juin 2023

[Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2022](#)

Données par région.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie

Source : SDessi – Novembre 2022

[Les salaires dans le secteur privé et les entreprises publiques en 2020](#)

Comparaisons régionales et/ou départementales.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee, Chiffres détaillés – Novembre 2022

[Taux de chômage localisés par sexe et âge en moyenne annuelle en 2022](#)

Comparaisons régionales et départementales

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee, Chiffres-clés – Mai 2023

[Le halo autour du chômage, 2,5 à 5 fois plus présent dans les DOM qu'en France métropolitaine](#)

En moyenne en 2021-2022, les personnes dans le halo autour du chômage représentent de 10 % à 21 % de la population des 15 à 64 ans dans les DOM, contre 4 % en France métropolitaine. Outre-mer, elles sont proportionnellement plus nombreuses que dans l'Hexagone à ne pas rechercher activement un emploi. Le découragement est plus souvent cité comme motif de non-recherche d'emploi dans les DOM hors Mayotte, avec plus du quart des personnes du halo en Guadeloupe et à La Réunion.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee Focus n°303 – Juin 2023

[Nombre et caractéristiques des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis 1996](#)

Données mensuelles et trimestrielles, par région, département et zone d'emploi

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Pôle emploi / Dares, STMT - 2023

[Comment évolue l'accès à la formation des demandeurs d'emploi ?](#)

La part des demandeurs d'emploi accédant à une formation au cours de l'année suivant leur inscription à Pôle emploi augmente depuis 2017, à l'exception des périodes

marquées par la crise sanitaire. L'accès à la formation varie selon les caractéristiques socio-démographiques : il est par exemple plus élevé pour les jeunes, les personnes ayant un niveau de diplôme équivalent au baccalauréat, ou les hommes en couple.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Dares – Mars 2023

[Insertion des jeunes après la voie professionnelle \(Inserjeunes\)](#)

Données de la voie professionnelle par établissement et formation : taux d'emploi 6 mois après la sortie de l'établissement ; valeur ajoutée de l'établissement ; taux de poursuite d'études ; taux d'interruption en cours de formation ; part de contrats interrompus avant terme.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Dares / Depp – Janvier 2023

Guadeloupe

[En Guadeloupe, un quart des jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation](#)

En moyenne, entre 2015 et 2019, en Guadeloupe, 27 % des jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET) soit deux fois plus qu'en France métropolitaine. Une large majorité d'entre eux recherchent un emploi ou souhaitent travailler. La moitié est peu ou pas diplômée et cohabite avec les parents. Plus du quart sont des mères isolées, en difficulté d'insertion et souvent au chômage de longue durée.

Un jeune NEET sur cinq est chômeur diplômé. Enfin, 3 % de ces jeunes sont exclus socialement et professionnellement.

Source : Insee Analyses Guadeloupe n°63 – Janvier 2023

[En 2022, la moitié des Guadeloupéens en âge de travailler ont un emploi](#)

En Guadeloupe, le taux d'emploi reste relativement stable et s'établit à 51 % en 2022 tandis que l'emploi des seniors est en net recul. Trois quarts des personnes en emploi travaillent dans le secteur tertiaire. Le chômage augmente par rapport à l'année précédente avec 19 % des actifs sans emploi en 2022 pendant que le halo autour du chômage reste stable (11 %). Parmi les personnes de 53 à 69 ans, 20 % des femmes et 16 % des hommes ne sont ni en emploi, ni en retraite, ni en préretraite.

Source : Insee Flash Guadeloupe n°186 – Juin 2023

[En Guadeloupe, dans la fonction publique d'État, l'écart de salaire entre hommes et femmes est lié à la nature des emplois](#)

Fin 2018, en Guadeloupe, dans la fonction publique d'État, les hommes gagnent en moyenne 17 % de plus que les femmes. Dans ce versant, plus de 40 % de l'écart salarial s'explique par la différence des emplois occupés en termes de professions et de niveau

hiérarchique. La durée de travail constitue la principale source de l'écart de salaire (69 %).

Source : Insee Analyses Guadeloupe n°55 – Mars 2022

[Le marché du travail en 2022 en Guadeloupe](#)

Fin 2022, les demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories A et ABC baissent de 13,3 % et 7,3 % respectivement sur un an en Guadeloupe. Les sorties de Pôle emploi ont en effet été beaucoup plus nombreuses que les entrées. Le nombre d'inscrits s'établit à 42 595 en catégorie A et à 55 434 en catégories ABC.

Source : DEETS Guadeloupe – Février 2023

Martinique

[En Martinique, un quart des jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation](#)

En moyenne, entre 2015 et 2019, en Martinique, 26 % des jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET) soit deux fois plus qu'en France métropolitaine. Une large majorité d'entre eux recherchent un emploi ou souhaitent travailler. La moitié est peu ou pas diplômée et cohabite avec les parents. Les femmes à la tête de familles monoparentales (18 %) sont aussi diplômées que l'ensemble des NEET mais elles cumulent des difficultés socio-économiques. Plus d'un jeune sur quatre est chômeur diplômé. Enfin, 3 % de ces jeunes sont exclus socialement et professionnellement.

Source : Insee Analyses Martinique n°62 – Mars 2023

[En 2022, la situation sur le marché du travail s'améliore en Martinique](#)

En Martinique, le taux d'emploi reste stable en 2022 : 57 % des personnes de 15 à 64 ans sont en emploi. Le taux de chômage recule d'un point (12 %) pendant que le halo autour du chômage reste stable (10 % des 15-64 ans). Le secteur tertiaire est le principal pourvoyeur d'emplois en Martinique. Les jeunes éprouvent toujours des difficultés à s'insérer sur le marché de l'emploi, avec un faible taux d'emploi et un taux de chômage élevé. À l'inverse, les seniors sont les principaux bénéficiaires de la bonne orientation du marché du travail.

Source : Insee Flash Martinique n°186 – Juin 2023

Guyane

[En 2022, l'emploi progresse et occupe quatre Guyanais sur dix](#)

En 2022, le taux d'emploi progresse d'un point en Guyane et s'établit à 42 %. Les jeunes sont les principaux bénéficiaires de cette dynamique du marché du travail. Cependant, la part des personnes ayant un emploi reste faible. Le taux de chômage est important (13 %) et le nombre de personnes non considérées au chômage mais souhaitant travailler est encore plus élevé. En revanche, le sous-emploi continue de baisser. Le

secteur tertiaire concentre la majorité des emplois. Comme aux Antilles, les cadres ou professions intellectuelles supérieures sont peu représentés.

Source : Insee Flash Guyane n° 173 – Juin 2023

[En Guyane, dans la fonction publique d'État, un tiers de l'écart de salaire entre les femmes et les hommes est lié à la nature des emplois](#)

Fin 2018, en Guyane, dans la fonction publique d'État, les hommes gagnent en moyenne 18 % de plus que les femmes. Dans ce versant, 34 % de l'écart salarial s'explique par la différence des emplois occupés en termes de professions et de niveau hiérarchique. Dans la fonction publique territoriale, l'écart est plus faible : 5 %. Au sein de la fonction publique territoriale, la durée de travail constitue la principale source de l'écart de salaire (22 %).

Source : Insee Analyses Guyane n°57 – Mars 2022

La Réunion

[Enquête Emploi 2022 à La Réunion - Les femmes, les jeunes et les seniors, principaux bénéficiaires de la hausse de l'emploi](#)

À La Réunion, 49 % des personnes âgées de 15 à 64 ans ont un emploi au sens du Bureau international du travail (BIT) en moyenne sur 2022, soit deux points de plus qu'avant la crise sanitaire. La hausse de l'emploi profite davantage aux femmes, aux jeunes et aux seniors. L'emploi des jeunes est largement soutenu par le plan de relance national « 1 jeune, 1 emploi » lancé pendant de la crise sanitaire, notamment avec une forte hausse des contrats d'apprentissage. Le taux de chômage au sens du BIT se maintient depuis trois ans à un niveau historiquement bas à La Réunion (18 %), du fait de la hausse soutenue de l'emploi.

Source : Insee Flash Réunion n°251 – Avril 2023

[Des seniors de 55 à 64 ans plus souvent en emploi et moins souvent à la retraite qu'en 2014](#)

En 2022, à La Réunion, 44 % des seniors de 55 à 64 ans ont un emploi. Le taux d'emploi baisse à partir de 55 ans, comme ailleurs en France. Mais son niveau est comparable à celui de l'Hexagone à partir de 60 ans, alors même qu'avant 60 ans, le taux d'emploi sur l'île est très inférieur au niveau national. Cela peut traduire pour partie les difficultés que rencontrent nombre de seniors réunionnais à pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein : en 2022, parmi les Réunionnais âgés de 60 à 64 ans, seul un sur quatre déclare percevoir une pension de retraite ou préretraite. Cette part baisse depuis 2014, comme partout en France.

Source : Insee Flash Réunion n°255 – Juin 2023

[Les contrats à durée limitée dans le secteur privé à La Réunion - Une utilisation plus fréquente qu'ailleurs](#)

En 2019, juste avant la crise Covid, près d'un quart du salariat privé travaille sous un contrat à durée limitée à La Réunion, une part un peu plus élevée qu'ailleurs en France. Les entreprises et les associations réunionnaises embauchent davantage en contrats à durée déterminée (CDD) qu'ailleurs, alors qu'elles ont moins recours à l'intérim. Elles bénéficient aussi plus souvent d'emplois aidés, notamment dans les services aux particuliers et dans le commerce.

Source : Insee Analyses Réunion n°76 – Octobre 2022

[À La Réunion, un quart des jeunes ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation en 2021](#)

En 2021, à La Réunion, 41 000 jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET). Ils représentent 26 % de cette classe d'âge, soit deux fois plus qu'au niveau national. Leur part diminue en 2021, grâce au dynamisme récent de l'emploi des jeunes lié au développement du recours à l'apprentissage, après cinq années de quasi-stabilité. La part de NEET culmine entre 24 et 29 ans, avec près d'un jeune sur deux dans cette situation.

Source : Insee Analyses Réunion n°72 – Août 2022

Mayotte

[Dans le secteur privé marchand à Mayotte, un salaire brut moyen de 1 500 euros par mois en 2020](#)

Fin 2020, à Mayotte, 2 300 entreprises formelles du secteur privé marchand sont employeuses. Leurs salariés perçoivent en moyenne un salaire brut de 1 500 euros par mois. Plus l'entreprise est de grande taille, plus les salaires y sont élevés : ils varient de 1 100 euros par mois dans les entreprises de moins de 10 salariés à 1 800 euros dans celles de 100 salariés ou plus. Ils varient aussi fortement selon le secteur d'activité, du simple au triple. Les salaires sont plus élevés dans les secteurs où le temps partiel est rare et où les postes de cadres sont plus nombreux.

Source : Insee Flash Mayotte n°155 – Mars 2023

[Enquête Emploi 2022 à Mayotte - 2 000 emplois de moins qu'avant la crise sanitaire et forte hausse du chômage](#)

Au 2^e trimestre 2022, 50 000 personnes de 15 à 64 ans ont un emploi à Mayotte, soit 2 000 de moins qu'en 2019. La population en âge de travailler étant toujours plus nombreuse, seuls 30 % des 15-64 ans ont un emploi en 2022, soit quatre points de moins qu'en 2019 ; c'est le niveau le plus faible depuis 2009. Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit à 34 % : il augmente de quatre points par rapport à son niveau des années précédentes.

Source : Insee Flash Mayotte n°151 – Février 2023

[10 ans de départementalisation de Mayotte : Emploi-chômage](#)

En 2021 comme en 2009, seuls un tiers des habitants de Mayotte âgés de 15 à 64 ans ont un emploi. Le déficit d'emplois concerne principalement le secteur privé, en particulier les services. Les créations d'emplois ont été importantes ces dix dernières années, mais elles ne suffisent pas par rapport à une population en âge de travailler qui augmente plus fortement encore.

Source : Cerom – Septembre 2022

Polynésie française

[Les déterminants de la relation des Polynésiens face au marché de l'emploi](#)

Les caractéristiques individuelles des Polynésiens jouent un rôle important dans leur relation avec le marché de l'emploi. Les femmes ont, par exemple, deux fois moins de chances de trouver un emploi d'une année sur l'autre que les hommes. Le diplôme joue également un rôle majeur : 80 % des diplômés du supérieur sont en emploi, contre 52 % pour l'ensemble de la population.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1350 – Décembre 2022

[L'emploi progresse en 2022, le nombre d'inactifs ne souhaitant pas travailler également](#)

Le premier semestre 2022 a vu le retour à la normale de la saison touristique polynésienne, sans fermeture des liaisons aériennes et avec des conditions de déplacement allégées. Les mesures de soutien pour l'emploi se sont également complètement arrêtées. L'enquête Emploi en Polynésie française s'est réalisée au deuxième trimestre 2022. L'importance du caractère saisonnier de cette enquête incite à la plus grande prudence quant à son interprétation.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1359 – Décembre 2022

Nouvelle-Calédonie

[En 2019, un actif calédonien sur trois travaille en dehors de sa commune de résidence](#)

Le paysage calédonien de l'emploi s'est profondément transformé depuis les accords de Matignon. La baisse des emplois dans l'agriculture au profit du développement des activités liées au nickel et des services a bouleversé la répartition des lieux de travail et des lieux de résidence. En 2019, le Grand Nouméa et la zone VKP concentrent quatre emplois sur cinq ; Nouméa encore un sur deux, malgré un net développement de l'emploi dans les communes de l'agglomération.

Source : Isee, Synthèse 63 – Mars 2023

[Enquête Forces de travail : synthèse annuelle 2022](#)

Les effets de la crise sanitaire sur l'emploi ont été plus que résorbés en 2022 : un millier de nouveaux emplois ont été créés par rapport à 2019. En 2022, une personne sur deux occupe un emploi, parmi les 15 ans et plus, mais au moins 17 % occupent un emploi précaire. Les créations d'emplois relancent le marché du travail, avec un vivier de main

d'œuvre de 22 400 personnes. Parmi elles, 60 % sont chômeurs au sens du BIT, les 40 % restants relèvent du halo autour du chômage. Face à l'emploi, les femmes et les Kanak restent désavantagés par rapport aux hommes et aux non-Kanak.

Source : Isee, Synthèse 66, 67, 68 – Août 2023

[Les salaires : synthèse annuelle 2021](#)

En 2021, le salaire mensuel net moyen se maintient, avec une hausse de 0,3 % en francs constants par rapport à 2020, seulement par un effet de structure.

Pour les seuls salariés en place chez un même employeur en 2020 et 2021, le salaire net moyen augmente dans le privé comme dans le public, sauf pour les ouvriers du privé : 1 salarié du privé sur 4 perçoit un bas salaire.

Source : Isee, Conjoncture – Décembre 2022

Wallis-et-Futuna

[Répartition annuelle des demandeurs d'emploi](#)

Source : STSEE - 2023

4.4 Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[En 15 ans, les disparités entre quartiers, mesurées selon le revenu, se sont accentuées dans la plupart des grandes villes](#)

Mesuré selon les revenus, le degré de ségrégation spatiale au sein d'une ville n'est lié ni à la taille, ni à la densité de sa population. Les grandes villes avec les degrés de ségrégation les plus élevés, où les personnes avec des revenus proches habitent les mêmes quartiers, partagent toutefois des caractéristiques communes : d'une part, les écarts de revenus entre les plus modestes et les plus aisés y sont les plus marqués et, d'autre part, les ménages modestes y perçoivent des revenus particulièrement faibles.

Territoires : Martinique, La Réunion

Source : Insee Analyses n°79 – Janvier 2023

[La grande pauvreté bien plus fréquente et beaucoup plus intense dans les DOM](#)

La grande pauvreté est 5 à 15 fois plus fréquente dans les départements d'outre-mer (DOM) qu'en France métropolitaine. Elle y est aussi beaucoup plus intense. Dans les 4 DOM historiques, les familles monoparentales, les personnes sans emploi ainsi que les retraités sont particulièrement touchés. Outre sa dimension monétaire, la caractéristique majeure de la grande pauvreté par rapport à des situations moins aiguës de pauvreté est la fréquence de privations, y compris pour des besoins fondamentaux comme la nourriture ou l'habillement pour 4 à 8 personnes sur 10 en

situation de grande pauvreté. À l'exception de la Guyane, le renoncement à la voiture est moins fréquent qu'en France métropolitaine.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee Focus n°270 – Juillet 2022

[Principaux résultats sur les revenus et la pauvreté des ménages en 2020 - Dispositif Fichier localisé social et fiscal \(Filosofi\)](#)

Territoires : La Réunion, Martinique

Source : Insee, Chiffres détaillés – Janvier 2023

Guadeloupe

[12 % des Guadeloupéens en situation de grande pauvreté en 2018](#)

En Guadeloupe, en 2018, 12 % des habitants vivent en situation de grande pauvreté, cumulant au moins sept privations matérielles et une forte pauvreté monétaire. En particulier, 79 % des Guadeloupéens en situation de grande pauvreté subissent au moins une privation physiologique telle que le fait de ne pas pouvoir acheter de vêtements neufs, 72 % des Guadeloupéens en grande pauvreté ont dû faire face à des impayés et la grande majorité renonce aux loisirs. Les familles monoparentales et les personnes seules sont particulièrement confrontées à cette pauvreté intense.

Source : Insee Analyses Guadeloupe n°57 – Juillet 2022

[Moins de produits laitiers et de fruits, plus de légumes et de boissons sucrées dans les habitudes alimentaires des Guadeloupéens en 2017](#)

Les ménages guadeloupéens allouent en moyenne 22,4 % de leur budget pour l'alimentation en 2017, qui représente ainsi la première part des dépenses d'un ménage. Les habitudes alimentaires des Guadeloupéens diffèrent sur de nombreux points de celles des métropolitains. La consommation de fruits est moins fréquente en Guadeloupe qu'en France métropolitaine, en particulier pour les ménages les plus modestes. Les produits laitiers sont également moins consommés. À l'inverse, les légumes, l'huile et les produits sucrés sont plus consommés en Guadeloupe. La viande est également présente, la volaille étant privilégiée contrairement au bœuf. Par ailleurs, les produits ultra-transformés ont une part importante dans les habitudes alimentaires guadeloupéennes, mais inférieure à celle des métropolitains.

Source : Insee Analyses Guadeloupe n°67 – Mai 2023

Martinique

[Moins de produits laitiers et de fruits, plus de boissons sucrées dans les habitudes alimentaires des Martiniquais en 2017](#)

Les ménages martiniquais allouent en moyenne 21,6 % de leur budget pour l'alimentation en 2017, qui représente ainsi la première part des dépenses d'un ménage. Les habitudes alimentaires des Martiniquais diffèrent sur de nombreux points

de celles des Métropolitains. La consommation de fruits et légumes est moins fréquente en Martinique qu'en France métropolitaine, en particulier pour les ménages les plus modestes. Les produits laitiers sont également moins consommés. À l'inverse, l'huile et les produits sucrés sont plus consommés en Martinique. La viande est également un peu plus présente, la volaille étant privilégiée contrairement au bœuf.

Source : Insee Analyses Martinique n°60 – Mars 2023

[Un Martiniquais sur dix en situation de grande pauvreté en 2018](#)

En Martinique, en 2018, un habitant sur dix vit en situation de grande pauvreté : cumulant au moins sept privations matérielles et une forte pauvreté monétaire. Les trois quarts des Martiniquais en grande pauvreté ont dû faire face à des impayés et la grande majorité renoncent aux loisirs. Les familles monoparentales et les personnes seules sont particulièrement confrontées à cette pauvreté intense. Le fait d'être en emploi protège de la grande pauvreté pour toutes les catégories socio-professionnelles.

Source : Insee Analyses Martinique n°55 – Juillet 2022

Guyane

[29 % des Guyanais en situation de grande pauvreté en 2018](#)

En Guyane, 29 % des habitants vivent en situation de grande pauvreté en 2018, cumulant au moins sept privations matérielles et une forte pauvreté monétaire. Les ménages complexes (ménages comportant plusieurs familles, plusieurs générations) et les familles monoparentales sont particulièrement confrontées à cette pauvreté intense. Les deux tiers des personnes en situation de grande pauvreté sont des étrangers.

Source : Insee Analyses Guyane n°59 – Juillet 2022

La Réunion

[Les quartiers de la politique de la ville à La Réunion - Une population précaire malgré quelques améliorations](#)

À La Réunion, 159 300 personnes habitent dans l'un des 49 quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) en 2018, soit un cinquième de la population. Ces quartiers rassemblent, par définition, une population dont la situation est particulièrement précaire. Ainsi, 53 % des habitants des QPV sont pauvres, 54 % n'ont pas de diplôme, 66 % de ceux en âge de travailler n'ont pas d'emploi. Leur situation est nettement plus difficile que celle de la population des QPV de l'Hexagone.

Source : Insee Flash Réunion n°247 – Février 2023

[Niveau de vie et pauvreté en 2020 à La Réunion - Le taux de pauvreté continue de baisser en 2020, malgré la crise sanitaire](#)

En 2020, 36 % des Réunionnais vivent sous le seuil métropolitain de pauvreté. Malgré la crise sanitaire, le taux de pauvreté continue de baisser (-11 points depuis 2007), de

même que les inégalités de revenus. Le marché du travail est en effet resté dynamique grâce aux mesures publiques permettant de maintenir l'emploi et les rémunérations. La pauvreté reste cependant beaucoup plus importante que dans l'Hexagone (14 %) et qu'en Martinique (27 %), car le déficit d'emplois demeure important sur l'île.

Source : Insee Flash Réunion n°245 – Janvier 2023

[Devenir pauvre, le rester ou sortir de la pauvreté entre 2015 et 2018 - À La Réunion, 20 % des adultes sont pauvres durablement](#)

À La Réunion, 20 % des adultes sont pauvres sans interruption de 2015 à 2018, soit quatre fois plus qu'en France métropolitaine. Avoir un emploi constitue la meilleure protection contre cette pauvreté persistante. La vie en couple joue elle aussi un rôle protecteur en atténuant les chocs sur les revenus du ménage, à la suite d'une perte d'emploi par exemple.

Source : Insee Analyses Réunion n°73 – Août 2022

[À La Réunion, malgré des diplômes de plus en plus élevés, les jeunes accèdent toujours tardivement à leur autonomie](#)

La jeunesse réunionnaise est de plus en plus diplômée. Néanmoins, en 2019, seuls quatre jeunes sur dix sont autonomes à 29 ans, c'est-à-dire travaillent et habitent leur propre logement, contre sept sur dix dans l'Hexagone. Depuis une décennie, l'accès à l'autonomie des jeunes a peu évolué sur l'île.

Source : Insee Analyses Réunion n°82 – Juin 2023

Nouvelle-Calédonie

[En Nouvelle-Calédonie, la pauvreté revêt des dimensions différentes selon les territoires](#)

En 2020, un Calédonien sur cinq se trouve en situation de pauvreté monétaire. Mais ce taux n'est pas identique dans les différentes parties du territoire. Le niveau de vie médian des habitants de la province Sud est le double de celui des personnes vivant dans les îles Loyauté. Des disparités sont également observées au niveau des communes avec une différence marquée entre l'ouest et l'est de la Grande Terre. La mixité sociale, appréciée par la diversité des niveaux de revenus, est plus présente à l'ouest et dans l'extrême sud, la pauvreté plus prégnante dans le reste du territoire. Les communes où l'emploi est plus développé, notamment minier, sont moins impactées par les situations de pauvreté.

Source : Isee, Synthèse 64 – Avril 2023

Polynésie Française

[Les conditions de vie des étudiants en Polynésie française](#)

Les conditions de vie des étudiants, qu'il s'agisse du budget, du logement ou encore de l'organisation familiale et professionnelle, ont un impact sur la bonne réalisation de leurs études. Pour les étudiants vivant chez leurs parents, le logement est considéré

comme plus agréable et il est plus aisé d'y être seul pour travailler. Le choix des études est principalement motivé par une perspective d'emploi.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1321 – Juillet 2022

Wallis-et-Futuna

[L'enquête Budget des familles 2019-2020 à Wallis et Futuna](#)

La troisième enquête du genre réalisée sur le Territoire des îles Wallis et Futuna (après celles de 1982 et 2005), menée par le Service Territorial de la Statistique et des Études Économiques. Elle représente une source d'information considérable sur les conditions de vie des ménages résidant sur le Territoire et sert de référence pour l'estimation des dépenses, des ressources (y compris pauvreté et inégalités), de la consommation alimentaire des ménages et des échanges non monétaires (denrées auto produites ou reçues en cadeaux).

Source : STSEE – Juin 2022

4.5 Santé et Solidarités

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Dépenses de santé et restes à charge pour les patients : comment expliquer les disparités entre départements ?](#)

En France, en 2018, les dépenses de santé s'élèvent à 2 750 € en moyenne par patient. En tenant compte de la démographie, elles sont relativement plus élevées dans les 4 DROM historiques. Une part de ces écarts peut être liée à la modulation des tarifs des biens et services dans les Outre-mer, ainsi qu'aux caractéristiques socio-économiques de la population de ces territoires. Les restes à charge après prise en charge par l'assurance maladie obligatoire sont en revanche beaucoup plus faibles dans les DROM, en lien avec des dépassements d'honoraires moins élevés ou moins fréquents, ainsi qu'avec les dispositifs redistributifs en faveur des ménages les plus modestes (CMU-C pour les années considérées dans cette étude).

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

Source : Drees, Études et résultats n°1265 – Mai 2023

[En 2021, le nombre de séjours hospitaliers hors Covid-19 n'est pas revenu à son niveau d'avant l'épidémie](#)

Étude sur le nombre de séjours hospitaliers hors-Covid-19 en 2021 dans les unités de soins de courte durée de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) parmi les personnes résidant en France. Cette étude distingue le nombre de séjours hospitaliers en fonction du motif et du type d'hospitalisation.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : Drees, Études et résultats n°1259 – Mars 2023

[9,3 millions de personnes déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie en 2021](#)

Étude à partir du dispositif des enquêtes Autonomie, qui s'intéresse aux personnes, mineures et majeures, qui déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie et détaille les catégories d'aides apportées.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Drees, *Études et résultats* n°1255 – Février 2023

[L'état de santé de la population en France à l'aune des inégalités sociales](#)

Synthèse et analyse les déterminants de l'état de santé mobilisant les données les plus récentes, avec un focus sur les inégalités sociales et territoriales de santé.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Les dossiers de la Drees n°102 – Septembre 2022

[Géodes - Santé publique France](#)

L'observatoire cartographique de Santé publique France

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon

Source : Santé publique France - 2023

[Base Score-Santé](#)

Indicateurs et tableaux sur les thématiques santé et solidarité, par région et département ; fiche par COM

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, Polynésie française

Source : Fnors, *Base Score santé* - 2023

[STATISS : statistiques et indicateurs de la santé et du social](#)

Mémento annuel présentant une série d'indicateurs couvrant plusieurs thématiques : contexte démographique et social ; état de santé ; offre de soins en établissement de santé ; activité hospitalière ; offre d'équipements en établissements et services médico-sociaux ; professions de santé.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Fnors, *Score Santé* - 2023

[Interruptions volontaires de grossesse : la baisse des taux de recours se poursuit chez les plus jeunes en 2021](#)

En 2021, le nombre d'IVG demeure au niveau mesuré en 2020, sans retrouver le niveau de 2019. Le recours continue à décroître parmi les plus jeunes femmes. Les disparités

territoriales s'accroissent, avec une baisse du taux de recours en France métropolitaine et une progression dans les DROM, hors Mayotte

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Drees, *Études et Résultats* n°1241 – Septembre 2022

[Les établissements de santé dans les DROM – Édition 2022](#)

La fiche 07 de l'édition 2022 de l'ouvrage annuel de la Drees sur les établissements de santé passe en revue des indicateurs d'offre de soins hospitalière, déclinés pour chacun des DROM et comparés à la France métropolitaine.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Drees, *Panorama Santé* - Juillet 2022

[Accessibilité aux professionnels de santé](#)

Données publiques produites par la Drees sur l'accessibilité aux professionnels de santé – application de datavisualisation

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Drees - 2022

[Base de données Data.Drees](#)

Données publiques produites par la Drees sur les thèmes : aide et action sociales ; baromètre d'opinion ; établissements de santé, sociaux et médico-sociaux ; état de santé et morbidité ; famille, enfance, jeunesse ; personnes âgées, handicap et dépendance ; professions de santé et du social ; protection sociale complémentaire ; retraites ; etc.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Drees - 2023

[L'aide et l'action sociales en France - Perte d'autonomie, handicap, protection de l'enfance et insertion - Édition 2022](#)

Les analyses de l'aide sociale départementale portent sur les effectifs et les caractéristiques des bénéficiaires, les dépenses et les personnels associés.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Drees, *Panorama Social* – Décembre 2022

[Minima sociaux et prestations sociales – Ménages aux revenus modestes et redistribution – Édition 2022](#)

Cet ouvrage rassemble les dernières données disponibles sur les dispositifs de redistribution destinés aux ménages, notamment les plus modestes.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin

Source : Drees, *Panorama Social* – Septembre 2022

[En France, une personne sur sept de 15 ans ou plus est handicapée, en 2021](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Drees, *Études et résultats* n°1254 – Février 2023

[9,3 millions de personnes déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie en 2021](#)

Les femmes apportent plus souvent que les hommes une aide régulière à la vie quotidienne ou un soutien moral. La part des proches aidants apportant une aide aux activités de la vie quotidienne culmine dans les DROM, dans les Hauts-de-France et en Corse.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Drees, *Études et résultats* n°1255 – Février 2023

[Enquête Vie quotidienne et santé 2021 - Données détaillées](#)

Thèmes : grand âge et autonomie, handicap et invalidité.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Drees – Février 2023

Guadeloupe

[Les écarts de pension de retraite entre hommes et femmes sont plus faibles pour les Guadeloupéens qu'en France métropolitaine](#)

Le montant de pension de retraite des femmes nées en Guadeloupe vivant dans un département d'outre-mer est inférieur de 17 % à celui des hommes. Ces inégalités importantes s'expliquent notamment par les écarts de salaire, le type de profession et la durée de cotisation. Les femmes partent plus souvent pour motif d'inaptitude que les hommes. Elles sont également plus souvent concernées par le minimum vieillesse. Néanmoins, ces inégalités sont moins marquées en Guadeloupe qu'en France métropolitaine et pourraient s'expliquer par la surreprésentation de la fonction publique dans la région.

Source : Insee *Analyses Guadeloupe* n°66 – Mars 2023

Martinique

[Les écarts de pension de retraite entre hommes et femmes sont plus faibles pour les Martiniquais qu'en France métropolitaine](#)

Le montant de pension de retraite des femmes nées en Martinique vivant dans un département d'outre-mer est inférieur de 16 % à celui des hommes. Ces inégalités importantes s'expliquent notamment par les écarts de salaire, le type de profession et la durée de cotisation. Les femmes prennent leur retraite plus souvent pour motif d'inaptitude que les hommes. Elles sont également plus souvent concernées par le minimum vieillesse. Néanmoins, ces inégalités sont moins marquées en Martinique qu'en France métropolitaine et pourraient s'expliquer par la surreprésentation de la fonction publique dans la région.

Source : Insee Analyses Martinique n°61 – Mars 2023

La Réunion

[Les pensions de retraite les plus faibles des régions françaises](#)

Les natifs de La Réunion vivant dans un département d'outre-mer perçoivent les pensions de retraite les plus faibles des régions françaises : 1 160 euros brut par mois en moyenne en 2016, soit 28 % de moins que dans l'Hexagone. Les inégalités en matière de pension de retraite sont en outre plus importantes sur l'île. Ces faibles pensions résultent d'une participation plus faible qu'ailleurs des personnes en âge de travailler au marché du travail, qui se traduit par une durée moyenne de cotisation nettement plus basse. De plus, les emplois occupés sont moins qualifiés.

Source : Insee Analyses Réunion n°69 – Mai 2022

Mayotte

[À Mayotte, des syndromes dépressifs deux fois plus fréquents qu'en France métropolitaine](#)

En 2019, 20 % de la population de Mayotte est concernée par un syndrome dépressif, soit deux fois plus qu'en France métropolitaine. Mayotte est ainsi, avec la Guyane, le département d'outre-mer le plus lourdement touché par ce trouble de l'humeur. Les femmes, les jeunes et les personnes âgées sont particulièrement concernés.

Source : Insee Analyses Mayotte n°31 – Février 2022

[Le Panorama Santé de l'ARS Mayotte](#)

Synthèse des données de santé et d'enquêtes objectivées disponibles à Mayotte selon quatre approches : en population générale, par principales thématiques, par grandes classes d'âge et par commune.

Source : ARS Mayotte – Juillet 2023

[Santé des jeunes de 10-12 ans : alimentation et indice de masse corporelle](#)

En 2019, chez les enfants de 10-12 ans scolarisés en classe de 6^e, on observe trois fois plus de filles touchées par le surpoids (16 %) que de garçons (5 %). Ces derniers sont deux fois plus concernés par l'insuffisance pondérale : 14 % contre 6 % chez les filles.

Source : ARS Mayotte – Septembre 2022

Nouvelle-Calédonie

[Chiffres-clés et données historiques sur la santé](#)

Evolution de l'état de santé de la population et du système de santé calédonien

Source : Isee – 2023

[Chiffres-clés et données historiques sur la protection sociale](#)

Présentation et évolution des différentes prises en charge au titre de la protection sociale.

Source : Isee – 2023

Wallis-et-Futuna

[Agence de santé](#)

Personnels de l'agence de santé, évolution des effectifs, activités de l'agence de santé de 2012 à 2020.

Source : STSEE – 2022

[Caisse des Prestations Sociales](#)

Les données de la Caisse Locale des compensations et prestations familiales de 2010 à 2022.

Source : STSEE – 2023

4.6 Enseignement, éducation (dont illettrisme), enseignement supérieur

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche 2022](#)

Le chapitre 10 présente de façon détaillée les principales statistiques propres aux départements et collectivités d'outre-mer. Les thématiques abordées spécifiquement

sont les élèves, les étudiants, les personnels, les diplômés délivrés dans les départements et régions d'outre-mer (DROM).

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie

Source : Depp, *Repères et références statistiques* – Août 2022

[L'état de l'École 2022](#)

La publication L'état de l'École présente une synthèse d'indicateurs statistiques qui apparaissent essentiels et pertinents pour analyser notre système éducatif et pour apprécier les politiques publiques mises en œuvre.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Depp – Octobre 2022

[Géo-éducation](#)

La Depp propose un outil de cartographie interactive pour visualiser de nombreux indicateurs sur l'éducation, à l'échelle de la commune, du département, de l'académie, de la région, ou encore des zonages d'études.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Depp - 2023

[Les indicateurs de résultats des collèges et des lycées 2022](#)

Indicateurs de résultats par lycée (taux de réussite, taux d'accès, taux de mentions) et indicateurs de valeur ajoutée des collèges publiés pour la première fois cette année.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Depp – Avril 2023

[L'indice de position sociale \(IPS\) : un outil statistique pour décrire les inégalités sociales entre établissements](#)

L'indice de position sociale (IPS) d'un collège est un indicateur qui résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves qu'il accueille.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Depp, *Note d'information n°23.16* – Mars 2023

[Évolution de la mixité sociale des collèges](#)

Les collèges ont des compositions sociales très différentes, ce qui est régulièrement décrit comme un facteur renforçant les inégalités scolaires.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Depp, *Note d'Information n°23.37* - Juillet 2023

[77 435 élèves allophones nouvellement arrivés scolarisés en 2021-2022 : neuf sur dix bénéficient d'un soutien linguistique ou d'une scolarité dans un dispositif spécifique](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte
Source : Depp, Note d'Information n° 23.23 - Juin 2023

[Les élèves du premier degré à la rentrée 2022](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte
Source : Depp, Note d'information n°22.38 – Décembre 2022

[Les élèves du second degré à la rentrée 2022](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte
Source : Depp, Note d'information n°22.39 – Décembre 2022

[L'apprentissage au 31 décembre 2022](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte
Source : Depp, Note d'information - n°23.35 – Juillet 2023

[Insertion des jeunes après la voie professionnelle \(Inserjeunes\)](#)

Données de la voie professionnelle par établissement et formation : le taux d'emploi 6 mois après la sortie de l'établissement ; la valeur ajoutée de l'établissement ; le taux de poursuite d'études ; le taux d'interruption en cours de formation ; la part de contrats interrompus avant terme.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion
Source : Depp / Dares – Janvier 2023

[Parcoursup 2023 : les vœux des lycéens à l'entrée dans l'enseignement supérieur](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte
Source : Sies, Note Flash n°2023-05 – Mai 2023

[Les bilans académiques de Parcoursup 2022](#)

Le bilan de la campagne Parcoursup 2022 permet d'avoir une vision territoriale de l'offre de formation et de la phase d'admission de Parcoursup.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Polynésie française
Source : Sies – Juin 2023

[Les effectifs d'étudiants dans le supérieur continuent leur progression en 2021-2022](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte
Source : Sies, Note d'information n°22.14 – Décembre 2022

[Les étudiants inscrits en universités en 2021-2022](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Sies, Note Flash n°34 – Décembre 2022

[Les boursiers sur critères sociaux en 2021-2022](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Sies, Note Flash n°23 – Septembre 2022

[Open data de l'enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Plus d'une centaine de jeux de données avec une recherche par mots clés

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Martin, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie

Source : MESR-Sies – 2023

[Journée défense et citoyenneté 2022 : plus d'un jeune Français sur dix en difficulté de lecture](#)

En 2022, 11,2 % des jeunes participants à la Journée défense et citoyenneté rencontrent des difficultés dans le domaine de la lecture. Près de la moitié d'entre eux peut être considérée en situation d'illettrisme. Les jeunes des DROM sont particulièrement concernés par les difficultés de lecture. En France métropolitaine, c'est dans la moitié nord que les difficultés de lecture sont les plus fréquentes.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Depp, Note d'information n°23,22 - Juin 2023

[Recensement de la population](#) – Résultats 2020 pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités... 7 thèmes accessibles, parmi lesquels :

- Diplômes, formation

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee, Chiffres-détaillés – Juin 2023

[Résultats statistiques des collectivités d'outre-mer](#)

Données du recensement de la population 2020 communales et infra-communales sur la formation.

Territoires : Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon

Source : Insee, Chiffres détaillés – Juin 2023

Guadeloupe

[Chiffres clés de la région académique de Guadeloupe 2022-2023](#)

Source : Académie Guadeloupe – 2023

Martinique

[L'académie en chiffres 2021-2022](#)

Source : Académie Martinique – 2023

[Effectifs des élèves du 1er degré public et privé à la rentrée 2022](#)

Source : Académie Martinique, BrefStat n°7 – Décembre 2022

[Effectifs des élèves du second degré public et privé à la rentrée 2022](#)

Source : Académie Martinique, BrefStat n°8 – Novembre 2022

Guyane

[La mobilité résidentielle des élèves en Guyane](#)

Source : Service statistique académique de Guyane, Note d'information n°5 – Juillet 2022

La Réunion

[Tableaux statistiques et notes d'informations statistiques](#)

Source : Académie La Réunion – 2023

Mayotte

[Chiffres clés de l'académie](#)

Source : Rectorat Mayotte – 2022

Polynésie française

[Chiffres-clés de l'université polynésienne](#)

Source : Université de la Polynésie française – 2023

Nouvelle-Calédonie

[Les bacheliers calédoniens en études supérieures](#)

De plus en plus de jeunes bacheliers en Nouvelle-Calédonie poursuivent des études dans l'enseignement supérieur français : 7 360 étudiants calédoniens en 2021, contre 7 100 l'année précédente (+3,7 %). Au niveau national sur la même période, l'effectif des étudiants augmente de 2,6 % (chiffre 2021 provisoire). En 2021, près de deux tiers des étudiants calédoniens (4 570 jeunes) suivent une formation sur le territoire, tandis qu'un autre tiers (2 460 jeunes) est scolarisé hors de Nouvelle-Calédonie.

Source : Isee, Synthèse n°65 – Mai 2023

[Les chiffres clés de l'éducation en Nouvelle-Calédonie](#)

Source : Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie – 2023

Wallis-et-Futuna

[Les chiffres de l'éducation en 2023](#)

Source : STSEE – 2023

4.7 [Culture, sport, vie associative](#)

Publications concernant plusieurs DOM ou COM

[Atlas culture des territoires](#)

Un portrait de chaque région mobilisant des données géographiques, économiques et sociales pour décrire les territoires, ainsi que des données culturelles (offre, dépenses publiques, emploi et entreprises).

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Deps – 2023

[Langues et usages des langues dans les consommations culturelles en France](#)

L'enquête *Pratiques culturelles* permet de comparer les usages des langues de France dans les consommations culturelles où les compétences linguistiques sont aussi bien mobilisées que développées. Cette sixième édition de l'enquête fournit de nouvelles informations sur les dynamiques de socialisations linguistiques, qui articulent transmissions familiales et apprentissages scolaires.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Deps, Culture études 2023-3 – Mars 2023

[Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication : édition 2022](#)

Fiches et cartes par région ; fiches sur les pratiques culturelles dans les territoires ultramarins et sur l'usage des langues.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Deps – Décembre 2022

[Observatoire territorial du sport et de la jeunesse](#)

Outil interactif permettant de réaliser des cartes et de visualiser les indicateurs statistiques sur des zones géographiques paramétrables.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Source : Injep – 2023

[Les fiches régionales de la vie associative 2022](#)

Les tableaux régionaux de la vie associative synthétisent les principaux repères et chiffres-clés relatifs au secteur associatif dans chaque région. Ils ont été réalisés cette année par Recherches & Solidarités avec le soutien de l'Injep.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Injep, Fiches régionales – Octobre 2022

[Recensement des licences et clubs sportifs 2021](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna

Source : Injep – Juillet 2022

La Réunion

[Une large diffusion de la langue créole et des musiques réunionnaises sur l'île](#)

La langue créole et les musiques réunionnaises sont deux éléments centraux de la culture à La Réunion : 81 % des Réunionnais de 15 ans et plus déclarent maîtriser la langue créole et, lorsqu'ils écoutent de la musique, 82 % écoutent notamment des musiques de La Réunion (séga, maloya...). Comparés aux habitants de France métropolitaine, les Réunionnais sont particulièrement nombreux à assister à des spectacles de rue. À l'inverse, l'écoute de la radio et de la télévision, ainsi que l'usage d'Internet sont moins répandus sur l'île.

Source : Deps, Culture études 2022-5 – Juillet 2022

[En 2019, près d'un habitant de La Réunion sur deux a visité un site du patrimoine](#)

En 2019, 300 000 Réunionnais, soit 45 % de la population de 15 ans ou plus, déclarent avoir visité un site du patrimoine. La plupart de ces visites se déroulent à La Réunion. Les sites les plus visités sont les monuments religieux, les parcs et jardins historiques ainsi que les quartiers historiques ou les villages de caractère. Les personnes très diplômées les visitent davantage que les autres.

Source : Insee Flash Réunion n°230 – Juillet 2022

Mayotte

[Mayotte, un territoire riche de ses langues et de ses traditions](#)

Le shimaoré et le kibushi sont les deux langues majoritairement parlées par les habitants de Mayotte. Moins répandu sur l'île, le français est surtout parlé par les jeunes, les personnes diplômées et les Français nés en dehors de Mayotte. Les habitants de Mayotte sont proportionnellement plus nombreux à déclarer lire des livres qu'à La Réunion, en partie du fait de l'importance des lectures religieuses. Les pratiques de la danse, du chant ou de la musique sont largement diffusées dans l'île, notamment avec le debaa, le shigoma, le m'biwi.

Source : Deps, Culture Études n°2022-4 – Juillet 2022

Nouvelle-Calédonie

[Chiffres clés Culture](#)

Pratiques culturelles, établissements et salariés

Source : Isee – Décembre 2022

4.8 Logement

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Recensement de la population](#) – Résultats 2020 pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités... 7 thèmes accessibles, parmi lesquels :

- Logements

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

Source : Insee, Chiffres-détaillés – Juin 2023

[Résultats statistiques des collectivités d'outre-mer](#)

Données du recensement de la population 2020 communales et infra-communales sur les logements et les résidences principales.

Territoires : *Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon*

Source : Insee, Chiffres détaillés – Juin 2023

[Construction de logements : résultats à fin juin 2023](#)

Logements autorisés et commencés, par région ; séries administratives par commune.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

Source : SDES, Stat Info n°567 – Juillet 2023

[État du parc social de logements au 1^{er} janvier 2022](#)

Datavisualisation et publications régionales.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : SDES - Décembre 2022

Guadeloupe

[Le nombre de logements continue d'augmenter malgré le ralentissement démographique](#)

En 50 ans, la Guadeloupe a connu une forte expansion de l'habitat. La hausse du nombre de résidences principales est 5,6 fois plus rapide que celle de la population. Les besoins en nouveaux logements résultent de la diminution de la taille des ménages. En moyenne moins de personnes vivent dans un même logement en raison de la décohabitation. En parallèle il y a de plus en plus de logements vacants en Guadeloupe.

Source : Insee Flash Guadeloupe n°154 – Juin 2021

Martinique

[Une demande croissante de logements liée à la décohabitation](#)

En 50 ans, le nombre de logements en Martinique croît plus rapidement que la population sous l'effet de la décohabitation : le nombre moyen de personnes par résidence principale est divisé de moitié. Le nombre de résidences secondaires et de logements vacants en forte augmentation contribue aussi à cette hausse du nombre de logements.

Source : Insee Flash Martinique n°153 – Juin 2021

Guyane

[Une forte expansion du nombre de logements depuis 50 ans](#)

En 50 ans, le parc de logements en Guyane est en très forte expansion, en lien avec l'explosion démographique. Les maisons constituent la majeure partie des résidences principales. Les logements de petite surface sont deux fois plus nombreux que dans les autres DROM et en France métropolitaine. Cependant le nombre des logements de trois et quatre pièces progresse plus vite : ils forment plus de la moitié du contingent. Le parc est relativement récent et pour une très grande partie date d'après 1990.

Source : Insee Flash Guyane n°143 – Juin 2021

La Réunion

[Un parc de résidences principales dynamique dans les cinq EPCI de La Réunion](#)

En 2019, les ménages réunionnais occupent 338 100 logements à titre de résidences principales. Entre 2013 et 2019, leur nombre augmente deux fois plus rapidement qu'en France métropolitaine. Cette croissance est la plus élevée au Nord et la plus modérée à

l'Ouest. Au Nord, cette dynamique va de pair avec la hausse de la population. En revanche, dans les autres EPCI de l'île, dont la population stagne ou croît modérément, l'augmentation du nombre de résidences principales est principalement liée au phénomène de la décohabitation entraînant une baisse sensible du nombre de personnes par ménage.

Source : Insee Flash Réunion n°246 – Février 2023

Polynésie française

[Feti'i e Fenua : caractéristiques des logements des résidents polynésiens de 40 à 59 ans](#)

Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1366 – Mars 2023

Nouvelle-Calédonie

[En 2021, le marché de l'immobilier plie mais ne rompt pas](#)

Après une certaine stabilité retrouvée en 2020, le marché de l'immobilier se dégrade de nouveau en 2021. Le nombre et le montant total des transactions ont même atteint leur plus bas niveau depuis huit ans.

Source : Isee, Synthèse n°61 – Octobre 2022

4.9 Justice et sécurité intérieure

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Justice : population écrouée/détenue](#)

Données trimestrielles nationales et par région et chapitres dédiés à la Polynésie française et à la Nouvelle-Calédonie. Une personne est comptabilisée dans les statistiques de milieu fermé lorsqu'elle fait l'objet d'une mise sous écrou.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française*

Source : SDSE, Fichier statistique Genesis – Avril 2023

[Justice : les statistiques trimestrielles de milieu ouvert](#)

Données nationales et par région, en stock et en flux. Une personne est considérée comme placée sous main de justice en milieu ouvert, lorsqu'elle est suivie pour une mesure, sans être placée sous écrou.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : SDSE, Fichier statistique APPI – Mai 2023

[Les indicateurs statistiques pénaux](#)

Tous les trimestres, les tableaux détaillés des indicateurs statistiques pénaux fournissent des indicateurs tout le long de la chaîne pénale : affaires arrivées au parquet, orientations, poursuites, condamnations... Les indicateurs sont diffusés au niveau des juridictions et au niveau des départements.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SDSE, Fichier statistique Cassiopée – Juillet 2023

[Insécurité et délinquance en 2022 : une première photographie](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Source : SSMSI, Interstats Analyse n°54 – Janvier 2023

[Insécurité et délinquance en 2021 : bilan statistique](#)

Le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure publie sa 6^e édition du bilan statistique « Insécurité et délinquance », sur l'année 2021.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Wallis-et-Futuna

Source : SSMSI, Interstats – Juin 2022

[Géographie de la délinquance à l'échelle communale en 2022](#)

La présente analyse est centrée sur les tous nouveaux indicateurs mis à disposition en mars 2023 : les destructions et dégradations volontaires, les indicateurs relatifs à l'Outre-mer et ceux concernant les arrondissements de Paris, Lyon et Marseille. Les communes d'outre-mer sont autant voire moins touchées que les communes métropolitaines de même taille pour dix des onze indicateurs analysés ici. Seuls les vols avec armes font exception.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SSMSI, Interstats Analyse n°56 – Mars 2023

[Bases statistiques communale et départementale de la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie nationales](#)

Actualisation en continu.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SSMSI - 2023

[Cartes et graphiques sur la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie nationales](#)

Datavisualisation de données par commune ou arrondissement

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SSMSI - 2023

[Les atteintes à l'environnement enregistrées par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2021](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SSMSI, Interstats Analyse n°46 – Mai 2022

[Les homicides en France de 2016 à 2021](#)

La répartition territoriale des homicides est relativement homogène concernant les homicides intrafamiliaux. En revanche, les unités urbaines de grandes tailles, hors agglomération parisienne, sont plus touchées que la moyenne par les homicides commis hors cadre familial, et les communes rurales ou les unités urbaines de moins de 5 000 habitants le sont nettement moins. Les taux départementaux d'homicides commis hors cadre familial varient très fortement, les départements d'outre-mer et de Corse affichant les taux les plus élevés, avec un taux 11 fois supérieur à la moyenne nationale en Guyane.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SSMSI, Interstats Analyse n°47 – Juin 2022

[Les violences sexuelles hors cadre familial enregistrées par les services de sécurité en 2021](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SSMSI, Interstats Analyse n°52 – Novembre 2022

[Les violences physiques hors cadre familial enregistrées par les services de sécurité en 2021](#)

Les victimes des violences physiques hors cadre familial sont majoritairement des hommes (74 %) et beaucoup sont de jeunes adultes (47 % ont entre 15 et 34 ans). Ces violences se produisent surtout dans des espaces publics extérieurs (43 %), mais le lieu de commission de ces violences varie en fonction de l'âge et du sexe des victimes. Les départements d'outre-mer affichent les plus forts taux de victimes enregistrées par habitant, les autres taux variant selon le degré d'urbanisation du département.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SSMSI, Interstats Analyse n°58 – Avril 2023

[Bilan 2022 de la sécurité routière](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Source : ONISR, Bilan de l'accidentalité de l'année 2022 – Juin 2023

Mayotte

[Six habitants sur dix se sentent en insécurité](#)

L'ampleur de la délinquance génère un fort sentiment d'insécurité à Mayotte. Ainsi, six habitants sur dix se sentent en insécurité à leur domicile ou dans leur quartier. C'est plus particulièrement le cas des femmes et des victimes de vols ou de menaces. En

outre, quatre habitants sur dix renoncent souvent ou parfois à sortir de chez eux. Dans ce contexte, l'action des forces de l'ordre est très majoritairement jugée insuffisante.

Source : Insee Flash Mayotte n°127 – Novembre 2021

[Une délinquance hors norme](#)

La délinquance d'appropriation est particulièrement forte à Mayotte. En 2018 ou 2019, 18 % des ménages déclarent avoir été victimes d'un cambriolage ou d'un vol sans effraction, soit quatre fois plus qu'en France métropolitaine. De plus, les habitants de Mayotte sont personnellement trois fois plus victimes de vols avec ou sans violences. Les vols sont aussi plus souvent aboutis, les multi-victimes plus nombreuses et le recours à la violence ou aux menaces beaucoup plus fréquent que dans l'Hexagone.

Source : Insee Analyses Mayotte n°30 – Novembre 2021

Nouvelle-Calédonie

[Les violences intrafamiliales en Nouvelle-Calédonie : regard sur l'ampleur d'un phénomène social peu signalé](#)

En 2019 et 2020, en moyenne 14 500 personnes par an sont exposées à des violences physiques ou sexuelles – que l'agresseur soit connu ou non de la victime, soit 7,6 % des personnes âgées de 18 à 75 ans. Loin d'être un cadre protecteur, le milieu familial est un espace d'exposition aux violences notable. En effet, 2,3 % des personnes âgées de 18 à 75 ans indiquent avoir été agressées physiquement ou sexuellement par un membre de leur famille au cours des deux dernières années.

Source : Isee, Synthèse n°58 – Mai 2022

[La délinquance en Nouvelle-Calédonie, un sentiment d'insécurité confirmé par la réalité des faits](#)

Les calédoniens sont proportionnellement deux fois plus nombreux que les métropolitains à renoncer à sortir de chez eux et à déclarer se sentir en insécurité que ce soit à leur domicile, dans leur quartier, leur village ou leur tribu. En 2019 et 2020, la Nouvelle-Calédonie se démarque par un taux de victimation supérieur à celui de la France métropolitaine.

Source : Isee, Synthèse n°57 – Mai 2022

Wallis-et-Futuna

[Évolution des accidents survenus à Wallis & Futuna de 2000 à 2022](#)

Source : STSEE – 2023

4.10 Équipements et services dans les territoires

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Dénombrement des équipements en 2021 \(commerce, services, santé...\)](#)

La base permanente des équipements (BPE) est une source statistique qui fournit le niveau d'équipements et de services rendus à la population sur un territoire. Les résultats sont proposés sous forme de bases de données dans différents formats et pour des niveaux géographiques allant de la commune (ou l'Iris pour certaines bases) jusqu'à la région, en intégrant des zonages d'étude. L'offre comprend également des bases de données où de nombreux équipements sont géolocalisés.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, Chiffres détaillés – Juillet 2022

4.11 Prix à la consommation

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Indice mensuel des prix à la consommation](#)

Résultats par regroupement de produits et produits détaillés (COICOP) – indicateurs sur chacun des 5 DROM.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, Séries chronologiques – 2023

[En 2022, les prix restent plus élevés dans les DOM qu'en France métropolitaine, en particulier pour les produits alimentaires](#)

En 2022, les prix à la consommation sont plus élevés dans les départements d'outre-mer (DOM) qu'en France métropolitaine : de 9 % à La Réunion à 16 % en Guadeloupe. Pour tous les DOM, les écarts de prix ont augmenté par rapport à 2015.

Les écarts s'expliquent avant tout par la cherté des biens et en particulier des produits alimentaires, pour lesquels les prix payés par les ménages sont de 30 % à 42 % plus élevés. Les écarts sont plus faibles pour les services, qui restent cependant globalement plus chers Outre-mer, notamment les services de communication.

Ces comparaisons se font sur la base d'une méthode tenant compte des différences de paniers de consommation moyens entre chaque DOM et la France métropolitaine.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee Première n°1958 – Juillet 2023

Guadeloupe

[En Guadeloupe, les produits alimentaires sont 42 % plus chers qu'en France métropolitaine](#)

En 2022, l'écart de prix entre la Guadeloupe et la France métropolitaine atteint +16 %. Cet écart prend en compte les différences de mode de consommation des ménages selon les territoires et est en légère hausse par rapport à 2015. L'écart de prix est particulièrement élevé pour l'alimentation (+42 %), l'un des premiers postes de consommation des Guadeloupéens. Les prix de la santé, qui représentent 14 % des dépenses d'un ménage guadeloupéen, sont également plus élevés de 16 %. L'écart de prix pour les services de communication est particulièrement élevé avec la France métropolitaine (+36 %). En revanche, les écarts de prix sont moins accentués pour le logement et les transports.

Source: Insee Analyses Guadeloupe n°73 – Juillet 2023

[L'indice des prix à la consommation en Guadeloupe](#)

En [juin 2023](#), en Guadeloupe, les prix à la consommation diminuent (-0,2 %), après une baisse identique le mois précédent. Les prix de l'alimentation sont en hausse (+1,0 %) et ceux des produits manufacturés augmentent faiblement (+0,1 %). Les prix des services sont en légère baisse (-0,1 %), tandis que ceux de l'énergie diminuent plus fortement (-3,4 %). Sur un an, les prix augmentent de 2,6 % en Guadeloupe contre 4,5 % pour l'ensemble de la France.

Source: Insee Flash Guadeloupe n°188 – Juillet 2023

Martinique

[En Martinique, les produits alimentaires sont 40 % plus chers qu'en France métropolitaine](#)

En 2022, l'écart de prix entre la Martinique et la France métropolitaine atteint +14 %. Cet écart prend en compte les différences de mode de consommation des ménages selon les territoires et est en légère hausse par rapport à 2015. L'écart de prix est particulièrement élevé pour l'alimentation (+40 %), l'un des premiers postes de consommation des Martiniquais. Les prix de la santé, qui représentent 12 % des dépenses d'un ménage martiniquais, sont également plus élevés de 13 %. L'écart de prix pour les services de communication est particulièrement élevé avec la France métropolitaine (+37 %).

Source: Insee Analyses Martinique n°63 – Juillet 2023

[L'indice mensuel des prix à la consommation en Martinique](#)

En [juin 2023](#), en Martinique, les prix à la consommation sont stables (-0,1 %). Les hausses des prix des produits manufacturés (+0,4 %), de l'alimentation et des services (+0,2 % chacun) font face à la baisse des prix de l'énergie (-3,4 %). Sur un an, les prix augmentent de 2,6 % pour la Martinique, contre 4,5 % pour la France entière.

Source: Insee Flash Martinique n°187 – Juillet 2023

Guyane

[En Guyane, les produits alimentaires sont 39 % plus chers qu'en France métropolitaine](#)

En 2022, l'écart de prix entre la Guyane et la France métropolitaine atteint +14 %. Cet écart prend en compte les différences de mode de consommation des ménages selon les territoires et est en légère hausse par rapport à 2015. L'écart de prix est particulièrement élevé pour l'alimentation (+39 %), l'un des premiers postes de consommation des Guyanais. Les prix de la santé, qui représentent 9 % des dépenses d'un ménage guyanais, sont plus élevés de 17 %. L'écart de prix pour les services de communication est particulièrement élevé avec la France métropolitaine (+35 %). En revanche, les écarts de prix sont moins accentués pour le logement et les transports.

Source : Insee Analyses Guyane n°63 – Juillet 2023

[L'indice mensuel des prix à la consommation en Guyane](#)

En [juin 2023](#), en Guyane, les prix à la consommation sont stables (+0,1 % après +0,3 % le mois précédent). Les prix augmentent dans le secteur de l'alimentation (+1,1 %) et des services (+0,4 %). Les prix des produits manufacturés sont stables alors que ceux de l'énergie sont en baisse (-3,0 %). Sur un an, les prix progressent de 2,1 % en Guyane, contre 4,5 % pour la France entière.

Source : Insee Flash Guyane n°174 – Juillet 2023

La Réunion

[Des prix plus élevés de 9 % à La Réunion, jusqu'à 37 % pour l'alimentaire - comparaison des prix avec la France métropolitaine en 2022](#)

En 2022, les prix sont plus élevés de 9 % à La Réunion par rapport à la France métropolitaine. D'une part, acheter un panier de biens et services composé selon les habitudes de consommation d'un ménage vivant en France métropolitaine coûte 12 % plus cher sur l'île que dans l'Hexagone. D'autre part, acheter à La Réunion un panier reflétant les habitudes locales de consommation coûte 6 % plus cher que s'il était acheté dans l'Hexagone. L'alimentation explique en premier lieu cet écart des prix entre les deux territoires. Se nourrir coûte en effet bien plus cher sur l'île que dans l'Hexagone (+37 %).

Source : Insee Analyses Réunion n°83 – Juillet 2023

[L'indice des prix à la consommation à La Réunion](#)

En [juin 2023](#), les prix à la consommation diminuent de 0,3 % à La Réunion, après une hausse de 0,3 % en mai. Les prix de l'énergie poursuivent leur baisse entamée en mai. Les prix des produits manufacturés diminuent également, tandis que les prix des services sont stables. Les prix des produits alimentaires sont quasi stables et ceux du tabac continuent à augmenter. Sur un an, les prix augmentent de 2,0 % à La Réunion, soit nettement moins qu'en France (+4,5 %), et moins qu'au cours des précédents mois.

Source : Insee Flash Réunion n°256 – Juillet 2023

Mayotte

[À Mayotte, des prix plus élevés de 10 %, jusqu'à 30 % pour l'alimentaire – comparaison des prix avec la France métropolitaine en 2022](#)

En 2022, les prix sont plus élevés de 10 % à Mayotte par rapport à la France métropolitaine (hors loyers). L'écart de prix avec l'Hexagone est plus marqué qu'à La Réunion, mais moins qu'aux Antilles et en Guyane. D'une part, acheter un panier de biens et services composé selon les habitudes de consommation d'un ménage vivant en France métropolitaine coûte 18 % plus cher à Mayotte que s'il était acheté dans l'Hexagone. D'autre part, acheter un panier reflétant les habitudes mahoraises de consommation coûte 3 % plus cher à Mayotte qu'en France métropolitaine. L'écart des prix entre le territoire mahorais et l'Hexagone s'explique en premier lieu par la cherté des produits alimentaires : ils coûtent 30 % de plus à Mayotte.

Source : Insee Analyses Mayotte n°34 – Juillet 2023

[L'indice des prix à la consommation à Mayotte](#)

Entre avril et [juin 2023](#), les prix à la consommation sont stables à Mayotte. Les prix des services et du tabac augmentent, tandis que ceux de l'énergie et des produits manufacturés reculent. Les prix des produits alimentaires augmentent très légèrement. Sur un an, de juin 2022 à juin 2023, les prix augmentent de 4,2 % à Mayotte, plus modérément qu'au cours des quatre premiers mois de l'année. Au niveau national, les prix augmentent de 4,5 % sur un an.

Source : Insee Flash Mayotte n°159 – Juillet 2023

Polynésie française

[Bilan des prix 2022](#)

En 2022, les prix à la consommation augmentent de 8,5 % en glissement annuel en Polynésie française. La hausse des prix est la plus élevée au sein des produits et services répondant aux besoins essentiels de se nourrir, se loger, se déplacer. En conséquence, les ménages les plus modestes subissent plus fortement l'inflation du fait de l'importance de ces produits dans leurs dépenses. Cette tendance inflationniste s'inscrit dans un contexte mondial induit notamment par des difficultés d'approvisionnement en matières premières, la relance économique mondiale, les dernières vagues de Covid-19 en Asie ou encore la guerre en Ukraine.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1371 – Juin 2023

[L'évolution des prix de 2011 à septembre 2022](#)

Sur les neuf premiers mois de l'année 2022, les ménages polynésiens subissent une augmentation importante des prix de leurs achats avec +5,5 % en moyenne annuelle par rapport à l'ensemble de l'année 2021. Cette forte inflation, concernant l'ensemble des produits consommés aussi bien au Fenua que dans le reste du monde, n'a plus été observée depuis le milieu des années 1980. Malgré une stabilité globale des prix entre

2007 et 2021, ceux de l'alimentaire progressent de façon continue depuis plus de dix ans.

Source : ISPF, Points Etudes et Bilans n°1351 – Novembre 2022

[Indice des prix à la consommation](#)

En juin 2023, l'indice des prix à la consommation baisse de 0,4 % et s'établit à 109,50. Cette diminution s'explique essentiellement par la baisse des prix des produits alimentaires (-1,3 %), à travers la baisse saisonnière des prix des produits de la mer (-12,9 %), et la baisse des prix réglementés des carburants (-4,6 %) intervenue au 1er juin. Entre juin 2022 et juin 2023, l'indice général des prix à la consommation augmente de 3,8 %. En moyenne sur les douze derniers mois, cette variation est de +6,4 %.

Source : ISPF, Points conjoncture Prix n°7 – Juillet 2023

Nouvelle-Calédonie

[Indice mensuel des prix à la consommation](#)

En [juin 2023](#), les prix à la consommation des ménages se stabilisent après avoir enregistré deux mois consécutifs de hausse (+0,5 % en avril et +0,4 % en mai). Les baisses de prix de l'alimentation et de l'énergie (-0,6 %) s'équilibrent avec la croissance des prix des services (+0,5 %). Par ailleurs, les prix des produits manufacturés se maintiennent (-0,1 %) et ceux du tabac n'évoluent pas. Sur un an, l'indice général augmente de 1,9 %.

Source : Isee, Conjoncture – Juillet 2023

Wallis-et-Futuna

[L'indice trimestriel des prix à la consommation à Wallis-et-Futuna](#)

Source : STSEE – 2023

Saint-Martin

[À Saint-Martin, les produits alimentaires sont 47 % plus chers qu'en France métropolitaine](#)

En 2022, l'écart de prix entre Saint-Martin et la France métropolitaine atteint +12 %. Cet écart masque toutefois des disparités selon les postes de dépenses. L'écart de prix est particulièrement élevé pour l'alimentation (+47 %). Les écarts de prix liés aux services de communication sont également très élevés par rapport à la France métropolitaine (+43 %). Les prix de la santé sont plus élevés de 11 %. Ils sont relativement moins accentués pour le logement (+21 %). Les prix du transport sont moins chers (-13 %).

Source : Insee Flash Guadeloupe n°187 – Juillet 2023

Saint-Pierre-et-Miquelon

[L'indice trimestriel des prix à la consommation à Saint-Pierre-et-Miquelon](#)

Au cours du [deuxième trimestre 2023](#), le niveau général des prix à la consommation des ménages de Saint-Pierre et Miquelon a augmenté de 0,15 % (+0,16 % hors tabac).

Source : Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon – Juillet 2023

4.12 Activité productrice et démographie des entreprises

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Le rythme des créations d'entreprises ralentit en 2022](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee Première n°1936 – Février 2023

[Aux Antilles, une plus grande mixité en termes de genre et d'âge est associée à une meilleure performance économique des entreprises](#)

Le marché du travail antillais connaît depuis deux décennies la féminisation et le vieillissement de la population active. Il se caractérise par une présence forte des très petites entreprises qui concentrent un tiers des salariés. C'est dans le secteur des services, où le revenu généré par le capital est important, que les femmes sont le plus présentes. Elles représentent en moyenne la moitié des salariés. Par ailleurs, les performances économiques des entreprises sont meilleures lorsque la répartition par âge est homogène au sein des effectifs salariés.

Territoires : Guadeloupe, Martinique

Source : Insee Analyses Guadeloupe n°60 – Décembre 2022

[Démographie des entreprises et des établissements pour les années 2006 à 2021](#)

Fichiers détail sur les créations et les stocks d'entreprises et d'établissements, par région, département, commune.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, Chiffres détaillés (répertoire des entreprises et des établissements) – Juillet 2023

[Démographie des entreprises et des établissements pour l'année 2022](#)

Fichier annuel de créations d'entreprises et d'établissements issu du dispositif SIDE. Il sera complété ultérieurement par des fichiers de stocks d'unités légales et d'établissements. Données par région et département.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, Chiffres détaillés (système d'information sur la démographie d'entreprises) – Juillet 2023

Guadeloupe

[Les entreprises de Guadeloupe résistent à la crise sanitaire de 2020](#)

En 2020, l'activité des unités légales guadeloupéennes baisse avec un recul du chiffre d'affaires de 3,7 %. La crise sanitaire impacte les performances financières des unités légales du territoire, notamment dans les secteurs de l'hébergement, la restauration et les transports. Leur capacité à générer de la valeur ajoutée baisse fortement entraînant un déséquilibre dans le partage de la richesse en défaveur des entrepreneurs. Cependant, aidés par les mesures de l'État, les entrepreneurs prennent des mesures financières pour atténuer les effets de la crise en augmentant leur trésorerie. Ces aides permettent également de limiter les mises en liquidation judiciaire en 2020.

Source : Insee Analyses Guadeloupe n°64 – Février 2023

[En Guadeloupe, quatre entreprises pérennes sur dix se sont développées](#)

Près de 65 % des entreprises créées en 2014 sont encore actives cinq ans après, soit un taux légèrement supérieur à celui de la France métropolitaine. Le statut de l'entreprise et l'expérience du créateur sont des facteurs importants pour la pérennité de l'entreprise. Celles qui se sont davantage développées que les autres, les entreprises « dynamiques », représentent quatre entreprises sur dix. Les secteurs de la santé humaine, des activités scientifiques et techniques, de la réparation automobile et du commerce de détail sont les plus propices à leur essor.

Source : Insee Analyses Guadeloupe n°59 – Novembre 2022

Martinique

[En 2020, les entreprises martiniquaises sont résilientes à la crise sanitaire](#)

En 2020, l'activité des entreprises martiniquaises baisse avec un recul du chiffre d'affaires de 5,6 %. La crise sanitaire impacte les performances financières des unités légales du territoire, notamment dans les secteurs de l'hébergement, la restauration et les transports. Leur capacité à générer de la valeur ajoutée baisse fortement mais le partage de la richesse reste en faveur des entrepreneurs. Ces derniers prennent des mesures financières pour atténuer les effets de la crise en augmentant leur trésorerie. Les mesures d'aides de l'État permettent par ailleurs de limiter les mises en liquidation judiciaire en 2020.

Source : Insee Analyses Martinique n°59 – Février 2023

[La Martinique est la région française où le taux de pérennité à cinq ans est le plus élevé](#)

En 2019, près de 73 % des entreprises créées en 2014 sont encore actives. La Martinique est la région française où le taux de pérennité à cinq ans est le plus élevé. Le statut de l'entreprise et l'expérience du créateur sont les principaux facteurs explicatifs de la pérennité de l'entreprise. Un entourage entrepreneurial favorise à la fois la création, la pérennité et le développement. Les entreprises « dynamiques », celles qui se sont davantage développées que les autres, représentent une entreprise pérenne

sur cinq. Les secteurs des activités immobilières, des transports, la santé humaine, l'enseignement et le commerce de détail sont les plus propices à leur essor.

Source : Insee Analyses Martinique n°57 – Novembre 2022

Guyane

[En 2020, l'activité des entreprises se maintient en Guyane malgré la crise sanitaire](#)

En 2020, le climat des affaires en Guyane se maintient avec une hausse du chiffre d'affaires de 0,6 %. La crise sanitaire dégrade les performances financières des unités légales du territoire, notamment dans les secteurs de l'hébergement, la restauration et les transports. Leur capacité à générer de la valeur ajoutée baisse légèrement mais le partage de la richesse reste en faveur des entrepreneurs. Facilité par les mesures d'aides de l'État, les entrepreneurs prennent des mesures financières pour atténuer les effets du confinement de la population sur leur activité en augmentant leur trésorerie. Ces aides permettent également de limiter les mises en liquidation judiciaire en 2020.

Source : Insee Analyses Guyane n°62 – Février 2023

[En Guyane, six entreprises créées en 2014 sur dix sont pérennes](#)

Six entreprises créées en 2014 sur dix sont encore actives cinq ans après leur naissance, soit un taux comparable à celui de la France métropolitaine. Le statut de l'entreprise et l'expérience du créateur sont des facteurs très importants pour la pérennité de l'entreprise. Celles qui se sont davantage développées que les autres, les entreprises « dynamiques », représentent une entreprise pérenne sur cinq. Les secteurs des transports et des activités de services administratifs et de soutien sont les plus propices à leur essor.

Source : Insee Analyses Guyane n°61 – Novembre 2022

La Réunion

[Davantage de femmes entrepreneures, mais toujours dans peu de secteurs](#)

À La Réunion, en 2018, 37 % des entrepreneurs sont des femmes, soit un niveau proche de la moyenne nationale. Cette part augmente lentement (32 % en 2010). L'entrepreneuriat féminin reste fortement concentré dans le commerce, la santé et les services aux ménages. Les professions libérales sont nombreuses parmi les entrepreneures. La pérennité à cinq ans des entreprises qu'elles ont créées en 2014 est sensiblement inférieure à celle des entreprises créées par des hommes.

Source : Insee Analyses Réunion n°80 – Février 2023

[Les entreprises réunionnaises créent 7,5 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2020](#)

En 2020, les entreprises réunionnaises marchandes, hors secteurs agricoles et financiers, créent 7,5 milliards d'euros de valeur ajoutée, pour un chiffre d'affaires de

25,5 milliards d'euros. Leur investissement s'élève à 2 milliards d'euros. Il est très fortement concentré : 5 % des entreprises réalisent 93 % de l'investissement.

Source : Insee Flash Réunion n°241 – Décembre 2022

[Le complexe industrialo-portuaire de La Réunion génère 5 700 emplois salariés en 2019](#)

En 2019, les 355 entreprises du complexe industrialo-portuaire de La Réunion emploient 5 670 salariés, dont 55 % dans le domaine maritime. Elles génèrent une valeur ajoutée de 571,3 millions d'euros, dont 60 % dans le domaine non maritime. Les trois quarts des entreprises liées au port en 2016 sont toujours en activité en 2019. Entre 2016 et 2019, les effectifs salariés des entreprises du complexe industrialo-portuaire progressent fortement, de 3,3 % en moyenne par an, à un rythme près de trois fois supérieur à celui de l'emploi salarié total à La Réunion.

Source : Insee Analyses Réunion n°81 – Mai 2023

Mayotte

[Les entreprises mahoraises formelles créent 610 millions d'euros de valeur ajoutée en 2019](#)

En 2019, les entreprises mahoraises formelles marchandes non agricoles et non financières créent 610 millions d'euros de valeur ajoutée pour un chiffre d'affaires de 2,1 milliards d'euros. Quatre secteurs – le commerce de détail, l'industrie, la construction et les services aux entreprises – sont à l'origine de 61 % de la valeur ajoutée générée par ces entreprises. Porté par l'industrie et les activités immobilières, l'investissement de ces entreprises s'élève à 179 millions d'euros. Il se concentre sur un nombre réduit d'entreprises : 5 % d'entre elles réalisent 89 % de l'investissement.

Source : Insee Flash Mayotte n°148 – Décembre 2022

[Nouveau record d'entreprises créées en 2021 et essor du micro-entrepreneuriat](#)

En 2021, le nombre de créations d'entreprises augmente encore fortement à Mayotte : 1 802 entreprises sont créées, soit 33 % de plus que le précédent point haut de 2020. Les créations sont notamment stimulées par la mise en place du statut de micro-entrepreneur courant 2020. Dans le même temps, le nombre de créations sous forme sociétairer augmente de nouveau fortement. Les créations sont particulièrement dynamiques dans les services, où le micro-entrepreneuriat est le plus répandu. En 2021, 47 % des créateurs d'entreprises individuelles sont des femmes.

Source : Insee Flash Mayotte n°136 – Mai 2022

Polynésie française

[Les créations d'entreprises en 2021](#)

En 2021, le nombre de création d'entreprises nouvelles dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (dit champ ICS) augmente de 15 % par rapport à 2020. Le stock total d'entreprises actives progresse consécutivement de 7 %.

Malgré la crise liée au Covid-19, les créations sont en hausse dans tous les secteurs d'activités.

Source : ISPF, Points Etudes et Bilans n°1344 – Octobre 2022

[Le secteur du bâtiment et travaux publics en 2021](#)

En 2021, l'activité du secteur du Bâtiment et des travaux publics (BTP) progresse fortement. Le chiffre d'affaires du secteur augmente de 8,5 % grâce à l'activité soutenue de la construction de bâtiments (+ 2,9 milliards de F.CFP) et des travaux de construction spécialisés. Le nombre de salariés dans la construction est en hausse pour la septième année consécutive (+ 5,1 % par rapport à l'année précédente) et s'établit à près de 5 480 emplois salariés, soit très proche du niveau record de 2009 avec 5 640 emplois.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1322 – Mai 2022

Nouvelle-Calédonie

[La démographie des entreprises](#)

Tableaux sur la démographie des entreprises du secteur marchand de 1995 à 2023.

Source : Isee, Séries statistiques – 2023

4.13 Recherche et développement

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Open data de l'enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Plus d'une centaine de jeux de données avec une recherche par mots clés.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Martin, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie*

Source : MESR – Sies – 2023

4.14 Tourisme

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Activité dans le tourisme : suivi des impacts de la crise sanitaire Covid-19](#)

Indicateurs 2020-2022 et publications nationales et régionales.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

Source : Insee, Chiffres détaillés – Novembre 2022

[Tourisme en 2023](#)

Hébergements touristiques – Résultats pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités...

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee, Chiffres détaillés – Février 2023

[Une saisonnalité très faible de l'emploi touristique dans les départements d'outre-mer](#)

En 2019, l'emploi touristique représente 10 % de l'emploi marchand en Martinique et 8 % en Guadeloupe, soit davantage que pour l'ensemble de la France (6 %). Cette part est de 6 % à La Réunion et de 4 % en Guyane. En Outre-mer, avec un climat favorable et des attraits touristiques tout au long de l'année, cet emploi est très peu saisonnier, contrairement aux départements métropolitains les plus comparables. Le commerce de détail est le premier secteur employeur pour les emplois liés à la présence de touristes (plus de quatre emplois touristiques sur dix), devant l'hébergement-restauration (trois sur dix).

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee Focus n°295 – Avril 2023

Guadeloupe

[8 000 emplois liés au tourisme en Guadeloupe en 2019](#)

Les activités liées au tourisme regroupent 8 000 emplois salariés ou non salariés en 2019. Les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration rassemblent un tiers de ces emplois. Ces deux secteurs génèrent 144 millions d'euros de valeur ajoutée. Si la crise sanitaire fait baisser de moitié les nuitées dans les hôtels, les réservations de meublés de tourisme hébergés sur des plateformes résistent bien, au point de représenter plus d'une nuitée sur deux en 2021. La crise de la Covid-19 modifie les habitudes des touristes qui restent plus longtemps durant leurs séjours.

Source : Insee Analyses Guadeloupe n°65 – Février 2023

La Réunion

[Juillet-août 2022 à La Réunion : une fréquentation touristique largement au-dessus de son niveau d'avant la crise sanitaire](#)

À La Réunion, au cœur de l'hiver austral 2022, la fréquentation des hôtels et autres hébergements collectifs touristiques dépasse largement celle d'avant la crise sanitaire (+10 % en juillet et août par rapport à la même période de 2019). Elle est portée majoritairement par la clientèle française, résidente à La Réunion ou dans l'Hexagone. Avec une fréquentation en hausse, le chiffre d'affaires des structures d'hébergement et de restauration augmente fortement sur la période.

Source : Insee Flash Réunion n°240 – Novembre 2022

[En 2019, quatre Réunionnais sur dix sont partis en vacances](#)

En 2019, 39 % des habitants de La Réunion de 15 ans ou plus déclarent être partis en vacances au cours des 12 derniers mois. C'est nettement moins que dans l'Hexagone (66 %). Les départs en vacances sont d'autant plus fréquents que le niveau de diplôme est élevé. Près d'un Réunionnais de 15 ans ou plus sur deux est parti en week-end au cours des 12 derniers mois. Ce sont les plus jeunes qui partent les plus souvent en week-end, ainsi que les plus diplômés. L'Hexagone et l'Île Maurice sont les deux destinations les plus fréquentes.

Source : Insee Flash Réunion n°236 – Octobre 2022

[Le tourisme à La Réunion : un secteur mature porté par la clientèle locale](#)

Estimée à 1,8 milliard d'euros en 2019 à La Réunion, la consommation du tourisme intérieur reste dynamique entre 2010 et 2019. Néanmoins, cette progression ralentit par rapport à la période 2005-2010, en raison d'une forme de maturité des dépenses touristiques des Réunionnais, avec un poids dans leurs revenus identique à celui observé en France entière. La prédominance de la clientèle locale dans l'industrie touristique se renforce en 2019.

Source : Cerom – Juillet 2022

Mayotte

[En 2019, seul un habitant de Mayotte sur cinq est parti en vacances](#)

À Mayotte, en 2019, 33 000 personnes déclarent être parties en vacances au cours des 12 derniers mois, soit 21 % de la population de 15 ans ou plus. C'est nettement moins que les habitants de l'Hexagone (66 %) et que ceux de La Réunion (39 %). Bénéficiant le plus souvent d'une plus grande aisance financière, les personnes diplômées et celles natives de France hors Mayotte partent davantage en vacances.

Source : Insee Flash Mayotte n°144 – Octobre 2022

[En 2022, la fréquentation hôtelière dépasse son niveau d'avant la crise sanitaire](#)

En 2022, la fréquentation hôtelière à Mayotte dépasse son niveau de 2019. En 2020, la fréquentation avait chuté en raison de la crise sanitaire de la Covid-19, avant de reprendre progressivement en 2021. En 2022, l'offre de chambres est supérieure à celle de 2019. Il en va de même pour le taux d'occupation des chambres, qui s'élève à 74 % en 2022 contre 69 % en 2019.

Source : Insee Flash Mayotte- n°158 – Juin 2023

Polynésie française

[Le bilan du tourisme de l'année 2021](#)

Malgré une progression de 7 % des effectifs touristiques, l'année 2021 est encore marquée par les différentes restrictions en matière de déplacement et les fermetures

de certaines destinations. Grâce à l'allègement des contraintes sanitaires aux États-Unis et en France métropolitaine, la fréquentation touristique de ces deux pays se rapproche du niveau de 2019 sur le dernier trimestre.

Source : ISPF, Points Etudes et Bilans n°1340 – Septembre 2022

[Tableau de bord Tourisme du quatrième trimestre 2022](#)

Au quatrième trimestre 2022, la Polynésie française a accueilli 65 995 touristes, soit une progression de 89 % par rapport à l'année précédente. L'ensemble des types de tourisme, terrestres ou flottants, marchands ou non marchands, progresse ce trimestre. Même si la durée moyenne de séjour recule sur un an, elle reste encore près de 0,8 jour plus élevée ce trimestre qu'en 2019.

Source : ISPF, Points conjoncture n°1377 – Juin 2023

Nouvelle-Calédonie

[En 2022, la Nouvelle-Calédonie retrouve 60 % de sa clientèle touristique d'avant crise sanitaire](#)

En 2022, 78 850 touristes internationaux se sont rendus sur le territoire. En atteignant 60 % de son niveau de 2019 - dernière année de pleine activité avant la pandémie de Covid-19 - le niveau de fréquentation a dépassé les objectifs de reprise, fixés par les professionnels à 25 % pour l'année 2022.

Source : ISEE, Conjoncture – Avril 2023

[Principales données sur le tourisme](#)

Données de conjoncture concernant le tourisme.

Source : Isee – 2023

4.15 Énergie

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Bilans énergétiques des départements d'outre-mer de 2013 à 2020](#)

Présentation des données des bilans énergétiques de chacun des cinq DOM de 2013 à 2020. Ces bilans énergétiques physiques détaillent la production et la consommation d'énergie, toutes énergies confondues.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SDES – Avril 2022

[Chiffres clés des énergies renouvelables - Édition 2022](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SDES – Septembre 2022

[Bilan énergétique de la France pour 2021](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SDES – Mars 2023

[Données locales de consommation d'énergie](#)

Des données relatives aux consommations annuelles d'électricité sont mises à disposition par le SDES, sur les DROM. Ces jeux sont les données les plus fines qu'il est possible de mettre à disposition du public dans le respect de la réglementation sur la protection des données personnelles et commercialement sensibles.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SDES – Décembre 2022

Guadeloupe

[Chiffres clés de l'énergie 2021](#)

La dépendance de la Guadeloupe aux énergies importées et fossiles (carburants pétrolier, fioul, charbon, butane) reste très importante : elle s'établit à 66 %. Elle est néanmoins en baisse régulière depuis 10 ans, grâce à l'insertion progressive de davantage d'énergies renouvelables dans le mix électrique. En 2021, la Guadeloupe n'a jamais produit autant d'électricité à partir d'énergies renouvelables : près de 560 GWh.

Source : OREC Guadeloupe – Septembre 2022

La Réunion

[Bilan énergétique 2021 de l'île de La Réunion](#)

Source : Observatoire Énergie Réunion – Novembre 2022

Polynésie française

[Bilan énergétique de la Polynésie française, édition 2021](#)

Source : Observatoire polynésien de l'énergie - 2022

Wallis-et-Futuna

[L'eau et les hydrocarbures](#)

Source : STSEE, Statistiques diverses – 2023

4.16 Environnement – développement durable

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Chiffres clés des énergies renouvelables - Édition 2022](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SDES – Septembre 2022

[Indicateurs de l'Observatoire national de la biodiversité](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie

Source : Observatoire national de la biodiversité - 2022

[Indicateurs sur la biodiversité Outre-mer](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie

Source : Le Compteur de la biodiversité Outre-mer - 2022

[Bilan de la qualité de l'air extérieur en France en 2021](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SDES – Octobre 2022

[Qualité des eaux de baignade en mer en 2021, évolution depuis 2013](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Commissariat général au développement durable – Octobre 2022

[Les prélèvements d'eau douce par usages et par ressources](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Commissariat général au développement durable – Mars 2023

[Indicateurs territoriaux de développement durable](#)

Les données des indicateurs territoriaux correspondant aux 17 objectifs de développement durable sont mises à disposition dans sept bases de données, chacune pour un niveau géographique, notamment communes, départements, régions.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, Chiffres détaillés – Janvier 2023

[ODDetT - Indicateurs territoriaux de développement durable](#)

Visualisation des indicateurs de développement durable dans les territoires

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Commissariat général au développement durable - 2023

[Les protections des espaces naturels terrestres et marins en France en 2021](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie
Source : SDES, UMS Patrinat et OFB – Septembre 2021

La Réunion

[Les défis économiques, sociaux et environnementaux du XXI^e siècle à La Réunion](#)

Malgré son dynamisme, le développement économique et social de La Réunion marque encore le pas. La richesse créée par habitant est inférieure de 37 % à celle de la France métropolitaine. La pauvreté, monétaire ou au sens des privations matérielles et sociales, touche trois fois plus de personnes. L'emploi y est plus rare, avec des inégalités de revenus plus élevées. Le développement économique pose aussi la question de sa soutenabilité environnementale, avec notamment l'enjeu de contenir l'artificialisation des sols, déjà particulièrement élevée sur la bande littorale.

Source : Insee Analyses Réunion n° 66 – Décembre 2021

Polynésie française

[Rapport de suivi des objectifs de développement durable en Polynésie française](#)

Source : ISPF, Points Référence n°1300 – Juillet 2021

4.17 Transports

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Données sur le parc de véhicules en circulation au 1er janvier 2022](#)

Les données de 2011 à 2022 à l'échelon national, régional et communal concernent les voitures particulières, les véhicules utilitaires légers, les poids lourds et les autobus et autocars.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte
Source : SDES – octobre 2022

[Données sur les immatriculations de véhicules neufs et d'occasion en 2022](#)

Données à l'échelon national, régional, départemental et communal. Des données relatives au statut de l'utilisateur complètent aussi les informations sur les véhicules particuliers à l'échelon communal.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte
Source : SDES – Mars 2023

[Trafic aérien commercial année 2022](#)

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna

Source : DGAC, Bulletin statistique – Juillet 2023

[Résultats d'activité des aéroports français en 2022](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie

Source : Union des aéroports français et francophones associés – 2023

Guyane

[Rapport d'activité 2021 du Grand Port Maritime de Guyane](#)

Si 2020 a été l'année de la résilience, 2021 s'est placé sous le signe de la coopération.

Source : Grand port maritime de Guyane – Octobre 2022

Polynésie française

[Le fret international en Polynésie française de 2015 à 2021](#)

Les importations représentent plus d'un tiers du produit intérieur brut (PIB) polynésien. Conjugué à l'isolement du Pays, cet aspect rend prégnant les coûts du transport de marchandises sur l'économie locale. En hausse de 43 % entre 2015 et 2021, ces coûts représentent en moyenne quatre fois ceux observés en France métropolitaine et même 17 % de la valeur des importations en 2021.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1316 – Mars 2022

[Les déplacements domicile-travail et domicile-études en Polynésie française](#)

En 2017, 82 311 Polynésiens occupent un emploi hors de leur domicile et 63,0 % d'entre eux quittent leur commune de résidence pour se rendre sur leur lieu de travail. Les déplacements domicile-travail en dehors de l'île de résidence se font pour la majorité de Moorea vers Tahiti et représentent 1,25 % des actifs occupant un emploi. Les élèves et les étudiants scolarisés (hors internat) sont au nombre de 69 914 et 44,4 % d'entre eux quittent leur commune de résidence pour se rendre dans leur établissement scolaire.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1331 – Juillet 2022

Nouvelle-Calédonie

[Chiffres-clés du secteur transport](#)

Indicateurs, données historiques, transport de marchandises et de voyageurs.

Source : Isee – 2023

Wallis-et-Futuna

[Statistiques diverses sur le transport](#)

Trafic maritime, trafics aériens (international et domestique), hydrocarbures.

Source : STSEE – statistiques diverses – 2023

4.18 Agriculture

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Graph'Agri 2022 – départements d'outre-mer](#)

La publication présente, au travers d'une succession de thèmes (utilisation du territoire, exploitations, emploi, résultats économiques, entreprises, commerce extérieur), une synthèse des dernières informations disponibles.

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : Agreste – Janvier 2023

[Enquête Aquaculture 2021](#)

Réalisée en 2022, l'enquête Aquaculture 2021 mesure le volume et la valeur de la production aquacole en France pour l'exercice comptable 2021. Elle évalue également l'emploi concerné par ces activités. Elle intègre pour la première fois dans son champ les départements d'outre-mer.

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion

Source : Agreste, Chiffres et données n°2023-8 – Avril 2023

[Mémento de la statistique agricole, édition 2022](#)

Tableaux, cartes et graphiques présentent les chiffres essentiels sur l'agriculture, la forêt, la pêche et les industries agroalimentaires en France et dans les DOM.

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : Agreste, Memento – Juin 2023

[Les visages de l'agriculture dans les départements d'outre-mer – recensement agricole 2020](#)

La diversité des territoires d'outre-mer est telle qu'il y a autant d'agricultures que de départements ultramarins. Le contexte géographique, climatique, humain et historique de chacun en a façonné l'agriculture d'aujourd'hui. En 2020, 26 600 exploitations agricoles sont recensées. Les structures de ces exploitations et leurs dynamiques sont très différentes d'un territoire à l'autre.

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : Agreste, Primeurs n°2022-4 – Février 2022

[Recensement agricole 2020 : cartes sous géoclip](#)

Cartes et tableaux à façon, au niveau national, régional, départemental et communal pour plusieurs indicateurs, pour l'année 2020 et en évolution 2010-2020.

Source : Agreste – 2022

[Recensement agricole 2020 : 42 exploitations à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin](#)

Les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy ont été enquêtées dans le cadre du recensement agricole au même titre que les départements d'outre-mer. En 2020, 42 exploitations sont recensées pour une surface agricole totale de 228 hectares. Le nombre d'exploitations diminue à Saint-Martin et augmente à Saint-Barthélemy sur des surfaces en régression pour les deux territoires. Les structures des exploitations agricoles et leurs dynamiques sont très différentes d'un territoire à l'autre.

Territoires : Saint-Barthélemy, Saint-Martin

Source : Agreste Guadeloupe, Études n°2022-5 – Août 2022

Guadeloupe

[Recensement agricole 2020 : résultats définitifs](#)

Toutes les études du dernier recensement agricole en Guadeloupe.

Source : Agreste Guadeloupe – 2023

[Recensement agricole 2020 : 7 200 exploitations agricoles en Guadeloupe](#)

La Guadeloupe compte 7 200 exploitations agricoles, soit 7 % de moins que lors du précédent recensement de 2010. La tendance à la baisse du nombre d'exploitations se poursuit mais s'est nettement infléchi. Les exploitations ont une surface moyenne en progression et valorisent une surface agricole totale qui s'est stabilisée.

Source : Agreste Guadeloupe, Études – Décembre 2021

[Recensement agricole 2020 – Un exploitant agricole sur deux à plus de 55 ans](#)

En 2020, 7 331 chefs et coexploitants sont à la tête des exploitations agricoles de Guadeloupe. Ils sont moins nombreux et plus âgés qu'en 2010. Plus de la moitié des exploitations sont dirigées par au moins un exploitant de 55 ans ou plus. C'est un peu plus fréquent pour les exploitations spécialisées en élevage. Près d'un tiers des exploitations sont dirigées par au moins un exploitant de plus de 60 ans. Dans ces dernières, une moitié des agriculteurs ne prévoit pas d'arrêter son activité prochainement et un tiers envisage une reprise, le plus souvent dans un cadre familial. Les chefs d'exploitation installés après 2010 sont plus jeunes et ont un niveau de formation plus élevé.

Source : Agreste Guadeloupe, Études – Juillet 2022

[RICA 2020 : résultats économiques des exploitations agricoles de la Guadeloupe en 2020](#)

Les exploitations prises en compte dans le champ RICA représentent en Guadeloupe 1 863 exploitations, soit 24 % de l'ensemble des exploitations agricoles recensées. En 2020, le revenu annuel moyen observé est de 20 970 € pour les exploitations spécialisées en canne à sucre et de 43 520 € pour les exploitations spécialisées en banane.

Source : Agreste Guadeloupe – Mai 2022

Martinique

[Recensement agricole 2020 : 2 680 exploitations agricoles à la Martinique](#)

En 2020, la Martinique compte 2 679 exploitations agricoles, soit 19 % de moins qu'en 2010 lors de leur dernier recensement. Les exploitations valorisent désormais en moyenne 8,2 ha (+9 %). Les moyennes exploitations sont les seules à voir leur effectif s'accroître. La baisse du nombre d'exploitations est plus marquée parmi les très petites exploitations (-27 %).

Source : Agreste Martinique, Études n°2023-1 – Janvier 2023

[Le renouvellement des générations, un enjeu majeur pour l'agriculture martiniquaise](#)

En 2020, 2 750 chefs et co-exploitants sont à la tête des exploitations agricoles de la Martinique. Ils sont moins nombreux et plus âgés qu'en 2010. Plus de la moitié des exploitations sont dirigées par au moins un exploitant de 55 ans ou plus, c'est un peu plus fréquent dans les exploitations spécialisées en élevage. 30 % des exploitations sont dirigées par au moins un exploitant qui a dépassé 60 ans.

Source : Agreste Martinique, Études n°2022-1 – Juin 2022

[Le volume de travail agricole des salariés permanents non familiaux diminue de 19 % en dix ans](#)

En 2020, d'après le recensement agricole, 6 570 personnes travaillent de façon permanente sur les exploitations agricoles en Martinique, soit 2 270 de moins qu'en 2010. En ajoutant la main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle, le volume total d'emploi mobilisé par les exploitants est de 5 740 équivalents temps plein (ETP), en baisse de 26 % en 10 ans. Parmi les effectifs permanents, l'emploi non familial diminue mais les salariés permanents non-familiaux assurent toujours la plus grande part du travail agricole. La majorité des chefs d'exploitations est plus souvent à temps partiel. Les exploitations spécialisées en cultures fruitières regroupent 56 % du volume de travail agricole total. Le recours à l'externalisation de travaux, qui concerne 23 % des exploitations, est d'autant plus fréquent que la taille économique de l'exploitation est importante.

Source : Agreste Martinique, Études n°2022-2 – Juillet 2022

Guyane

[Recensement agricole 2020 : en Guyane, 6 135 exploitations agricoles valorisent 36 400 hectares de superficie agricole utilisée](#)

En 2020, la Guyane compte 6 135 exploitations agricoles et 36 400 hectares de superficie agricole utilisée, soit en moyenne 5,9 hectares par exploitation. La main-d'œuvre employée en agriculture représente plus de 12 600 équivalents temps plein.

Source : Agreste Guyane, Études – Janvier 2022

La Réunion

[Recensement agricole 2020 : résultats définitifs](#)

Études, vidéos, chiffres clés par commune du dernier recensement agricole.

Source : Agreste La Réunion – 2023

[1 ETP pour 4 ha cultivés : l'agriculture réunionnaise est pourvoyeuse d'emplois](#)

En 2020, 11 560 personnes travaillent de façon permanente dans les exploitations agricoles réunionnaises, soit 4 420 de moins qu'en 2010 (-28 %). En ajoutant la main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle, le volume total d'emploi mobilisé par les exploitations est de 10 220 équivalents temps plein (ETP), en baisse de 12 % en 10 ans.

Source : Agreste La Réunion, Études n°116 – Juin 2022

[Un quart du potentiel agricole est à transmettre dans les prochaines années](#)

En 2020, les 6 595 chefs d'exploitations et co-exploitants sont moins nombreux et ils sont en moyenne plus âgés qu'en 2010. Une exploitation sur cinq est actuellement dirigée par un exploitant qui a plus de 60 ans. Plus de 40 % de ces agriculteurs n'envisagent pas à court terme l'arrêt de leur activité et 10 % ne savent pas ce que va devenir leur exploitation dans les trois prochaines années.

Source : Agreste La Réunion, Études n°115 – Juin 2022

[En 2021, une baisse des performances économiques des exploitations réunionnaises](#)

En 2021, le revenu des exploitations agricoles réunionnaises apparaît en recul de 21,4 % par rapport à l'année précédente. La crise sanitaire persistante et de fortes pluies expliquent en partie ces résultats.

Source : Agreste La Réunion, Études Rica n°4 – Juin 2023

[Memento agricole 2022](#)

Chiffres clés 2021 de l'agriculture dans la région.

Source : Agreste La Réunion, Mémento – Novembre 2022

Mayotte

[Recensement agricole 2020 : résultats définitifs](#)

Études et fiches territoriales du premier recensement agricole mis en œuvre à Mayotte sur la base de critères communs à l'ensemble des départements français, notamment par la définition de ce qu'est une « exploitation agricole » ; celle-ci commercialisant nécessairement tout ou partie de sa production, quelles qu'en soient les modalités.

Source : Agreste Mayotte – 2023

[Recensement agricole 2020 : les premiers résultats](#)

En 2020, Mayotte compte 4 300 exploitations qui valorisent 6 000 hectares. Ce sont à 80 % des micro-exploitations, elles produisent en majorité des fruits et disposent en moyenne d'une surface d'1,4 ha.

Source : Agreste Mayotte, Études n°1 – Décembre 2021

[Recensement agricole 2020 : Un recours important au salariat permanent non familial](#)

En 2020, 9 072 personnes travaillent de façon permanente dans les exploitations mahoraises. Le volume total de travail agricole mobilisé par ces exploitations est estimé à 6 255 équivalents temps plein (ETP) et génère essentiellement des emplois permanents, qui en représentent 89 %. L'omniprésence de la famille dans cette catégorie de main-d'œuvre est remarquable : ce sont 61 % des forces de travail qui relèvent de la sphère familiale avec une part de 46 % qui provient des chefs et coexploitants et 15 % des autres actifs permanents familiaux. Le recours au salariat extérieur est très important avec 39 % des ETP et représente plus du double de la part de travail effectuée par les autres actifs permanents familiaux.

Source : Agreste Mayotte, Études n°4 – Mars 2022

[Mémento 2022](#)

Données sur les exploitations agricoles, les productions végétales et animales, les importations agricoles et alimentaires, les évolutions des prix des produits locaux, la formation agricole, etc. à Mayotte.

Source : Agreste Mayotte, Mémento – Juin 2023

4.19 Finances publiques locales

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Les finances des groupements de communes à fiscalité propre en 2021](#)

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : SSM de la DGCL – Mars 2023

[Rapport 2023 de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon

Source : SSM de la DGCL – Juillet 2023

[Les collectivités locales en chiffres 2023](#)

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : SSM de la DGCL – Juillet 2023

[Les finances des communes en 2021](#)

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : SSM de la DGCL – Février 2023

[Guide statistique de la fiscalité directe locale 2021](#)

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : SSM de la DGCL – Octobre 2022

Mayotte

[10 ans de départementalisation de Mayotte : Collectivités](#)

65 ans après la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion, Mayotte est devenue en 2011 un département français. Dix ans plus tard, les services de l'État continuent à accompagner le processus de départementalisation à travers, notamment, l'application de la fiscalité de droit commun, le financement des projets locaux et la mise en œuvre des opérations d'équipement.

Source : Cerom – Septembre 2022

4.20 Commerce extérieur

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Le chiffre du commerce extérieur](#)

Données régionales.

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : DSECE-Direction générale des Douanes et droits indirects – 2023

[Les statistiques du commerce extérieur des DROM](#)

Données régionales, 2019 à 2022, trimestrielles en concept national, annuelles en concept spécifique DROM.

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : DSECE-Direction générale des Douanes et droits indirects – 2023

Mayotte

[Bilan des importations de produits agricoles à Mayotte de 2014 à 2021](#)

Depuis 2018, on observe une tendance à la hausse de l'importation globale des produits agricoles et alimentaires dans le département. Elle reste cependant très variable selon les produits importés. Ce phénomène est particulièrement marqué depuis la sortie de la crise sanitaire liée à la Covid-19, où les importations mahoraises de produits agricoles ont connu des évolutions très contrastées.

Source : Agreste Mayotte Études n°3 – Novembre 2022

Polynésie française

[Bilan Commerce extérieur en 2021](#)

Bien qu'entre 2020 et 2021, la valeur des importations civiles augmente de 13 % et celle des exportations locales de 66 %, le déficit de la balance commerciale réelle progresse de 11 % en 2021. L'épidémie de COVID-19 en Polynésie française a pénalisé les importations et les exportations en 2020 et 2021. En fin d'année 2021, une reprise économique est amorcée.

Source : ISPF, Points Etudes et Bilans n°1357 – Décembre 2022

[Les exportations de produits de la mer en 2021](#)

En 2021, profitant de l'allègement des contraintes de transport liées à la Covid-19, les exportations de produits de la pêche, hors coquilles, doublent sur un an à 1 786 millions de F.CFP et retrouvent leur niveau d'avant-crise. Les exportations de produits de la

pêche représentent 19 % des recettes des exportations locales en biens, soit 4 points de plus qu'en 2020 et 1 point de plus qu'en 2019

Source : ISPF, Points Études et Bilan n°1311 – Mai 2022

Nouvelle-Calédonie

[Les données du commerce extérieur : tableaux et séries statistiques](#)

Importations, exportations, balance commerciale, recettes douanières, principaux partenaires commerciaux...

Source : Isee – 2023

Wallis-et-Futuna

[Importations 2022](#)

Source : STSEE – Service des Douanes de Wallis-et-Futuna – Mars 2023

4.21 Comptabilité économique régionale, économie générale

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Tableaux de bord régionaux de conjoncture](#)

Quatorze indicateurs clés régionaux (cinq pour Mayotte), publiés trimestriellement, pour chaque région française.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, Chiffres clés – 2023

[Tableau de bord économique](#)

Trimestriel – principaux indicateurs macroéconomiques, la consommation, l'investissement, l'analyse sectorielle, l'analyse financière et la vulnérabilité des acteurs économiques.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Source : Cerom – 2023

[Conjoncture 2022 et perspectives 2023 en Outre-mer : entre résilience et incertitudes](#)

Le climat des affaires traduit une bonne reprise de l'activité en 2022 et une confiance des chefs d'entreprise teintée de prudence pour 2023, à l'épreuve des incertitudes économiques et géopolitiques internationales.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Source : IEDOM-IEOM – Mai 2023

Guadeloupe

[2022 : une reprise d'activité entravée par les tensions inflationnistes](#)

En 2022, avec l'allègement des restrictions sanitaires, l'activité économique guadeloupéenne se redresse. Toutefois, le renforcement des tensions inflationnistes entrave la reprise. La consommation des ménages repart à la hausse grâce aux mesures gouvernementales en faveur du pouvoir d'achat et aux augmentations salariales. Les entreprises guadeloupéennes continuent d'investir cette année malgré un climat national et international d'incertitude économique.

Source : Insee Conjoncture Guadeloupe n°24 – Juin 2023

[Comptes économiques rapides de la Guadeloupe en 2021](#)

En 2021, la croissance économique de la Guadeloupe s'établit à +1,9 % en volume (+6,8 % pour la France entière), un rebond faible au regard de la forte chute (-5,1 %) liée à la crise sanitaire de 2020 (-7,8 % pour la France entière). La dynamique de relance n'atteint pas le niveau escompté.

Source : Cerom – Septembre 2022

[Comptes économiques définitifs de Guadeloupe](#)

Séries des principaux indicateurs macro-économiques de 1996 à 2021.

Source : Insee, Chiffres détaillés – Février 2023

Martinique

[Bonne orientation de l'économie martiniquaise en 2022](#)

En 2022, le marché du travail s'améliore avec une baisse du nombre de demandeurs d'emploi et une hausse de l'emploi salarié du secteur tertiaire marchand (hors intérim). Les créations d'entreprises sont également en hausse. La situation financière des ménages et des entreprises est satisfaisante. Les secteurs portuaire et aérien redécollent portés en partie par la progression du flux de touristes de séjour.

Source : Insee Conjoncture Martinique n°24 – Juin 2023

[Comptes économiques rapides de la Martinique en 2021](#)

En 2021, la croissance économique de la Martinique s'établit à +2,6 % en volume (+6,8 % pour la France entière), après un recul de -3,7 % en 2020 entraîné par la crise sanitaire (-7,8 % pour la France entière). Ce rebond ne permet pas à l'économie de retrouver le niveau de 2019 (écart de -1,2 % en volume).

Source : Cerom – Septembre 2022

[Comptes économiques définitifs de Martinique](#)

Séries des principaux indicateurs macro-économiques de 1996 à 2021.

Source : Insee, Chiffres détaillés – Février 2023

Guyane

[En 2022, l'activité économique reste bien orientée avec un marché du travail dynamique et de nombreuses créations d'entreprises](#)

En 2022, malgré un contexte international incertain, une inflation élevée et une augmentation des taux d'intérêt, l'économie guyanaise continue de se développer. La population dépasse les 300 000 habitants et augmente d'environ 5 000 personnes chaque année. Cette croissance démographique, défi pour l'aménagement du territoire, engendre une croissance économique, avec des créations d'entreprises au plus haut, une augmentation de l'emploi salarié et une baisse du taux de chômage.

Source : Insee Conjoncture Guyane n°24 – Juin 2023

[Comptes économiques rapides de la Guyane en 2021](#)

En 2021, la croissance économique de la Guyane s'établit à + 3,5 % en volume (+6,8 % pour la France entière), un rebond qui permet tout juste à l'économie de retrouver son niveau de 2019 suite à la baisse (-3,4 %) liée à la crise sanitaire de 2020 (-7,8 % pour la France entière). La consommation des ménages et l'investissement sont moteurs de la reprise économique, contribuant respectivement pour +3,0 et +2,7 points à la croissance.

Source : Cerom – Septembre 2022

[Comptes économiques définitifs de Guyane](#)

Séries des principaux indicateurs macro-économiques de 1996 à 2021.

Source : Insee, Chiffres détaillés – Février 2023

[L'impact de l'activité spatiale dans l'économie guyanaise en 2019](#)

En 2019, la place du spatial dans l'économie guyanaise reste importante en contribuant à 12,6 % de la valeur ajoutée produite sur le territoire. Cette création de richesse provient des 43 entreprises du Centre Spatial Guyanais (CSG) (8 %), des sous-traitants non spécialistes du spatial (1,9 %) et de la consommation des ménages induite par cette activité (2,7 %). Ce secteur reste un important pourvoyeur d'emplois, avec 8,1 % des effectifs salariés liés à la présence du CSG soit un sixième des emplois salariés privés.

Source : Insee Dossier Guyane n°11 – Décembre 2022

La Réunion

[En 2022, malgré une forte inflation, l'économie réunionnaise résiste](#)

Bilan économique de l'année 2022, marquée par une inflation particulièrement soutenue et une sortie progressive de la crise sanitaire.

Source : Insee Conjoncture Réunion n°27 – Juillet 2023

[Comptes économiques rapides de La Réunion en 2022](#)

L'année 2022 s'inscrit dans un contexte marqué par une inflation particulièrement soutenue. Cette année est aussi celle d'une sortie progressive de la crise sanitaire, même si des contraintes continuaient encore de peser au premier trimestre. L'économie réunionnaise montre des signes de résistances dans ce contexte pourtant difficile. En 2022, le produit intérieur brut (PIB) augmente de 2,7 %, soit un rythme proche de celui d'avant-crise sanitaire. Cette croissance est portée à parts égales par la consommation des ménages, celle des administrations publiques et les dépenses touristiques.

Source : Cerom – Juillet 2023

[Comptes économiques définitifs de La Réunion](#)

Indicateurs macro-économiques de 1996 à 2021 : ressources et emplois de biens et de services, activité des branches, comptes des secteurs institutionnels.

Source : Insee, Chiffres détaillés – Mars 2023

Mayotte

[Le PIB augmente malgré la crise sanitaire](#)

En 2020, à Mayotte, malgré la crise sanitaire, le produit intérieur brut (PIB) augmente de 4,1 % en valeur. La consommation des administrations publiques reste en effet soutenue. De plus, avec la forte réduction des importations et des exportations, le déficit du commerce extérieur plus faible grève moins que d'habitude la croissance économique.

Source : Insee Flash Mayotte n°147 – Décembre 2022

[Comptes économiques de Mayotte](#)

Principaux indicateurs macro-économiques de 1996 à 2020.

Source : Insee, Chiffres détaillés – Mars 2023

Saint-Martin

[Produit intérieur brut de Saint-Martin entre 2014 et 2021](#)

Entre 2014 et 2021, le développement économique de Saint-Martin est entravé par deux phénomènes majeurs : le passage de l'ouragan Irma fin 2017 et la crise sanitaire liée à la Covid-19 à partir de 2020. Après un recul significatif de 8,0 % en moyenne en 2017 et 2018, la croissance rebondit de 6,5 % en 2019. Le coup de frein économique entraîné par la crise sanitaire, avec une récession de 12,5 % en 2020, continue de creuser l'écart avec le niveau de 2016. En 2021, la croissance rebondit timidement (+4,9 %) et le PIB reste inférieur de 17,2 % en euros constants à celui de 2016. L'encours de crédits à la consommation des ménages suit une dynamique positive depuis 2016 alors que la population diminue suite à l'ouragan et perd 1,7 % par an entre 2014 et 2019.

Source : Cerom – Juin 2023

Saint-Pierre-et-Miquelon

[L'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon en 2022](#)

En 2022, l'activité économique est affectée par une série de tensions à l'échelle internationale. Trouvant d'abord son origine dans la reprise de l'activité mondiale après la crise sanitaire puis la guerre russe en Ukraine, l'inflation accélère nettement et se généralise.

Source : IEDOM, Publications économiques et financières n°749 – Avril 2023

Polynésie française

[Les comptes économiques rapides de la Polynésie française en 2022](#)

En 2022, la croissance se redresse vigoureusement en Polynésie française. La progression du produit intérieur brut (PIB) en volume est de 4,5 %, après un rebond réévalué à 2,1 % en 2021. La forte hausse des exportations de biens et de services constitue le principal moteur de cette croissance, après le fort ralentissement lié à la pandémie ces deux dernières années. La consommation des ménages résiste, en volume, malgré de fortes tensions inflationnistes jamais observées depuis plusieurs décennies.

Source : Cerom – Juillet 2023

[Les comptes économiques définitifs en 2019](#)

Le produit intérieur brut (PIB) à prix courants s'établit à 642 milliards de F.CFP en 2019 et progresse de 22 milliards par rapport à 2018, soit une hausse de 3,5 % de la richesse créée en Polynésie française. Après correction des effets-prix, le PIB à prix constants croît de 2,7 %. La dynamique de croissance reste principalement portée par la demande des ménages et par l'investissement. La croissance du PIB réel par habitant s'accélère en 2019 (+ 2,3 %), pour atteindre 2,08 millions de F.CFP aux prix de 2005.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1364 – Mars 2023

Nouvelle-Calédonie

[Comptes économiques rapides de la Nouvelle-Calédonie en 2021](#)

En 2021 le produit intérieur brut se contracte de 2,1 % à prix constants, témoignant d'un nouveau repli du niveau d'activité (après une baisse de 2,6 % en 2020). Ainsi, 2021 n'a pas été l'année du retour à la croissance pour la Nouvelle-Calédonie, contrairement à la France métropolitaine et aux autres géographies d'outre-mer

Source : Cerom – Novembre 2022

[L'économie calédonienne forte des retombées du nickel](#)

Les commandes adressées par les opérateurs du nickel génèrent en cascade une production locale diversifiée dont la valeur ajoutée, alors qualifiée d'« indirecte » représente 66 milliards de F.CFP. Celle-ci est supérieure à la valeur ajoutée dégagée directement par la branche nickel (de l'ordre de 43 milliards de F.CFP). Si l'on ajoute les effets induits par la consommation des ménages dont l'activité est directement ou indirectement en lien avec le secteur, la richesse globalement générée par le nickel en Nouvelle-Calédonie s'élève à 137 milliards de F.CFP, soit 20 % de la richesse marchande créée en 2019.

Source : Isee – Synthèse n°56 – Janvier 2022

Annexes

Annexe 1	Lexique	153
Annexe 2	Moyens humains et financiers dévolus au recensement de la population selon les territoires.....	159
Annexe 3	Mise à disposition de résultats infra-communaux.....	161
Annexe 4	Enquêtes co-financées par la DGOM 2015-2023	163

Annexe 1 – Lexique

Acemo	Dispositif « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre »
Acemo-Covid	Dispositif « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre » spécial Covid-19
Acemo-DSE	Dispositif « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre sur le dialogue social en entreprise »
Acemo-PIPA	Dispositif « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre sur l'enquête sur la participation, l'intéressement, les plans d'épargne entreprise et l'actionnariat des salariés »
Acemo-TPE	Dispositif « Activité et conditions d'emploi de la main d'œuvre sur l'enquête sur les petites entreprises »
ACM	Accueil collectif de mineurs
Adeli	Automatisation des listes (système d'information national portant sur les professionnels de santé)
Ademe	Agence de la transition écologique, ex-agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AFD	Agence française de développement
ANCT	Agence nationale de la cohésion des territoires
ANLCI	Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
Antipol	Enquête annuelle « sur les investissements pour protéger l'environnement »
APA	Allocation personnalisée d'autonomie
ARS	Agence régionale de santé
ASH	Aide sociale à l'hébergement
Aspic	Accès des services publics aux informations sur les collectivités
BADIANE	Base de données inter-administrative des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS)
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BAFD	Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur
BDF	Enquête « Budget de famille »
BIT	Bureau international du travail
BPJEPS	Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
BPE	Base permanente des équipements
BTS	Brevet de technicien supérieur
CAF	Caisse d'allocations familiales
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CARE	Enquête « Capacités, aides et ressources des seniors »
CASD	Centre d'accès sécurisé aux données
CDTM	Comité départemental du tourisme de Mayotte
CépiDc	Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès
Cerom	Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer
CHU	Centre hospitalier universitaire

CHRU	Centre hospitalier régional universitaire
CIS	Enquête annuelle communautaire sur l'innovation
Cnaf	Caisse nationale des allocations familiales
Cnam	Caisse nationale d'assurance maladie
Cnav	Caisse nationale d'assurance vieillesse
Cnis	Conseil national de l'information statistique
Collterr	Enquête sur les budgets de R&T des collectivités territoriales
Coltrane	Dispositif de collecte transversale d'enquêtes
COM	Collectivité d'outre-mer
CPF	Classification des produits française
CPF4	Classification des produits française – niveau groupe
CPS	Caisse de prévoyance sociale
CPS	Communauté du Pacifique Sud
Credoc	Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie
Criem	Centre de ressources interrégional pour les enquêtes ménages (Insee)
CVS	Enquête « Cadre de vie et sécurité »
CVS-CJO	Correction des variations saisonnières - correction des jours ouvrables
Covid-19	Coronavirus Covid-19
DADS	Déclaration annuelle de données sociales
Dares	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (SSM)
Davar	Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (Nouvelle-Calédonie)
DEFM	Demandeurs d'emploi en fin de mois
Depp	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (SSM)
Deps	Département des études, de la prospective et des statistiques (SSM)
DESL	Département des études et des statistiques locales (SSM)
DGAC	Direction générale de l'aviation civile
DGCL	Direction générale des collectivités locales
DGEFP	Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
DGFIP	Direction générale des finances publiques
DGOM	Direction générale des Outre-mer
Dimenc	Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (Nouvelle-Calédonie)
Dirag	Direction inter-régionale Antilles-Guyane (Insee)
DIJEPVA	Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
DMMO	Déclarations des mouvements de main-d'œuvre
DOM	Département d'outre-mer
DPDJ	Délégation pour la prévention de la délinquance de la jeunesse
Drees	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (SSM)
DRJSCS	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
DROM	Départements et régions d'outre-mer
DSECE	Département des statistiques et des études du commerce extérieur (SSM)

DSN	Déclaration sociale nominative
EACEI	Enquête annuelle sur la consommation d'énergie dans l'industrie
Ecmoss	Enquête sur le coût de la main-d'œuvre et sur la structure des salaires
EDP	Échantillon démographique permanent
EEC	Enquête emploi en continu
EIR	Échantillon inter-régimes de retraités
ELISA	Extranet local pour l'indemnisation et le suivi des accueils de volontaires en service civique
EnCLASS	Enquête nationale en collège et en lycée chez les adolescents sur la santé et les substances
ENEAD	Enquête nationale sur l'engagement associatif et les dons
ENIACRAMS	Échantillon national inter-régimes d'allocataires de compléments de revenus d'activité et de minima sociaux
ENPPS	Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
EPI	Enquête « Parc Immobilier »
Epicov	Enquête nationale sur l'épidémie du Covid-19
EPTB	Enquête sur le prix des terrains et du bâti
EQTP	Salaire en équivalent temps plein
ERFS	Enquête « Revenus fiscaux et sociaux »
ES	Enquête auprès des établissements sociaux
ES-DS	Enquête services difficultés sociales
ES-PE	Enquête services protection enfance
ESA	Enquête sectorielle annuelle
Esane	Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises
Escapad	Enquête sur la santé et les consommations lors de l'Appel de préparation à la Défense
Esem	Enquête structurelle des entreprises de Mayotte
Esemi	Enquête sur les entreprises mahoraises informelles
ES&VE	Enseignement supérieur et vie étudiante
ETP	Équivalent temps plein
Eurostat	Direction générale de la Commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire
Filocom	Fichier des logements à l'échelle communale
Filosofi	Dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux
Finess	Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
FLV	Enquête « Formation tout au long de la vie »
Fnors	Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé
FOROMES	Formations et diplômes de l'animation et du sport
Gis Sol	Groupement d'intérêt scientifique sur les sols
GPM	Grands ports maritimes
ICC	Indice du coût de la construction

ID-BPJEPS	Enquête « Insertion des diplômés du BPJEPS »
IEDOM	Institut d'émission des départements d'outre-mer
IEOM	Institut d'émission d'Outre-mer
IESS	Integrated european social statistics
Ifremer	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
Ined	Institut national d'études démographiques
Injep	Institut national pour la jeunesse et l'éducation populaire
INPN	Inventaire national du patrimoine naturel
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
InserJeunes	Application informatique pour mesurer le taux d'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement technique et de la formation professionnelle
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
IPC	Indice des prix à la consommation
IRIS	Îlots regroupés pour l'information statistique (découpage géographique)
IRT	Île de La Réunion tourisme
Isee	Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie
ISPF	Institut de la statistique de la Polynésie française
IUT	Institut universitaire de technologie
JDC	Journée défense et citoyenneté
Lemna	Laboratoire d'économie et de management Nantes Atlantique
LTECV	Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte
Medes	Mission Enquêtes, données et études statistiques (SSM)
MESR	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
MMO	Source mouvements de main-d'œuvre
MSA	Mutualité sociale agricole
NA129	Nomenclature agrégée de la CPF à 129 positions
Namea-Air	National accounting matrix including environmental accounts
OCEAN	Outil de coordination des enquêtes annuelles
ODD	Objectifs de développement durable
OFB	Observatoire français de la biodiversité
OFDT	Observatoire français des drogues et des toxicomanies
OFGL	Observatoire des finances et de la gestion publique locale
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONDRP	Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale
ORT	Observatoire régional des transports
Otex	Orientation technico-économique
PCH	Prestation de compensation du handicap
PIB	Produit intérieur brut
PMSI	Programme de médicalisation des systèmes d'information
PopGis3	Application de cartographie en ligne
PRLN	Enquête sur le prix de revient des logements neufs

PSQS	Portail de suivi quotidien du sportif
QPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
R&D	Recherche et développement
R&T	Recherche et transfert de technologie
REI	Répertoire des éléments d'imposition
REIN	Réseau épidémiologie et information en néphrologie
RERS	Repères et références statistiques
RES ou DataES	Recensement des équipements sportifs
RFL	Revenus fiscaux localisés
RGA	Recensement général agricole
Rica	Réseau d'information comptable agricole
Ridet	Répertoire d'identification des entreprises et des établissements
RIL	Répertoire d'immeubles localisé
RI-APA-ASH	Remontées individuelles APA-ASH
RI-Autonomie	Remontées individuelles sur l'autonomie
RI-Insertion	Remontées individuelles sur l'insertion
RI-PCH	Remontées individuelles PCH
RNA	Répertoire national des associations
RNIPP	Répertoire national d'identification des personnes physiques
RPPS	Répertoire partagé des professionnels intervenant dans le système de santé
RSA	Revenu de solidarité active
RTE	Répertoire territorial des entreprises (Polynésie française)
RUP	Région ultrapériphérique
SAA	Statistique agricole annuelle
SAE	Statistique annuelle des établissements
Score santé	Base de données en santé publique
SDES	Service des données et études statistiques (SSM)
Sdessi	Sous-direction des études, des statistiques et des systèmes d'information (SSM)
SDSE	Sous-direction de la statistique et des études (SSM)
Siasp	Système d'information sur les agents des services publics
Siera	Système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité
Sies	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SSM)
Silc	Statistics on income and living conditions
Sine	Système d'information sur les nouvelles entreprises
Sirene	Système informatique pour le répertoire des entreprises et des établissements
Sirus	Système d'immatriculation au répertoire des unités statistiques
Sise	Système d'information sur le suivi de l'étudiant
Sit@del	Base des permis de construire
SI-DEP	Système d'information sur le dépistage populationnel
SI-VIC	Système d'information d'identification unique des victimes
Sniir-AM	Système national d'information inter-régimes de l'assurance maladie

SRCV	Statistiques sur les ressources et les conditions de vie
SSA	Service statistique académique
SSM	Service statistique ministériel
SSMSI	Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSM)
SSP	Service de la statistique et de la prospective (SSM)
SSP	Service statistique public
Statiss	Statistiques et indicateurs de la santé et du social
STS	Section de technicien supérieur
STSEE	Service territorial de la statistique et des études économiques de Wallis-et-Futuna
Teruti	Enquête sur l'occupation et l'utilisation du territoire
TIC	Enquête sur les technologies de l'information et de la communication
Trelo	Enquête sur les travaux de rénovation énergétique dans les logements
Tremi	Enquête « Travaux de rénovation énergétique des maisons individuelles »
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UMS Patrinat	Unité mixte de service – centre d'expertise et de données sur le patrimoine naturel
Urssaf	Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales
VAC-SI	Système d'information vaccin Covid
VQS	Enquête « Vie quotidienne et santé »
VRS	Enquête « Vécu et ressenti en matière de sécurité »

Annexe 2 – Moyens humains et financiers dévolus au recensement de la population selon les territoires

En **Guadeloupe**, en **Martinique**, en **Guyane** et à **La Réunion**, le recensement est réalisé à coût partagé entre l'Insee et les communes, comme en France métropolitaine. L'Insee organise et contrôle les enquêtes de recensement ; les communes préparent et réalisent ces enquêtes. En particulier, les communes recrutent, encadrent et rémunèrent les agents recenseurs. Une dotation forfaitaire est versée aux communes. Afin de tenir compte des spécificités de ces 4 territoires, son calcul est majoré de 20 % par rapport à celui des communes de France métropolitaine (490 000 € en 2023 pour l'ensemble des communes des quatre DROM), mais cette dotation s'appuie également sur un taux de réponse par Internet de référence calculé au niveau national (54 % pour l'enquête de recensement de 2023). La réalisation des enquêtes de recensement (y compris cartographie et traitements post-collecte) mobilise au total pour l'ensemble de ces quatre DROM environ 20 ETP à l'Insee chaque année.

À **Mayotte**, le recensement exhaustif de 2017 était intégralement à la charge de l'Insee (1 400 000 €, dont 745 000 € de rémunération des agents recenseurs). Une convention établie entre l'Insee et chaque commune permettait de définir le rôle de chacun. Le rôle des communes consistait essentiellement à examiner les résultats de l'enquête cartographique préalable, à contribuer au recrutement des agents recenseurs et à fournir une assistance matérielle pour les opérations de collecte. Par ailleurs, ce sont les communes qui rémunéraient les agents recenseurs et recevaient pour cela une subvention versée par l'Insee. Un chef de mission Insee était envoyé sur place pendant 5 mois pour organiser et contrôler le recensement et calculer les populations légales. Sept superviseurs Insee étaient envoyés 8 semaines sur place pendant la collecte du recensement, pour renforcer les moyens de l'établissement Insee local. Au final, cela représentait environ 7 ETP pour l'Insee⁸³. Par ailleurs, l'Insee recrutait une cinquantaine de contrôleurs pour encadrer le travail des 530 agents recenseurs.

À partir de la première enquête annuelle de 2021, la répartition des travaux et responsabilités entre l'Insee et les communes est fixée par l'article 156 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. Le recensement de la population est à coût partagé entre l'Insee et les communes. L'Insee organise et contrôle les enquêtes de recensement et les communes préparent et réalisent ces enquêtes. En particulier, les communes recrutent, encadrent et rémunèrent les agents recenseurs. La signature d'une convention n'est plus nécessaire et les communes perçoivent une dotation forfaitaire de recensement selon les mêmes modalités que les communes des autres DROM (54 000 € en 2021, 69 000 € en 2022, 58 000 € en 2023 pour Mayotte). Avec la mise en place d'un recensement tournant, l'enquête de chaque année porte sur un volume plus faible que celui des enquêtes exhaustives. Le service régional de l'Insee de Mayotte a été renforcé de 4 personnes, et aucun agent n'a été envoyé de France métropolitaine pour la supervision de l'enquête en 2021, 2022 et 2023.

À **Saint-Pierre-et-Miquelon**, le recensement est à coût partagé entre l'Insee et les communes. L'Insee organise et contrôle les enquêtes de recensement et les communes préparent et réalisent ces enquêtes. En particulier, les communes recrutent, encadrent et rémunèrent les agents recenseurs. Une dotation forfaitaire est versée pour cela aux communes, calculée de la même façon qu'en France métropolitaine (14 000 € en 2022). Un chef de mission Insee est envoyé sur place pendant 7 semaines pour coordonner le recensement, puis les imprimés sont envoyés en France métropolitaine pour y être

83 Y compris temps d'un agent à la DG.

traités en même temps que les imprimés collectés en France métropolitaine en début d'année. Cela représente environ 0,3 ETP pour l'Insee.

À **Saint-Barthélemy** et à **Saint-Martin**, le partage des rôles entre l'Insee et les communes est le même que celui des communes de Guadeloupe. Le mode de calcul de la dotation forfaitaire versée aux communes est également identique (environ 31 000 € au total pour les 2 COM en 2023). Les moyens consacrés par l'Insee à ces territoires pour les enquêtes de recensement sont de l'ordre d'une douzaine de jours par an.

En **Nouvelle-Calédonie**, en **Polynésie française** et à **Wallis-et-Futuna**, la collecte du recensement est intégralement à la charge de l'Insee. Une convention établie entre l'Insee et l'institut de statistique local (Isee en Nouvelle-Calédonie, ISPF en Polynésie française, STSEE à Wallis-et-Futuna) permet de définir le rôle de chacun et de verser à l'institut territorial une subvention permettant de couvrir les frais des opérations qui lui sont déléguées, y compris la rémunération du personnel de collecte embauché pour réaliser le recensement (173 000 € à Wallis-et-Futuna en 2018 et un prévisionnel d'environ 210 000 € pour 2023, 2 370 000 € en Nouvelle-Calédonie en 2019, 2 636 000 € en Polynésie française en 2017 et un prévisionnel d'environ 2 700 000 € en 2022). Avec cette subvention, l'institut territorial met à disposition les conditions matérielles de réalisation du recensement (ordinateurs, locaux, véhicules...), assure l'impression des questionnaires et la campagne de communication, rémunère tous les acteurs de la collecte (agents recenseurs, contrôleurs, superviseurs locaux) et produit les résultats statistiques. Il fournit également des moyens humains qui complètent ceux envoyés par l'Insee. Un chef de mission Insee est envoyé sur place, pendant 5 mois en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, pendant 8 semaines à Wallis-et-Futuna, pour organiser et contrôler le recensement et calculer les populations légales.

En Nouvelle-Calédonie et en Polynésie, 7 superviseurs Insee sont envoyés 9 semaines sur place pendant la collecte du recensement, pour renforcer les moyens de l'institut territorial .

Un recrutement spécifique de 6 mois est réalisé à Wallis-et-Futuna pour préparer le recensement, assister le chef de mission Insee et assurer le traitement des questionnaires.

En moyenne, la charge pour l'Insee de ces trois recensements représente 2 ETP par an sur les 3 années sur lesquelles sont organisés ces recensements.

Annexe 3 – Mise à disposition de résultats infra-communaux

1. Données à l'Iris⁸⁴

L'Insee produit chaque année des données à l'Iris dans le cadre des résultats statistiques du recensement de la population. Les thématiques couvertes sont variées : logements, population (sexe, âge, catégorie sociale...), diplômes, caractéristiques des ménages (taille, structure...), activité des résidents. La France métropolitaine et les 5 DROM sont couverts. À Mayotte, des Iris ont été définis pour la première fois à partir du recensement de 2012.

Un comptage de l'ensemble des équipements et services présents dans la base permanente des équipements est également disponible par Iris. Il existe également des résultats au niveau Iris sur les niveaux de vie et la pauvreté monétaire pour La Réunion et la Martinique grâce au dispositif *Filosofi* (source non encore mobilisable pour les autres DROM).

Enfin, à l'instar des quartiers prioritaires de la politique de la ville (cf infra), l'Insee produit des statistiques variées sur les Iris : demandeurs d'emplois, bénéficiaires de prestations sociales, etc. Initialement disponibles sur les Iris des communes de plus de 10 000 habitants, cette diffusion est progressivement étendue depuis 2023 à l'ensemble des Iris.

2. Quartiers de la politique de la ville

Les populations communales 2018 des personnes vivant en quartiers politique de la ville ont été publiées en octobre 2021. Elles sont disponibles sur le site Insee.fr pour tous les quartiers prioritaires (QPV) et la couverture géographique est complète (France métropolitaine, DROM y compris Mayotte, Saint-Martin, Polynésie française), du fait de la responsabilité complète de l'Insee en matière de population légale sur les DROM comme sur les COM.

Les « estimations démographiques », indicateurs qui reposent sur le recensement de la population, ont été diffusées pour la première fois sur les quartiers prioritaires métropolitains en 2019, à partir du recensement de la population 2015. L'Insee les met à jour annuellement et a progressivement élargi leur diffusion aux DROM et à certains COM (la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et Saint-Martin en 2020, La Réunion en 2022).

Par ailleurs, l'Insee produit d'autres résultats statistiques sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) : nombre de demandeurs d'emploi, bénéficiaires de la couverture maladie universelle, bénéficiaires de prestations sociales, logement social, contrats aidés, etc. Pour ces résultats, seuls les QPV de la France métropolitaine et La Réunion étaient initialement disponibles, du fait de la couverture du référentiel d'adresses servant de base à la géolocalisation. Des travaux ont été engagés depuis 2018 pour élargir ce référentiel aux DROM d'Amérique et expertiser la qualité des adresses présentes dans les sources des partenaires externes (Cnaf, Pôle emploi, Cnam, etc.) qui servent à élaborer ces statistiques. Cela a débouché sur une refonte globale du référentiel d'adresses des DROM d'Amérique en 2022 et la source CAF au 31/12/2019 a été la première à bénéficier de ces travaux. Depuis, la diffusion de l'ensemble des sources est progressivement étendue aux QPV de France hors Mayotte.

⁸⁴ L'Iris constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales. Il respecte des critères géographiques et démographiques et possède des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps.

Pour les données relatives aux revenus et à la pauvreté, seule la France métropolitaine, La Réunion et la Martinique sont couverts à ce stade. En effet, le dispositif *Filosofi* mobilisé pour ces statistiques n'est pas jugé de qualité suffisante sur les autres DROM.

3. Données carroyées

Une première diffusion de données carroyées à partir de la source « revenus fiscaux localisés » (RFL) 2010 a été réalisée en 2013. Les données RFL sont disponibles et ont été diffusées sur les territoires de La Réunion et de la Martinique, en plus de la France métropolitaine.

Mi-2019, l'Insee a mis en ligne sur le même champ géographique une mise à jour des données carroyées avec des données fiscales millésimées 2015. Le millésime 2017 a été diffusé en mars 2022, le millésime 2019 le sera en 2023.

À plus long terme, les données carroyées pourraient concerner d'autres sources, en particulier le recensement de la population.

4. Données géolocalisées

Depuis février 2022, l'Insee diffuse chaque mois une géolocalisation des établissements du répertoire Sirene sur le territoire français hors Mayotte. Cette diffusion complète celle du répertoire Sirene, sur le même champ géographique.

Annexe 4 - Enquêtes co-financées par la DGOM 2015-2023

Année de conventionnement	Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Autres financeurs	Publications réalisées	Lien vers les publications
2022	2022-2023	Formation tout au long de la vie	5 DROM			
2022	2022	Comparaison spatiale des prix	5 DROM		Publications régionales et nationale, 2023	Guadeloupe : https://www.insee.fr/fr/statistiques/7649044 Martinique : https://www.insee.fr/fr/statistiques/5390896 Guyane : https://www.insee.fr/fr/statistiques/7649076 La Réunion : https://www.insee.fr/fr/statistiques/7647041 Mayotte : https://www.insee.fr/fr/statistiques/7647767 National : https://www.insee.fr/fr/statistiques/7648939
2022	2021-2022	Enquête Vie quotidienne et santé	5 DROM	Drees (maîtrise d'ouvrage)	Publication nationale, 2023	https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/en-france-une-personne-sur-sept-de-15-ans-ou-plus-est-handicapee
2022	2021-2022	Enquête sur les Entreprises mahoraises informelles (Esemi)	Mayotte			
2021	2020-2021	Enquête Migration Famille Vieillessement	Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion	Ined (maîtrise d'ouvrage)	Publications nationales et régionales, 2023	https://www.insee.fr/fr/statistiques/6676517?sommaire=6676232
2020	2020	Enquête CVS Mayotte	Mayotte		Publications régionales, 2021	https://www.insee.fr/fr/statistiques/5763061 https://www.insee.fr/fr/statistiques/5762720

Année de conventionnement	Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Autres financeurs	Publications réalisées	Lien vers les publications
2019	2019	Enquête santé DOM	5 DROM	Drees (maîtrise d'ouvrage)	Publications régionales et nationale, 2021	Guadeloupe : https://www.insee.fr/fr/statistiques/5390716 https://www.insee.fr/fr/statistiques/5761167 Martinique : https://www.insee.fr/fr/statistiques/5390896 Guyane : https://www.insee.fr/fr/statistiques/5391092 La Réunion : https://www.insee.fr/fr/statistiques/5363533 https://www.insee.fr/fr/statistiques/5400113 Mayotte : https://www.insee.fr/fr/statistiques/6205093 National : Premiers résultats de l'enquête santé européenne (EHIS) 2019
2018	2018	Enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie	Antilles-Guyane et La Réunion		Publications régionales et nationales, 2020 - 2022	Guadeloupe : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4996443 https://www.insee.fr/fr/statistiques/6468373 Martinique : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4996570 https://www.insee.fr/fr/statistiques/6468454 Guyane : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4996728 https://www.insee.fr/fr/statistiques/6468775 La Réunion : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4996404 https://www.insee.fr/fr/statistiques/6471514 National : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4995323 https://www.insee.fr/fr/statistiques/6459395
2018	2017-2018	Enquête Budget de Famille Mayotte	Mayotte		Publications régionales, 2020	https://www.insee.fr/fr/statistiques/4622454 https://www.insee.fr/fr/statistiques/4622187
2016	2017	Enquête Technologies de l'information et de la communication	Antilles-Guyane et La Réunion		Publications régionales et nationale, 2019	Guadeloupe : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4175675 Martinique : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4175696 Guyane : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4177886 La Réunion : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4173254 National : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4174498
2015	2016	Enquête Entreprises Mayotte Pilier 3	Mayotte		Publication régionale, 2018	https://www.insee.fr/fr/statistiques/3320117

Année de conventionnement	Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Autres financeurs	Publications réalisées	Lien vers les publications
2016	2016-2017	Enquête Budget de Famille	Antilles-Guyane et La Réunion		Publications régionales et nationale, 2020	Guadeloupe : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4623253 https://www.insee.fr/fr/statistiques/4262807 Martinique : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4263369 Guyane : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4623886 https://www.insee.fr/fr/statistiques/4263790 La Réunion : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4263031 https://www.insee.fr/fr/statistiques/4764098 National : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4622377
2015	2015	Enquête de comparaison spatiale des prix	5 DROM		Publications régionales et nationale, avril 2016	Guadeloupe : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908453 Martinique : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908423 Guyane : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908400 La Réunion : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908449 Mayotte : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908414 National : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908163
2015	2015	Enquête Migrations-Famille-Vieillesse	Mayotte	Ined (maîtrise d'ouvrage), Collectivité territoriale de Mayotte	Publication régionale, mars 2017	https://www.insee.fr/fr/statistiques/2656589
2015	2015	Enquête Patrimoine	La Réunion		Publication régionale, janvier 2018 et février 2019	https://www.insee.fr/fr/statistiques/3309901 https://www.insee.fr/fr/statistiques/3719737

Statistiques publiques dans les départements et régions d'outre-mer et les collectivités d'outre-mer

Insee Méthodes

Édition 2023

Statistiques publiques dans les départements et régions d'outre-mer et les collectivités d'outre-mer décrit chaque année l'offre statistique ultramarine du service statistique public et des instituts statistiques territoriaux, ainsi que son organisation.

Le dossier détaille les principales sources mobilisées par DROM et COM et propose une sélection de publications récentes, organisée par domaine.

En particulier, cette édition 2023 met en lumière les avancées réalisées lors de l'année écoulée sur plusieurs thématiques majeures comme la pauvreté des ménages, les prix à la consommation, la délinquance, l'agriculture ou l'économie.

Ce panorama est le fruit d'une collaboration entre l'Insee, les services statistiques ministériels, les instituts territoriaux statistiques de Polynésie française, Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur
[insee.fr](https://www.insee.fr)

